



**Commune de Saint-Sulpice**

# **RAPPORT DE GESTION**

## **2019**

---



**Rapport**  
**de la Municipalité de Saint-Sulpice**  
**au Conseil communal**  
**sur la gestion de l'exercice 2019**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (articles 4 et 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Saint-Sulpice du 25 septembre 2019,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2019, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2019.

**Les comptes, accompagnés des commentaires de la  
Municipalité, sont présentés séparément.**



# Sommaire

---

<b>Autorités</b> .....	1
- Conseil communal .....	1
- Municipalité.....	7
<b>Administration générale</b> .....	14
- Préambule .....	14
- Ressources humaines .....	14
- Secrétariat municipal .....	19
- Office communal de la population .....	20
- Informatique.....	30
<b>Finances</b> .....	32
- Service des finances.....	32
<b>Bâtiments, domaines et forêts</b> .....	34
- Bâtiments.....	34
- Domaines .....	40
- Forêts .....	44
- Demandes d'autorisation d'abattage .....	44
<b>Développement durable</b> .....	45
<b>Infrastructures et énergie</b> .....	48
- Routes .....	48
- Éclairage public .....	50
- Assainissement et épuration .....	52
- Service de voirie .....	54
- Gestion des déchets .....	58
<b>Urbanisme et constructions</b>	
<b>Transports</b> .....	60
- Urbanisme .....	60
- Police des constructions .....	61
- Transport - Mobilité .....	64

<b>Sécurité</b> .....	67
- Police.....	67
- Service du feu.....	73
- Protection civile.....	73
<b>Activités et vie locale</b> .....	74
- Culture.....	74
- Location des salles.....	77
- Sociétés locales.....	78
- Sport.....	86
- Tourisme.....	87
- Développement économique.....	88
- Cultes - Paroisses.....	89
<b>Enfance et jeunesse</b> .....	92
- Écoles.....	92
- Parascolaire.....	94
- Jeunesse et sports.....	101
<b>Affaires sociales</b> .....	102
<b>Conclusions générales</b> .....	108
<hr/>	
<b>Organismes intercommunaux</b>	
- Liens pour rapports de gestion des organismes intercommunaux ou autres.....	109



## AUTORITÉS

### CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2019, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises sous la direction de son président pour 2018-2019, M. René **Piller**, et à 4 reprises sous la direction de M. Etienne **Dubuis**, en qualité de président pour 2019-2020.

#### COMPOSITION DU BUREAU AU 30.06.2019

Président	M.	<b>Piller</b>	René
1 <sup>ère</sup> Vice-président	M.	<b>Dubuis</b>	Etienne
2 <sup>ème</sup> Vice-président	M.	<b>Racine</b>	Michel
Scrutateurs	Mme	<b>Comte</b>	Evelyne
	M.	<b>Golaz</b>	Cyril
Scrutateurs-suppléants	Mme	<b>Aufrère</b>	Laurence
	Mme	<b>Devaud</b>	Ghislaine
<i>Secrétaire</i>	M.	<b>Giroud</b>	<i>Daniel (*)</i>
<i>Huissier</i>	M.	<b>Deboffe</b>	<i>Thomas (*)</i>

#### COMPOSITION DU BUREAU AU 31.12.2019

Président	M.	<b>Dubuis</b>	Etienne
1 <sup>ère</sup> Vice-président	M.	<b>Racine</b>	Michel
2 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Mme	<b>Fankhauser</b>	Carmen
Scrutateurs	Mme	<b>Aufrère</b>	Laurence
	Mme	<b>Devaud</b>	Ghislaine
Scrutateurs-suppléants	Mme	<b>Moriyama Swan</b>	Cristina
	M.	<b>Strobel</b>	Patrick
<i>Secrétaire</i>	Mme	<b>Aguilar</b>	<i>Olga (*)</i>
<i>Huissier</i>	M.	<b>Deboffe</b>	<i>Thomas (*)</i>

(\*) = hors Conseil communal

#### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2019

<b>Groupes :</b>	<b>Association Saint-Sulpice Ensemble (ASSE)</b>		<b>Indépendants de Centre-Droite (ICD)</b>	
<b>Affolter</b> Markus	ICD	<b>Graetzel</b> Carole	ICD	<b>Parent</b> Christine ASSE
<b>Aufrère</b> Laurence	ASSE	<b>Grzelak-Guidon</b> Madeleine	ICD	<b>Piller</b> René ICD
<b>Bähni</b> Philippe	ICD	<b>Gygax</b> Rolf	ICD	<b>Pittet</b> Georges ICD
<b>Beck</b> Thomas	ICD	<b>Hanlon</b> David	ICD	<b>Plass</b> Robert ASSE
<b>Berner</b> Roxane	ASSE	<b>Hirsch</b> Hans-Jörg	ASSE	<b>Potalivo</b> Nicolas ICD
<b>Bizzo</b> Quentin	ICD	<b>Hunziker</b> Daniel	ICD	<b>Probst</b> Claude ASSE
<b>Burrus</b> Diane	ICD	<b>Jindra Fröhlich</b> Helena	ASSE	<b>Quintas</b> Benito ASSE
<b>Chappuis</b> Olivier	ASSE	<b>Kaeser-Moser</b> Alice	ASSE	<b>Racine</b> Michel ICD
<b>Clerc</b> Laurent	ASSE	<b>Knusel</b> David-André	ASSE	<b>Richards</b> Stephen ASSE
<b>Comte</b> Evelyne	ICD	<b>Kobel</b> Damien	ASSE	<b>Rodriguez</b> Carlos ASSE
<b>del Boca</b> Pierre	ASSE	<b>Lehmann</b> Christian	ASSE	<b>Ruegg</b> Olivier ASSE
<b>Devaud</b> Ghislaine	ASSE	<b>Leonardi</b> Annamaria	ASSE	<b>Salas</b> Monika ICD
<b>Dijamatovic</b> Yves	ASSE	<b>Liechti</b> Bernard	ASSE	<b>Spaccapietra</b> Stefano ASSE
<b>Dubuis</b> Etienne	ASSE	<b>Matthey</b> Olivier	ICD	<b>Strobel</b> Patrick ICD
<b>Dubuis</b> Nathalie	ASSE	<b>Michel</b> Christiane	ASSE	<b>Walpen</b> René ICD
<b>Equey</b> Jacques	ASSE	<b>Moriyama Swan</b> Cristina	ICD	<b>Weber</b> Nicolas ASSE
<b>Fankhauser</b> Carmen	ASSE	<b>Moser</b> Jean-Louis	ASSE	<b>Wessner</b> René ICD
<b>Gass</b> Volker	ASSE	<b>Mouvet</b> Laurent	ASSE	<b>Willi</b> Corinne ASSE
<b>Glauser</b> Cédric	ICD	<b>Oberhaensli</b> Jean	ASSE	<b>Wirth</b> Paul ASSE
<b>Golaz</b> Cyril	ICD	<b>Pache</b> Rémy	ICD	<b>Wyss</b> Christophe ASSE



## MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

Il y a eu deux démissions au sein du Conseil communal au cours de l'année 2019, celles de :

- M. Alexey KOVGAR, remplacé par Mme Carole GRAETZEL pour l'ICD ;
- M. Laurent BEYELER, remplacé par M. Georges PITTET pour l'ICD.

L'effectif du Conseil communal au 31.12.2019 était de 60 membres.

## SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des 9 séances tenues durant l'année 2019, les décisions suivantes ont été prises :

### Séance du 20 février 2019

Présidence : M. René PILLER                      Effectif : 60 membres                      Présents : 50 membres

Le Conseil communal a assermenté 1 nouveau membre du Conseil communal :

- Mme Carole GRAETZEL, suppléante à M. Alexey KOVGAR (ICD)

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité le droit de radier la servitude 010-2002/002604 et d'accepter la reprise des constructions et installations construites (Foyer paroissial) sur la parcelle n°328 de Saint-Sulpice.

### Séance du 13 mars 2019

Présidence : M. René PILLER                      Effectif : 60 membres                      Présents : 52 membres

Le Conseil communal a :

- élu Mme Olga AGUILAR, comme secrétaire du Conseil communal.

### Séance du 10 avril 2019

Présidence : M. René PILLER                      Effectif : 60 membres                      Présents : 53 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 37'800.00 TTC pour procéder au développement et à la mise en service d'un logiciel spécifique aux tâches de réservations, locations et de transactions financières en ligne des salles communales, refuge et église, à disposition du public ;
- d'adopter le règlement communal concernant la prévoyance professionnelle de la Municipalité (RPPM);
- d'accorder à la Municipalité un crédit de d'ouvrage de CHF 2'400'000.00 pour le financement des travaux de requalification de la route cantonale RC1A, 3<sup>ème</sup> étape.

### Séance du 5 juin 2019

Présidence : M. René PILLER                      Effectif : 60 membres                      Présents : 44 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 20'000.00 pour régulariser les travaux de réfection de quatre pontons d'amarrage sur la Venoge;
- d'adopter la proposition du Bureau pour les indemnités du secrétaire du Conseil communal pour la seconde moitié de la législature 2016-2021, amendée, et de fixer au 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'entrée en vigueur de cette modification.



- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2018, ainsi que le bilan et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018 ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2018 des ententes intercommunales Chalet "Les Alouettes" à Morgins, Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, ainsi que du Service intercommunal de défense incendie et de secours « SDIS Chamberonne ».

#### Séance du 26 juin 2019

Présidence : M. René PILLER

Effectif : 60 membres

Présents : 50 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter le nouveau règlement du Conseil communal.

Le Conseil communal a procédé à l'élection :

- tacite de son président pour 2019-2020 en la personne de M. Etienne DUBUIS;
- de son Bureau pour 2019-2020 (voir détail en page 1);
- de la Commission de gestion et des finances pour 2019-2020 (voir détail en page 4).

#### Séance du 25 septembre 2019

Présidence : M. Etienne DUBUIS

Effectif : 60 membres

Présents : 52 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de refuser le préavis municipal n°07/19 « Demande de crédit de CHF 84'000.00 pour la réalisation d'une étude sur la mobilité électrique » ;
- d'autoriser l'entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la commune d'Ecublens, secteur 10 « Villars/Triaudes », d'allouer à la commission de l'entente le crédit nécessaire de CHF 364'000.00 et d'autoriser la Municipalité à contribuer par un montant de CHF 728.00 à la somme précitée ;
- d'accepter les nouveaux statuts de l'organisation régionale de la protection civile région Ouest lausannoise (ORPC-ROL) ;
- d'autoriser la mise en application par la Municipalité du règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit, après approbation finale des instances cantonales.

#### Séance du 30 octobre 2019

Présidence : M. Etienne DUBUIS

Effectif : 60 membres

Présents : 48 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 ;
- de fixer les principes et indemnités de commission des membres du Conseil communal selon la proposition du Bureau, telle qu'amendée, et de fixer au 1<sup>er</sup> juillet 2019 l'entrée en vigueur de cette modification.

#### Séance du 20 novembre 2019

Présidence : M. Etienne DUBUIS

Effectif : 59 membres

Présents : 47 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 4'400'000.00 pour le financement d'un bâtiment de la petite enfance au chemin des Pâquis.



Séance du 11 décembre 2019

Présidence : M. Etienne DUBUIS

Effectif : 60 membres

Présents : 54 membres

Le Conseil communal a :

- assermenté 1 nouveau membre du Conseil communal : M. Georges PITTET, suppléant à M. Laurent BEYELER (ICD) ;
- accordé à la Municipalité un crédit de CHF 990'000.00 pour établir un état des lieux complet des réseaux d'eaux claires et d'eaux usées de la commune ;
- accepté le budget communal pour l'exercice 2020 ainsi que les budgets des ententes intercommunales Chalet « Les Alouettes » à Morgins, Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, du Service intercommunal de défense contre l'incendie et de secours « SDIS Chamberonne » ;
- accordé à la Municipalité un crédit de CHF 244'070.80 pour le règlement des travaux d'intérêt public liés aux projets « En Champagne ».

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2019

Gestion et finances (nommée pour l'année)				Immobilière (nommée pour la législature)			
Mme MM	<b>Willi</b> <b>Affolter</b> <b>Beck</b> <b>del Boca</b> <b>Hanlon</b> <b>Hirsch</b> <b>Kobel</b>	Corinne Markus Thomas Pierre David Hans-Jörg David	ASSE ICD ICD ASSE ICD ASSE ICD	Mmes MM	<b>Leonardi</b> <b>Salas</b> <b>Dijamatovic</b> <b>Moser</b> <b>Pache</b> <b>Piller</b> <b>Rodriguez</b>	Annamaria Monica Yves Jean-Louis Rémy René Carlos	ASSE ICD ASSE ASSE ICD ICD ASSE
Recours en matière d'impôts (nommée pour la législature)				Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest (nommée pour la législature)			
MM	<b>Equey</b> <b>Hanlon</b> <b>Knüsel</b> <b>Richards</b> <b>Wessner</b>	Jacques David David-André Stephen René	ASSE ICD ASSE ASSE ICD	Mme MM	<b>Devaud</b> <b>Golaz</b> <b>Moser</b>	Ghislaine Cyril Jean-Louis	ASSE ICD ASSE
Épuration (nommée pour la législature)				Laviau (nommée pour la législature)			
MM	<b>Beck</b> <b>Chappuis</b> <b>Glauser</b> <b>Quintas</b> <b>Rodriguez</b> <b>Ruegg</b> <b>Strobel</b>	Thomas Olivier Cédric Benito Carlos Olivier Patrick	ICD ASSE ICD ASSE ASSE ASSE ICD	Mmes MM	<b>Parent</b> <b>Probst</b> <b>Dijamatovic</b> <b>Gygax</b> <b>Hunziker</b> <b>Potalivo</b> <b>Quintas</b>	Christine Claude Yves Rolf Daniel Nicolas Benito	ASSE ASSE ASSE ICD ICD ICD ASSE
Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASOL) (nommée pour la législature)				Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (nommée pour la législature)			
Mmes	<b>Dubuis</b> <b>Graetzel</b>	Nathalie Carole	ASSE ICD	Mme M.	<b>Leonardi</b> <b>Piller</b>	Annamaria René	ASSE ICD
Conseil d'Etablissement de La Planta (nommée pour la législature)							
Mme	<b>Willi</b>	Corinne	ASSE				



## RÉPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION DE 2019

Dans son rapport du 30 mai 2019, la Commission de gestion et des finances formulait un certain nombre de vœux, listés ci-dessous avec la réponse apportée par la Municipalité.

En 2019, la Commission avait exprimé 6 vœux :

1. La gestion de l'informatique devrait être présentée de manière plus transparente, accompagnée d'un concept du développement futur ainsi que de la planification de sa mise en œuvre.

*Le déploiement de la fibre optique propriété de la commune et connectée au réseau cantonal ainsi que l'installation de wifi professionnels a commencé à se déployer en 2019, reliant tous les bâtiments communaux.*

*Ces installations vont supporter le concept de développement de la numérisation de notre administration par les possibilités de télétravail, gestion du temps de travail des employés, réservations et paiement des locations de salles en 2020, la gestion de documents en 2021. L'amélioration des prestations de service en ligne pour l'Office communal de la population et autres par le Secrétariat municipal (tickets CFF, CGN, etc.).*

2. La gestion des bâtiments devrait être présentée de manière plus transparente.

*Le chef du service des bâtiments a mis en place son organisation de maintenance (conciergerie) des immeubles en 2019.*

*Certains bâtiments vont faire l'objet d'étude de valorisation tel que le Bochet 1, d'amélioration de la performance énergétique tel que le Centre 59. Un plan de restauration/maintenance préventive du Centre 52 est aussi en étude.*

*Un effort particulier a été porté sur les dépenses de consommation de chaque immeuble durant l'année 2019 : contrôle détaillé des factures / consommations d'eau, d'électricité et d'énergie (gaz ou mazout) sur chaque bâtiment.*

3. Rapport sur la situation du litige avec un séquestre sur un bien immobilier souhaité pour la COGEFI uniquement.

*Au vu de la confidentialité des données, le rapport à ce sujet sera présenté à la COGEFI lors de la séance annuelle des comptes 2019.*

4. Rapport sur les raisons de l'augmentation du revenu locatif du Bochet 1 alors que le budget était revu à la baisse en raison du retour de l'abri PC à la gestion de la Commune.

*En cours d'investigation, car il semble que les décomptes d'eau / électricité, encaissés auprès de nos locataires par la gérance ne suivent pas un calendrier précis.*

5. Une convention de base pourrait être mise en place pour le soutien de sociétés locales.

*En cours de réflexion.*

6. Les clés de répartition des charges devraient être préparées et présentées.

*Les clés de répartition seront expliquées lors de la séance annuelle des comptes avec le COGEFI.*

## RÉPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION NON TRAITÉS EN 2018

1. Réaliser le point encore ouvert de la liste de vœux de la COGEFI dans son rapport de 2017, soit présenter un préavis afin que le droit du sol soit attribué au développement durable en vue de permettre des propositions d'actes concrets.

*Un préavis répondant explicitement à ce point est prêt à être déposé à la prochaine séance du Conseil communal. Celui-ci propose la constitution d'un Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable ainsi qu'un Fonds communal pour l'éclairage public.*

2. Dans le cadre des discussions concernant le développement économique, élaboration par la Municipalité de propositions concrètes de valorisation du patrimoine **immobilier** et **financier**.

*Ce point est développé sous le chapitre « Développement économique » (page 88).*



## MOTIONS, INTERPELLATIONS, INITIATIVES ET POSTULATS EN COURS OU EN SUSPENS AU 31.12.2019

- Interpellation concernant l'application de la directive cantonale de protection des eaux DCPE 872 « gestion des eaux et déchets de chantier » sur le territoire de la commune (déposée lors de la séance du 7 septembre 2016).
- Initiative « Modification de l'art. 3.6 du RPGA de Saint-Sulpice » (déposée lors de la séance du 14 juin 2017).
- Postulat « Subvention pour les vélos à motorisation électrique » (déposé lors de la séance du 20 février 2019).
- Postulat « Saint-Sulpice en route pour l'automobile individuelle électrique » (déposé lors de la séance du 20 février 2019).
- Postulat « Vendre la parcelle 67 afin de financer des investissements à venir » (déposé lors de la séance du 20 février 2019, réponse municipale déposée lors de la séance du 5 juin 2019 mais pas encore traitée par le Conseil).
- Motion « Plantation d'arbres sur le territoire communal » (déposée lors de la séance du 10 avril 2019).
- Motion « Pour une modération de l'éclairage public de la Commune de Saint-Sulpice » (déposée lors de la séance du 30 octobre 2019).
- Postulat « Incitation à la mobilité douce/transports publics pour les employés communaux » (déposé lors de la séance du 20 novembre 2019).
- Postulat « Incitation à la production d'énergies renouvelables dans notre commune » (déposé lors de la séance du 11 décembre 2019).

## SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL

La politique est une poupée russe. Son exercice au niveau communal s'emboîte dans celui du district, qui dépend lui-même du canton, de la Confédération et, enfin, du monde. C'est à ce dernier échelon qu'a été consacrée en septembre 2019 la traditionnelle sortie du Conseil communal.

Les 46 participants à l'excursion ont eu droit en matinée à une visite guidée du palais des Nations, à Genève, puis à un exposé d'une diplomate de la Mission suisse auprès des Nations unies, Madame Paola Ceresetti.

Au fil des rendez-vous, une même observation s'est imposée. L'ONU peut nous sembler bien lointaine. Et pourtant : elle ne s'occupe pas seulement de résoudre des crises à l'autre bout du monde, elle gère aussi d'innombrables dossiers qui déterminent notre quotidien, de la fixation des normes de la téléphonie mobile à la régulation des déchets, en passant par le droit du travail et la lutte contre les épidémies. Autant de thèmes qui exigent une coopération internationale mais rejoignent de près ou de loin les dossiers que les autorités locales sont amenées à traiter.

Après une pause repas dans le parc des Bastions, la journée s'est poursuivie au Musée d'ethnographie de Genève par la visite d'une exposition consacrée aux contes. Où il est apparu que ces histoires connaissent de multiples variantes selon les lieux et les époques, et qu'elles servent plus souvent qu'à leur tour d'instruments de propagande. Un même mythe peut diviser ou rassembler. A chacun de les relayer pour le meilleur et non pas pour le pire.

*Etienne Dubuis, Président du Conseil communal (2019-2020)*

## RENCONTRE AMICALE ENTRE AUTORITÉS DE PRÉVERENGES ET SAINT-SULPICE

La traditionnelle compétition amicale et rencontre entre les Conseils communaux de Préverenges et de Saint-Sulpice a eu lieu le 16 mai 2019, en fin de journée, au Foyer des Pâquis.

Pour cette édition, elle a pris la forme inédite d'un quizz composé de 3 questionnaires à remplir entre petits groupes, préparés par M. René Piller, Président. Ceux-ci avaient respectivement pour thèmes les communes concernées, le canton de Vaud et la Suisse.

La soirée s'est agréablement poursuivie par un repas thaïlandais partagé au Foyer des Pâquis.

## REMISE DES POUVOIRS DU BUREAU

La remise officielle des pouvoirs du Bureau du Conseil communal a eu lieu le lundi 8 juillet 2019.

Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif au carnotzet communal puis d'un repas au restaurant Le Skipper.



## MUNICIPALITÉ

### PRÉAMBULE

L'année 2019 peut sans doute être décrite comme une année de transition et d'évolution dans plusieurs domaines qui pourraient, à terme, modifier en profondeur la vie du village. Jugez-en plutôt :

En 2019, la Municipalité a reçu la confirmation de la part de La Poste Suisse que le bureau postal, établi depuis de très nombreuses années, allait être fermé par manque de rentabilité. La Municipalité s'est bien entendu fermement opposée à cette décision et fera son possible pour éviter cette fermeture, qui, si elle devait être confirmée en 2020, changerait profondément les habitudes du village.

En 2019, le Conseil communal a approuvé la création d'un bâtiment de l'enfance voué à accueillir une nouvelle nurserie/garderie communale affiliée au réseau AJESOL ainsi que le jardin d'enfants le « Croqu'pomme » en remplacement des locaux actuellement utilisés au Foyer. Cette mesure, très attendue par les parents, va permettre concrètement à aider au maintien des deux parents des familles de notre village sur le marché du travail.

En 2019 également, le projet de plan de quartier « Sus le Jordil » a pu être finalisé avec les autorités du canton pour être mis à l'enquête publique. Ce projet, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, est, pour les membres de la Municipalité, une excellente opportunité pour s'interroger sur l'évolution de notre village dans de nombreux domaines tels que la circulation, les besoins en infrastructures communautaires sur le long terme ou la place accordée à la mobilité douce.

En 2019 toujours, les discussions initiales avec la commune de Prévèrenge ont permis de présenter aux services cantonaux concernés une étude pour la création d'un port dans la zone du Laviou. Bien entendu, ce projet prendra encore de nombreuses années pendant lesquelles les bateaux continueront à être amarrés le long de la Venoge.

L'année 2019 a enfin été riche pour les infrastructures communales avec la conclusion des travaux du Bochet et la fin des inconvénients pour les riverains, suivie par le vote du crédit par le Conseil communal pour la phase 3 de la RC1, important chantier qui a débuté dans la foulée.

Sur un plan plus léger, l'année 2019 marque la première organisation de la fête villageoise au parc du Russel, le centre du village devenant progressivement trop restreint pour accueillir l'ensemble de la population. Cette fête a vu également plusieurs évolutions, parmi lesquelles la présence de l'« équiattmobile » ou la tenue d'un spectacle de rue.

Enfin, l'administration communale a vécu en 2019 les prémices de la mise en place d'une organisation plus professionnelle qui se traduit en particulier par un gros travail de refonte du règlement du personnel, véritable pilier central traduisant la vision des membres de la Municipalité sur les attentes et les offres auprès des employés communaux.

Je profite à nouveau de ces quelques lignes pour remercier tous les employés communaux qui assurent au quotidien le bon fonctionnement de notre commune. Je remercie également tous les bénévoles et les membres des associations et sociétés locales qui s'engagent toute l'année pour animer et développer le village.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui, lui aussi, a évolué et s'est adapté afin de correspondre au mieux, espérons-le, aux attentes de ses lecteurs.

*Alain Clerc, Syndic*

### COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ AU 31.12.2019

Syndic	M.	Alain	<b>CLERC</b>	ASSE
Vice-syndique	M.	Cécile	<b>THEUMANN</b>	ASSE
Membres	Mme	Anne	<b>MERMINOD</b>	ASSE
	MM	Pierre-Yves	<b>BRANDT</b>	ASSE
		Marcel André	<b>PANZERA</b>	ICD

Au cours de l'année 2019, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires (le lundi, en principe à 16 heures) et a participé aux 9 séances tenues par le Conseil communal.

Elle a, en outre, été représentée dans les séances tenues par des commissions communales ou des délégations diverses au niveau intercommunal, régional ou cantonal.



## RÉPARTITION DES DICASTÈRES

### ÉTAT AU 30.06.2019

<i>Responsable</i>	<i>Secteur</i>
M. Alain <b>CLERC</b> , Syndic	Administration générale Finances Voirie Domaines et forêts Transports publics
Mme Anne <b>MERMINOD</b> , Municipale	Bâtiment solaires Préscolaire, parascolaire et instruction publique Transports scolaires Affaires culturelles Logement Paroisses Naturalisations
Mme Cécile <b>THEUMANN</b> , Municipale	Développement économique Développement durable Jeunesse et sports Tourisme Affaires sociales Société locales
M. Pierre-Yves <b>BRANDT</b> , Municipal	Routes Services industriels Police des constructions Aménagement du territoire
M. Marcel André <b>PANZERA</b> , Municipal	Police SDIS Service du feu ORPC (Protection civile) Bâtiments communaux Informatique Assainissement

### ÉTAT AU 31.12.2019

<i>Responsable</i>	<i>Secteur</i>
M. Alain <b>CLERC</b> , Syndic	Administration générale Voirie Domaines et forêts Transports publics
Mme Anne <b>MERMINOD</b> , Municipale	Bâtiment scolaires Préscolaire, parascolaire et instruction publique Transports scolaires Affaires culturelles Logement Paroisses Naturalisations Jeunesse et sports Tourisme
Mme Cécile <b>THEUMANN</b> , Municipale	Finances Développement économique Développement durable Affaires sociales
M. Pierre-Yves <b>BRANDT</b> , Municipal	Routes Services industriels Police des constructions Aménagement du territoire
M. Marcel André <b>PANZERA</b> , Municipal	Police SDIS Service du feu ORPC (Protection civile) Bâtiments communaux Informatique Assainissement Société locales



**TABLEAU DES PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ - État au 31.12.2019**

N°	Année 2013	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2019
10/13	Demande d'un crédit de CHF 22'000'000.00 pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au ch. des Pâquis	En cours	21'500'000.00	20'904'812.85
13/13	Demande d'un crédit de CHF 739'000.00 pour la requalification du tronçon de la Route Cantonale RC1A – Avenue Forel – Giratoire de Dorigny (Étape 2)	En cours	739'000.00	684'232.20

N°	Année 2015	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2019
04/15	Demande d'un crédit d'étude de CHF 58'300.00 pour la requalification de la RC1, Etape 3	En cours	58'300.00	33'016.90
06/15	Participation aux charges d'exploitation du centre sportif de Malley - Participation au capital-actions du Centre Intercommunal de Glace de Malley SA (CIGM)	En cours	--	--
18/15	Révision du Plan Directeur Communal	En cours	65'000.00	--

N°	Année 2016	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2019
04/16	Demande d'un crédit de CHF 324'000.00 pour l'acquisition du mobilier du bâtiment des Crêtes, rue du Centre 60	En cours	324'000.00	273'544.22

N°	Année 2017	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2019
03/17	Demande de crédit de CHF 60'000.00 pour le réaménagement de la parcelle communale n°339 (chemin des Pâquis 7)	Terminé	60'000.00	45'739.25
05/17	Demande de crédit de CHF 1'841'000.00 pour la réfection rue du Centre - chemin du Bochet	En cours	1'841'000.00	1'844'514.63
10/17	Financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le district de l'Ouest lausannois	En cours	2'085.45	0
11/17	Demande d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 214'000.00 pour la construction d'une garderie et d'un jardin d'enfants au chemin des Pâquis	En cours	214'000.00	233'812.00
18/17	Demande d'un crédit de CHF 249'000.00 pour la modernisation de la connexion informatique des services communaux	En cours	249'000.00	244'334.40

N°	Année 2018	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2019
04/18	Demande d'un crédit de CHF 265'000.00 pour la désaffectation partielle et le réaménagement du cimetière communal	Terminé	265'000.00	74'659.93
05/18	Demande d'un crédit d'étude de CHF 22'500.00 pour la révision du bonus énergétique prévu à l'art. 3.6 RGATC	En cours	22'500.00	0
09/18	Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 9 "Bois/Villars" - Demande d'un crédit de CHF 381'000.00	Terminé	2'438.00	1'792.10
12/18	Demande de crédit de CHF 40'000.00 pour l'installation de 7 équipements de sport extérieurs	En cours	40'000.00	3'387.20
13/18	Demande de crédit de CHF 3'000'000.00 pour l'achat de la parcelle n°187 à Saint-Sulpice	En cours	3'000'000.00	2'801'100.00
15/18	Nouveaux statuts de l'organisation régionale de la protection civile région Ouest-lausannois (ORPC-ROL)	Terminé	--	--



N°	Année 2019	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.2019
01/19	Rachat à l'Association pour le Foyer paroissial de Saint-Sulpice du droit de superficie incluant le bâtiment du Foyer paroissial	En cours	170'000.00	--
02/19	Demande d'un crédit de CHF 44'000.00 pour l'informatisation de la location des salles communale	En cours	37'800.00	21'163.05
03/19	Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'400'000.00 pour la requalification du tronçon de la Route Cantonale RC1A - Etape 3 (secteur Tir-Fédéral - Venoge)	En cours	2'400'000.00	61'868.20
04/19	Règlement du Conseil communal	Terminé	--	--
05/19	Adoption du règlement communal concernant la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité	Terminé	--	--
06/19	Demande de crédit de CHF 20'000.00 pour la réfection de quatre pontons d'amarrage sur la Venoge	En cours	20'000.00	--
07/19	Demande de crédit de CHF 84'000.00 pour la réalisation d'une étude sur la mobilité électrique	En cours	84'000.00	--
08/19	Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 10 « Villars/Triaudes »	En cours	728.00	--
09/19	Comptes 2018	Terminé	--	--
10/19	Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. le Conseiller Rémy Pache et consorts « Que se passe-t-il au chemin des Chantres ? »	Terminé	--	--
11/19	Réponse au postulat Pache et consorts « Vendre la parcelle 67 afin de financer des investissements à venir »	En suspens	--	--
12/19	Nouveaux statuts de l'Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest-lausannois	En cours	--	--
13/19	Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et ayants droit sur la voie publique	En cours	--	--
14/19	Demande d'un crédit de CHF 4'600'000.00 pour la création d'un bâtiment de la petite enfance et l'installation d'une nurserie-garderie au chemin des Pâquis	En cours	4'600'000.00	0
15/19	Arrêté d'imposition pour l'année 2020	Terminé	--	--
16/19	Demande de crédit de CHF 990'000.00 pour le curage et le contrôle caméra des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires communaux	En cours	990'000.00	444.85
17/19	Budget 2020	Terminé	--	--
18/19	Demande de crédit de CHF 244'070.80 pour le règlement des travaux d'intérêt public liés aux projets « En Champagny »	En cours	244'070.80	244'070.80

## VISITE PRÉFECTORALE

Le mardi 19 novembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi sur les communes, Madame Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la commune.

A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés.

1. Les registres des procès-verbaux :
  - a) de la Municipalité
  - b) du Conseil communal
  - c) des votations et élections
2. Les registres :
  - a) civique (rôle des électeurs)
  - b) des inhumations
  - c) des commerçants



3. L'office communal de la population
4. L'onglet de la correspondance
5. Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)
6. Le fichier de contrôle des citernes
7. Le dossier des titres et créances
8. La comptabilité de l'année écoulée

Indépendamment des obligations qui lui sont imposées par la loi, Mme la Préfète s'est entretenue avec le Syndic, le Secrétaire municipal, le Boursier, les Conseillers municipaux et le Président du Conseil communal sur les affaires courantes et les projets de la commune.

## ACTIVITÉS DIVERSES

### LAUSANNE RÉGION

Saint-Sulpice fait partie de l'association Lausanne Région, qui est constituée de 27 communes représentant 295'000 habitants, soit environ 37 % de la population du Canton de Vaud. Lausanne Région est devenue un atout majeur pour promouvoir et défendre les intérêts de ses communes membres. Celles-ci sont ainsi représentées dans de nombreuses instances décisionnelles par Lausanne Région.

Son président au 31.12.2019 était M. Gustave Muheim, Syndic de la Commune de Belmont-sur-Lausanne.

Rôle de Saint-Sulpice dans les activités de Lausanne Région en 2019 :

- Commission Activités sportives :
  - JOJ2020 : En septembre 2019, accueil des municipalités et conseils communaux dans le cadre de la cérémonie des drapeaux au Stade de Coubertin.
  - Panathlon Family Games le 16 juin 2019.
  - Centre Sportif de Malley : participation des communes au déficit d'exploitation.
- Commission Transports : comptages 2020 du trafic individuel et collectif.
- SGZA (Système de gestion des zones d'activités).
- Commission Enfance - "Journée de réflexion"  
Journée de l'écolier : quels partenariats autour de l'Enfant ? - 25 septembre 2019.
- Commission Formation et Emploi des Jeunes :
  - Présence au Salon des métiers et présentation des places d'apprentissage dans les 27 communes.
  - Projet LIFT et AppApp
- Commission Prévention et dépendances - Journée de réflexion  
"La gestion des consommations problématiques au sein du personnel communal".
- Commission Seniors - Journée de réflexion "Politiques publiques :
  - La place des seniors dans nos communes" - 20 mars 2019 à Pully.
  - Edition du rapport "Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région + édition d'une « boîte à outils pour les 27 communes de la région lausannoise ».
- Promotion économique - Soutien de deux entreprises de Saint-Sulpice :
  - Locaux commerciaux : M. Cédric Gétaz, (Bâloise Gestion Immobilière SA)
  - PERL : Mme Olga Konchenkova (Lingua Bingo).

### UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'Union des Communes Vaudoises (UCV) est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Pour lui permettre de jouer ce rôle de relais et de courroie de transmission entre l'Etat et les communes et aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, elle se doit surtout d'agir en amont des problèmes, d'anticiper en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets.

281 communes sur les 309 que compte le canton (91 %) sont membre de l'Union au 31.12.2019.

- Un Comité de 13 membres, tous syndics en fonction : 1 syndic par district (10), ainsi que le syndic de la ville de Lausanne qui en fait partie de droit (art. 13 al. 3 des statuts), le président du Groupe des Villes et le président du Groupe des Bourgs et Villages (art. 13 al. 4 des statuts).
- Un Conseil de 50 membres pour 10 districts (5 par district), syndics ou municipaux en fonction.



- Un Groupe de Villes : en font parties toutes les communes de plus de 10'000 habitants. Celles dont la population excède 7'000 habitants peuvent également en faire partie, de même que les chefs-lieux de districts. Les délégués sont les syndics de ces municipalités.
- Un Groupe des Bourgs et Villages qui représente les communes de moins de 7'000 habitants. Chaque district est représenté par un ou deux délégués, selon qu'il compte moins de 20 communes membres de l'UCV ou davantage.

Une délégation de la Municipalité a participé, le samedi 15 juin 2019 à Cossonay, à la 110<sup>ème</sup> édition de l'Assemblée générale des délégués de l'UCV et Journée des communes vaudoises.

#### Délégué-e-s du district de l'Ouest lausannois à l'UCV au 31.12.2019

<i>Présidente du Comité :</i>	Mme	Claudine <b>Wyssa</b>	Syndique de Bussigny
<i>Membres du Conseil des 50 :</i>	M.	Georges <b>Cherix</b>	Syndic de Villars-Ste-Croix
	M.	Jean-François <b>Clément</b>	Syndic de Renens
	M.	Alain <b>Clerc</b>	Syndic de Saint-Sulpice
	M.	Christian <b>Maeder</b>	Syndic d'Ecublens
	M.	Jean-Pierre <b>Rochat</b>	Syndic de Chavannes-près-Renens
<i>Groupe des Villes :</i>	Mme	Claudine <b>Wyssa</b>	Syndique de Bussigny
	M.	Jean-François <b>Clément</b>	Syndic de Renens
	M.	Alain <b>Gilliéron</b>	Syndic de Prilly
	M.	Christian <b>Maeder</b>	Syndic d'Ecublens
	M.	Stéphane <b>Rezzo</b>	Syndic de Crissier
	M.	Jean-Pierre <b>Rochat</b>	Syndic de Chavannes-près-Renens
<i>Groupe Bourgs et villages :</i>	M.	Georges <b>Cherix</b>	Syndic de Villars-Ste-Croix

#### **ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES (AdCV)**

La Commune de Saint-Sulpice fait également partie de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), qui est l'une des deux organisations faïtières, avec l'UCV, qui défend l'intérêt des communes.

L'AdCV compte 71 communes membres. Elle sert de relais entre ses membres et les autorités cantonales et/ou fédérales lors des discussions sur les projets de lois mis en consultation avant votation, cela sur toutes les grandes problématiques financières, organisationnelles ou juridiques.

L'association offre ainsi une plateforme démocratique où ses membres forment les grandes orientations dans le but de promouvoir l'autonomie communale et sa pérennité.

L'AdCV se réunit 4 fois par année. M. le Syndic, représentant la commune, a participé à toutes ces séances qui ont, en particulier, traité de la péréquation, de l'accueil de jour pour la petite enfance, ainsi que de la LAT et de son application cantonale.

#### **BUREAU INTERMUNICIPAL**

Le Bureau intermunicipal (BI) regroupe Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.

Il n'a pas de pouvoir décisionnel mais permet aux dirigeants des communes d'échanger sur des dossiers communs et d'élaborer des projets en concertation.

## ASSOCIATIONS, ENTENTES ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

### Délégué(s) de la Municipalité au 31.12.2019

AJESOL (Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois)	Mme Cécile Theumann
ARASOL (Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois)	Mme Cécile Theumann
BI (Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois)	M. Alain Clerc
CIP (Caisse Intercommunale de Pensions)	M. Alain Clerc Mme Anne Merminod
COH (Commission de coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles)	M. Pierre-Yves Brandt M. Alain Clerc
Comité du chalet "Les Alouettes" Morgins	Mme Anne Merminod
Commission des Services industriels	M. Pierre Yves Brandt
Commission d'estimation fiscale des immeubles	M. Pierre Yves Brandt
Conférence des municipaux en charge des affaires sociales	Mme Cécile Theumann
Conférence des municipaux en charge des écoles (CMEOL)	Mme Anne Merminod
Conseil d'établissement de La Planta	Mme Anne Merminod
Entente intercommunale Mèbre et Sorge	M. Marcel André Panzera
ERM (Epuración Région Morgienne)	M. Marcel André Panzera
FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise)	Mme Anne Merminod
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	Mme Anne Merminod
Lausanne Région	Mme Cécile Theumann
ORPC-ROL (Office Régional de la Protection Civile - Région Ouest Lausannois)	M. Marcel André Panzera
OTV (Office du Tourisme Vaudois)	Mme Anne Merminod
PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)	M. Pierre Yves Brandt
Police de l'Ouest lausannois – Sécurité dans l'Ouest lausannois	M. Marcel André Panzera
SDIS Chamberonne (Collaboration Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice)	M. Marcel André Panzera
SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois)	M. Pierre Yves Brandt M. Alain Clerc
STEP (Station d'épuration de Vidy)	M. Marcel André Panzera
tl (Transports publics de la région lausannoise)	M. Alain Clerc
Triage forestier intercommunal de la Venoge	M. Alain Clerc
VALORSA SA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	M. Alain Clerc

### COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES AU 31.12.2019

#### Commission du feu intercommunale

M.	Marcel André	<b>Panzera</b>	Municipal
M.	Serge	<b>Montagner</b>	

#### Commission de salubrité

Président	M.	Alain	<b>Clerc</b>	Syndic
Membres	M.	Pierre-Yves	<b>Brandt</b>	Municipal
	M.	Bernard	<b>Pellet</b>	Médecin
	M.	David	<b>Conde</b>	Technicien communal



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PRÉAMBULE

Contrairement aux années précédentes qui ont vu l'administration communale connaître de profonds changements, l'année 2019 aura été riche en évolutions et améliorations maîtrisées et volontaires.

La principale mutation, débutée en 2018 et qui se prolongera encore ces années prochaines, consiste à la fois en une professionnalisation et une spécialisation des métiers, mais également dans l'établissement de procédures et de méthodes de travail communes, améliorant ainsi le déroulement des projets interservices et clarifiant les rôles et responsabilités de chacun.

En 2019, l'administration communale de Saint-Sulpice compte en effet plus de 20 métiers différents, parmi lesquels financier, éducateur, mécanicien, employé de commerce, sacristain, réceptionniste, secrétaire municipal, responsable des ressources humaines, technicien, spécialiste en espaces verts, organiste, autant de professions qui doivent non seulement cohabiter, mais également s'entraider et se compléter en fonction des projets initiés par la Municipalité.

Dans ce cadre, une attention toute particulière a été portée sur une formation commune des cadres, la mise en place de séances régulières et la définition des délégations de compétences au sein des services. Ces travaux vont se poursuivre lors des prochaines années de manière à améliorer encore l'efficacité générale de l'administration communale de Saint-Sulpice.

## RESSOURCES HUMAINES

### 1. EFFECTIF DU PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2019, le total des effectifs se porte à **58 collaborateurs, qui correspond à 34.59 EPT.**

La répartition par service se présente ainsi :

Liste du personnel fixe au 31 décembre 2019	Nombre	EPT
Secrétariat municipal*	6	3.3
Finances	3	3
Ressources humaines	1	0.8
Office de la population	4	3.1
Voirie	9	7.1
Technique	3	3
Bâtiments	11	6.07
Enfance et Jeunesse*	21	8.22
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>34.59</b>

\* Le Secrétariat municipal s'est vu attribuer une nouvelle ressource à 60 % dès le 1<sup>er</sup> juillet, pour soutenir les dicastères récemment créés que sont le développement économique et le développement durable, ainsi que 20 % affecté au tourisme.

\* Le service Enfance et Jeunesse a été officiellement établi fin d'année 2019 par la validation du Conseil pour le poste de chef de service Enfance et Jeunesse, qui sera engagé en août 2020. Ce service regroupe ainsi les deux unités existantes, soit l'UAPE et le Réfectoire scolaire, puis également une troisième unité : la crèche-garderie.

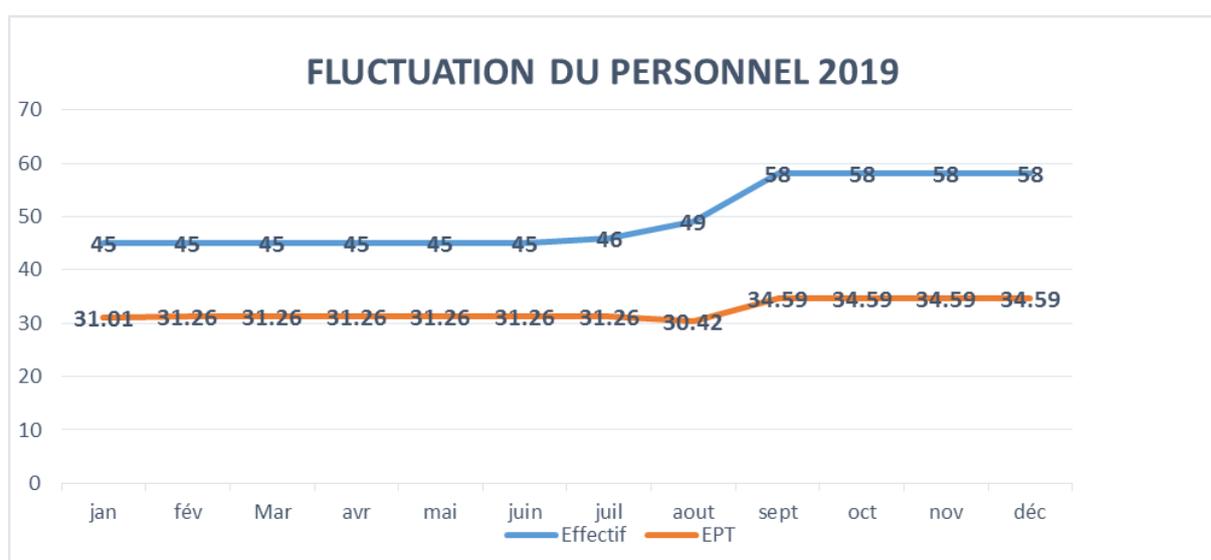
Le calcul des effectifs ci-dessus a été revu à partir de la rentrée scolaire d'août 2019 et tient à présent compte des auxiliaires à horaires réguliers, qui sont détaillés ci-dessous :

Liste des auxiliaires à horaires réguliers		Nombre	EPT
E & J	Encadrant Devoirs surveillés et activités surveillées du midi	6	1.10
E & J	Encadrant Surveillant du réfectoire	3	0.55
E & J	Encadrant UAPE	1	0.05
SBAT	Aide-concierge	2	0.46
SMUN	Huissier communal	1	0.05
SMUN	Secrétaire du Conseil communal	1	0.15
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>2.36</b>

Les effectifs non considérés dans cette analyse sont les apprentis, les stagiaires et les auxiliaires sur appel.

Liste des auxiliaires à horaires variables ayant travaillé en 2019		Nombre
SMUN	Apprenti de commerce	1
E & J	Apprenti assistant socio-éducatif (ASE) UAPE	1
SBAT	Stagiaire job d'été aide-concierge	4
VOIRIE	Stagiaire job d'été voirie	1
E & J	Remplaçant encadrant aux devoirs surveillés et activités	3
SBAT	Remplaçant sacristaine	1
SMUN	Aide de bureau	1
E & J	Remplaçant aide de cuisine	1
E & J	Remplaçant secrétaire UAPE	1
E & J	Remplaçant ASE UAPE	1
E & J	Remplaçant APE UAPE	2
SBAT	Remplaçant organiste	2
<b>Total</b>		<b>19</b>

### Fluctuation du personnel 2019



### Mouvements 2019

Le taux de rotation 2019 est de **10 %**, dont les entrées et sorties sont détaillées ci-contre.

Au cours de cet exercice, 5 départs et 13 arrivées ont été enregistrés.

Le service le plus impacté par la rotation d'équipe est celui de l'Enfance et Jeunesse, où chaque fin d'année scolaire, soit au mois de juillet-août, une réévaluation des besoins en personnel est établie suivant les inscriptions des enfants.

Démissions	3
Licenciement	1
Résiliation durant le temps d'essai	1
<b>Total</b>	<b>5</b>

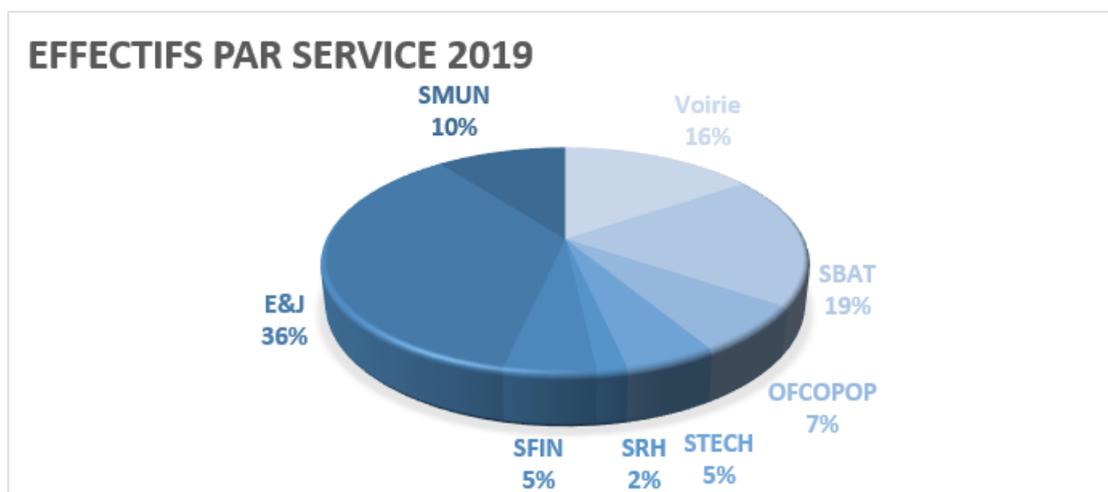
Seuls 2 postes sont ouverts pour 2020. Il s'agit de création de postes :

- Chef de service Enfance et Jeunesse à 50 %
- Assistant Technique à 100 %

Ainsi l'effectif passera à 36.09 EPT en 2020.

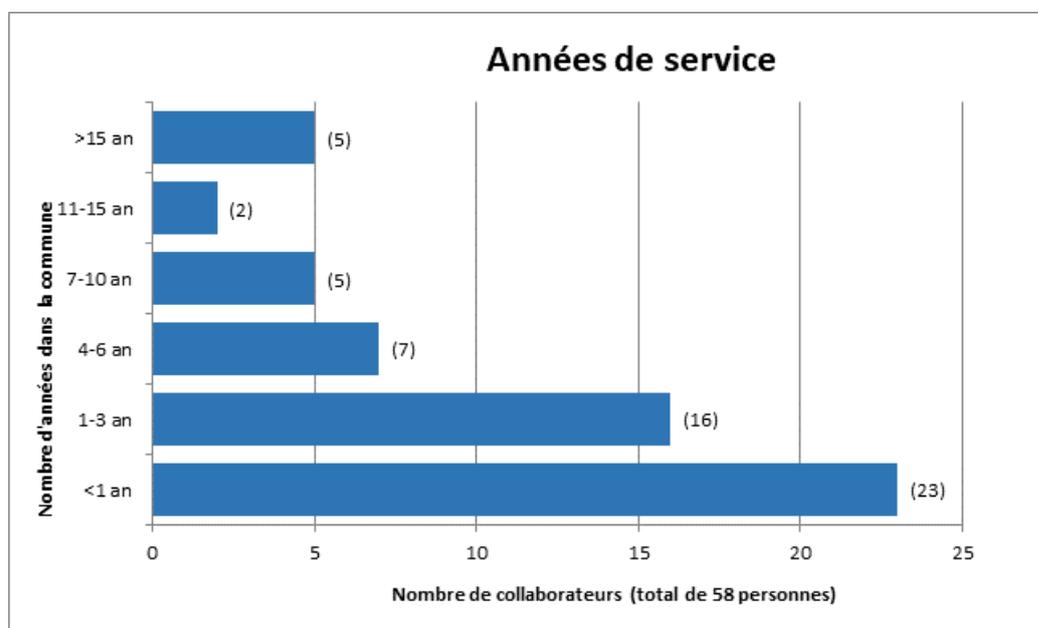
### Répartition des services communaux 2019

L'effectif du service Enfance et Jeunesse est de loin le plus important des effectifs. Avec la nouvelle crèche-garderie, il atteindra presque la moitié de l'ensemble des effectifs de la commune.



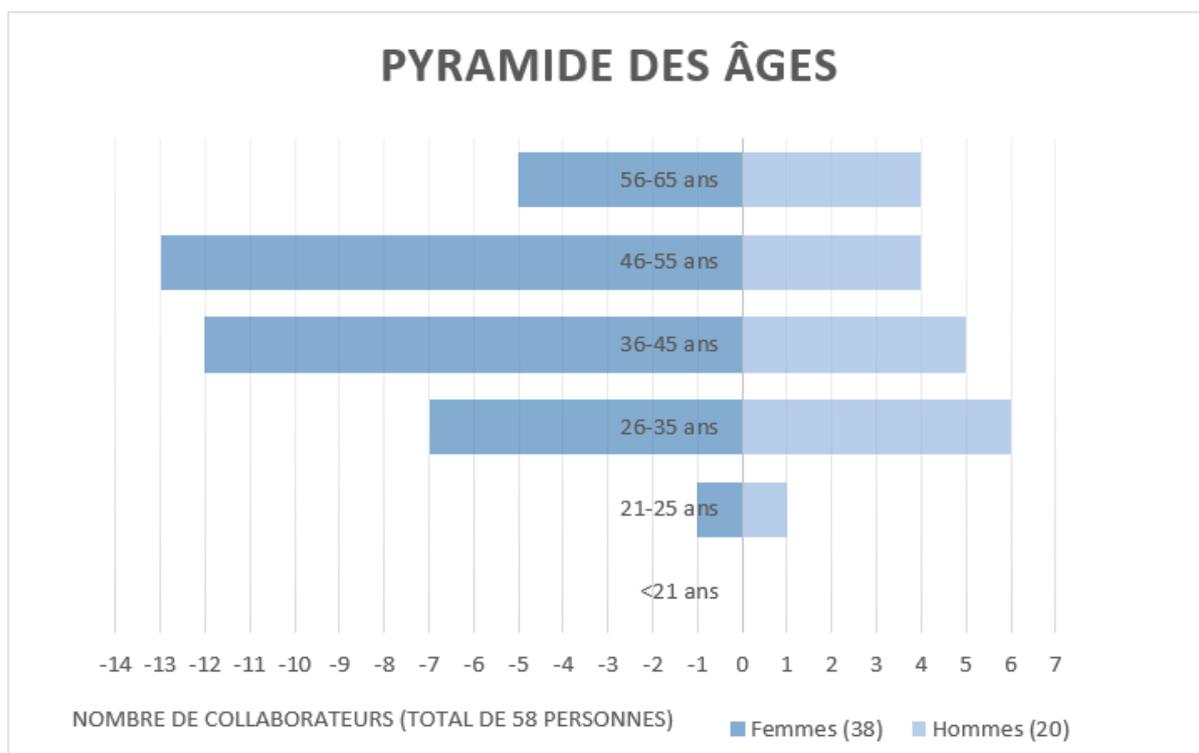
### Années de service

Sur 58 personnes, 39 sont des nouveaux collaborateurs engagés il y a moins de 3 ans. Ceci est en partie dû à l'intégration des auxiliaires dans le calcul des effectifs depuis août 2019.



## Pyramide des âges

L'administration communale de Saint-Sulpice compte une nette majorité féminine avec 38 collaboratrices pour 20 collaborateurs, dont l'âge moyen se situe entre 40 et 50 ans.



## 2. RÉALISATIONS RH 2019

Le service a mené les projets suivants :

- Refonte complète du règlement du personnel et de l'échelle salariale en collaboration avec la délégation du personnel formée de 6 membres (le projet sera soumis d'ici juin 2020 au Conseil);
- Mise en place d'un système de gestion du temps à l'ensemble des services (phase test terminée au 31.12) ;
- Mise en conformité de l'ensemble des contrats de travail ;
  - Établissement d'un canevas des cahiers des charges ;
  - Établissement d'un formulaire et processus de bilan annuel. Les bilans 2019 auront lieu tout début 2020 en présence du RH ;
  - Documentation de processus RH et formulaires y relatifs, notamment concernant le recrutement ;
  - Organisation de trois jours de formation des cadres, sur le thème « l'Essentiel du management » avec un intervenant externe dans le but de mettre à niveau les compétences managériales de nos chefs de service ;
  - Mise au concours de 13 postes, représentant environ 500 postulations à traiter ;
  - Traitement de 95 candidatures spontanées.

### Soutien des jeunes de la commune et environs

La Commune de Saint-Sulpice soutient les jeunes dans l'intégration au monde du travail sous différentes formes :

- Apprentissage formation initiale : actuellement nous formons deux apprentis. Le premier dans le métier d'employé de commerce en 2<sup>ème</sup> année, et la seconde dans le métier d'assistante socio-éducative de la petite enfance en 3<sup>ème</sup> année.
- Dans le cadre du projet LIFT : Saint-Sulpice a accueilli pour la première fois en 2019, 1 jeune en fin de parcours scolaire durant plusieurs journées découvertes au sein du service conciergerie du Collège des Pâquis. L'exercice sera reconduit en 2020.
- Job d'été : 5 jeunes ont eu la possibilité de faire un stage rémunéré, d'une durée de plusieurs jours à deux semaines, dans les services de conciergeries et de la voirie. L'exercice sera reconduit chaque année.



## SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal a assumé les nombreuses tâches qui sont les siennes en tant qu'organe administratif de coordination pour l'exécution des décisions municipales. Outre les tâches de secrétariat pour la Municipalité, il exécute les divers travaux administratifs en relation avec l'activité de la Municipalité et du Conseil communal.

Liste non exhaustive des différentes tâches incombant au Secrétariat municipal au 31.12.2019 :

<b>Municipalité</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Correspondance</li><li>• Procès-verbaux Municipalité et séances diverses</li><li>• Ouverture et acheminement du courrier</li><li>• Réception des appels téléphoniques</li><li>• Rédaction, impression et tenue à jour des règlements communaux</li><li>• Tenue à jour des lois</li><li>• Statistiques</li><li>• Gestion et mise à jour du site internet communal</li><li>• Service d'information au public par courriel et sms</li><li>• Avis de décès et registre des inhumations</li><li>• Archives</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procédures de naturalisation</li><li>• Autorisations de manifestations en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois</li><li>• Economat</li><li>• Gestion des ports de la commune (Venoge et Tissot)</li><li>• Vente des passeports-vacances</li><li>• Délivrance des macarons de parage</li><li>• Gestion des occupations, locations et contrats des salles de gym du collège des Pâquis</li><li>• Liaisons avec les autres services</li><li>• Relations avec les sociétés locales</li></ul>
<b>Conseil communal</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédaction et impression des préavis et du rapport de gestion de la Municipalité</li><li>• Impression des procès-verbaux et ordres du jour avant envoi des documents aux membres du Conseil en prévision des séances</li></ul>	

### JEUNES CITOYENS

En 2019, 26 jeunes Suissesses et Suisses de la commune ont obtenu leur majorité civique et ainsi accédé au rang de citoyennes et citoyens à part entière sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Avec 4 autres jeunes gens du même âge, de nationalité étrangère, ils ont été conviés à la traditionnelle réception des « nouveaux citoyens », organisée en leur honneur au carnotzet municipal le lundi 25 novembre 2019.

C'est autour d'une fondue chinoise, préparée et servie par l'Auberge "Le St-Sulpice", qu'ils ont eu l'occasion de dialoguer en toute simplicité avec des membres des autorités. 7 personnes sur les 30 invitées ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et pris part à cette manifestation.



### RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 7 novembre 2019, la commune a renoué avec la traditionnelle réception des nouveaux habitants qui n'avait plus été organisée depuis 2017 avec l'aide de l'USL. L'ensemble des nouveaux habitants arrivés sur le sol communal entre 2016 et 2018 ont ainsi été conviés à partager un apéritif dinatoire au Foyer paroissial.

Ils ont pu, à cette occasion, faire la connaissance et partager le verre de l'amitié avec les membres de la Municipalité et les chefs de service, mais également découvrir l'ensemble des associations, sociétés locales et groupements de la commune qui se sont présentés à eux.

Au total, une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité et pris part à cette manifestation qui sera renouvelée en 2020 pour accueillir les nouveaux Serpelious arrivés en 2019.

## OFFICE COMMUNAL DE LA POPULATION ET RÉCEPTION

### ORGANISATION DU SERVICE

L'Office communal de la population était composé, au 31 décembre 2019, de 4 collaborateurs et 1 apprenti :

- 1 préposée
- 1 préposée adjointe
- 1 collaboratrice
- 1 réceptionniste
- 1 apprenti (depuis mars 2019)

### TÂCHES DU SERVICE

Principales tâches assumées par le service :

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations.
- Convocation des habitants (arrivée, départ, changements d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Suivi des dossiers des étrangers et des déclarations de prise en charge.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis et carte de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (résidence secondaire).
- Etablissement des rapports de dénonciation.
- Gestion du registre des chiens.
- Gestion du registre des entreprises.
- Vente des cartes journalières CGN et CFF.
- Gestion des réservations des salles.
- Gestion du registre civique et des votations.
- Gestion des objets trouvés ou perdus.

Les différentes activités de l'Office communal de la population ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services de pouvoir effectuer leurs tâches.

### CHIFFRES DE LA POPULATION

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique (SCRIS), est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

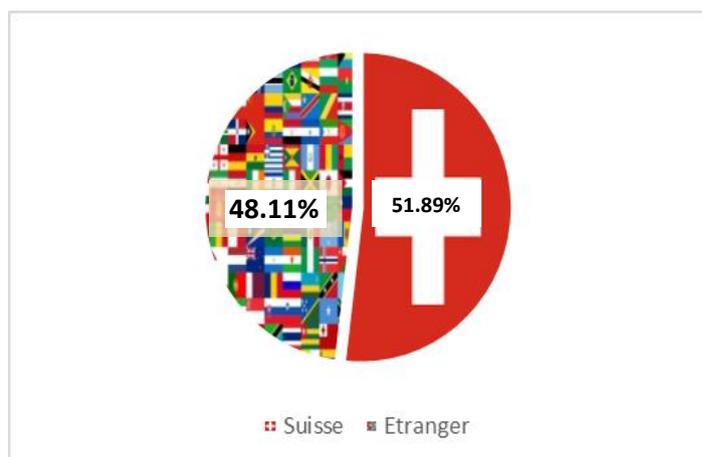
Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2019 s'élève à 4'717 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2019 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 4'804 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique. Le SCRIS prend en compte uniquement les données suivantes :

- Suisse établis
- Permis C - B
- Permis L résidant en Suisse depuis au moins un an
- Fonctionnaires internationaux
- Population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an

Ne sont pas compris :

- Population du domaine de l'asile et permis L résidant en Suisse depuis moins d'un an
- Personnes en résidence secondaire



A cet effet, les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

**Population au 31 décembre 2018 :**

4707	habitants
196	bourgeois
2271	confédérés
2240	étrangers
201	habitants en résidence secondaire.

**Population au 31 décembre 2019 :**

4804	habitants
238	bourgeois
2255	confédérés
2311	étrangers
164	habitants en résidence secondaire

Soit une variation annuelle de + 97

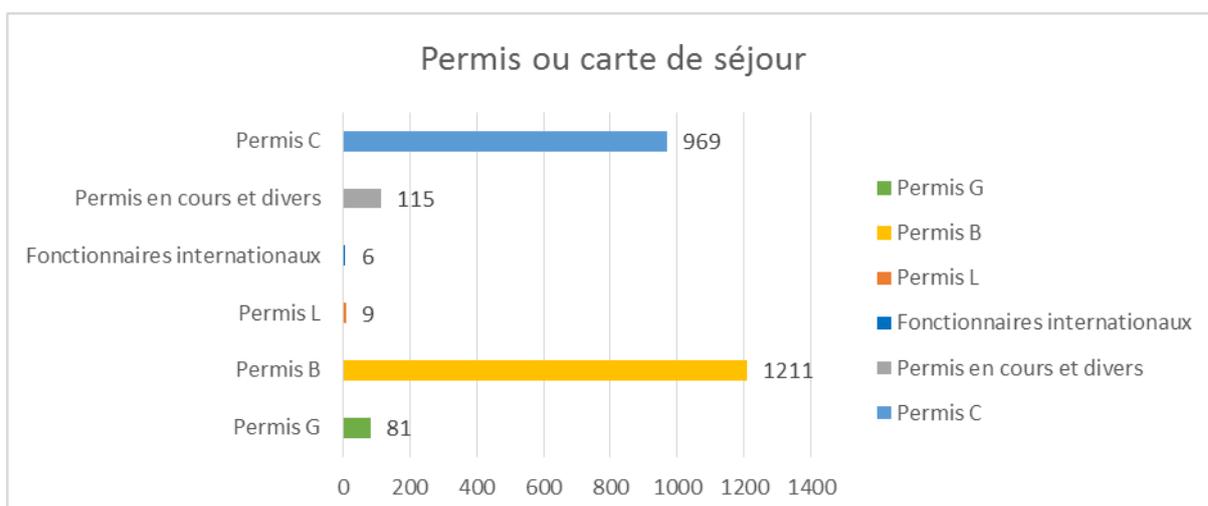
**Mutations :**

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Arrivée	1001	<b>1058</b>
Départ	1165	<b>1301</b>
Mariage	38	<b>48</b>
Divorce	15	<b>15</b>
Naissance	47	<b>39</b>
Décès	28	<b>27</b>
Naturalisation	40	<b>66</b>

**Permis pour étrangers au 31 décembre 2019 :**

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (C)	943	<b>969</b>
Personnes au bénéfice d'un permis de séjour (B)	1220	<b>1211</b>
Personnes au bénéfice d'un permis de courte durée (L)	19	<b>9</b>
Fonctionnaires internationaux	2	<b>6 (*)</b>
En cours d'attribution et divers	56	<b>115</b>
Total	2240	<b>2311</b>
Travailleurs frontaliers (permis G)	89	<b>81</b>

(\*) 2 étudiants ayant obtenu leur carte par le biais des parents, 1 haut fonctionnaire de l'OMS à Genève, 1 collaborateur du CIO à Lausanne, 1 personnel scientifique du CERN à Genève et 1 fonctionnaire (court-terme) de l'OMC à Genève.



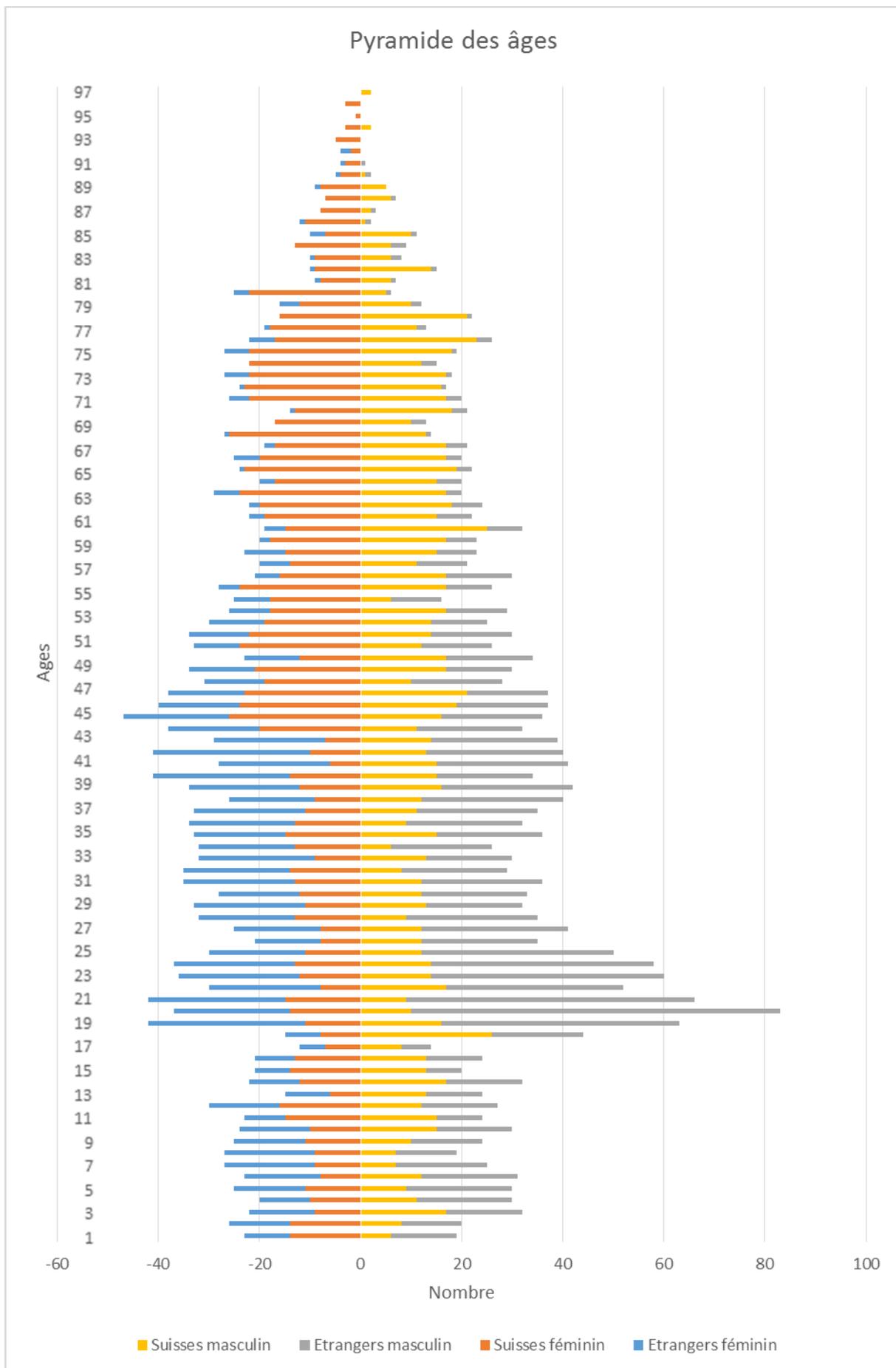
### Nationalités présentes à Saint-Sulpice :

La population étrangère de Saint-Sulpice est diversifiée avec 82 nationalités dénombrées.

Afghanistan	8
Afrique du Sud	1
Albanie	1
Algérie	5
<b>Allemagne</b>	<b>109</b>
Angola	1
Arabie saoudite	3
Argentine	2
Australie	7
Autriche	29
Bangladesh	1
Belgique	56
Bolivie	6
Bésil	34
Bulgarie	6
Cameroun	1
Canada	23
Chili	3
Chine	64
Chypre	10
Colombie	2
Corée (Sud)	17
Côte d'Ivoire	1
Croatie	2
Cuba	1
Djibouti	1
Égypte	4
Équateur	4
Espagne	91
Estonie	1
États-Unis	51
<b>France</b>	<b>810</b>
Grèce	26
Guinée	4
Hongrie	18
Inde	32
Indonésie	1
Iran	25
Irlande	8
Israël	4
<b>Italie</b>	<b>227</b>
Japon	14

Kazakhstan	1
Kosovo	3
Lettonie	8
Liban	17
Lituanie	3
Luxembourg	4
Macédoine	6
Malaisie	2
Malte	1
Maroc	23
Maurice	2
Mexique	11
Moldova	1
Nigéria	1
Norvège	2
Pakistan	7
Pays-Bas	31
Pérou	3
Philippines	3
Pologne	49
<b>Portugal</b>	<b>124</b>
République dominicaine	1
Roumanie	33
Royaume-Uni	65
Russie	44
Sénégal	1
Serbie	9
Singapour	2
Slovaquie	11
Suède	14
Taiwan (Taipei chinois)	5
Tchad	1
Tchéquie	16
Thaïlande	2
Togo	1
Tunisie	41
Turquie	20
Ukraine	16
Venezuela	3
Vietnam	1
<b>Total</b>	<b>2311</b>

### Pyramide des âges



Classes d'âges	Masculin		Total Masculin	Féminin		Total Féminin	Résultat total
	Suisses	Etrangers		Suisses	Etrangers		
2019	6	13	19	14	9	23	42
2018	8	12	20	14	12	26	46
2017	17	15	32	9	13	22	54
2016	11	19	30	10	10	20	50
2015	9	21	30	11	14	25	55
2014	12	19	31	8	15	23	54
2013	7	18	25	9	18	27	52
2012	7	12	19	9	18	27	46
2011	10	14	24	11	14	25	49
2010	15	15	30	10	14	24	54
2009	15	9	24	15	8	23	47
2008	12	15	27	16	14	30	57
2007	13	11	24	6	9	15	39
2006	17	15	32	12	10	22	54
2005	13	7	20	14	7	21	41
2004	13	11	24	13	8	21	45
2003	8	6	14	7	5	12	26
2002	26	18	44	8	7	15	59
2001	16	47	63	11	31	42	105
2000	10	73	83	14	23	37	120
1999	9	57	66	15	27	42	108
1998	17	35	52	8	22	30	82
1997	14	46	60	12	24	36	96
1996	14	44	58	13	24	37	95
1995	12	38	50	11	19	30	80
1994	12	23	35	8	13	21	56
1993	12	29	41	8	17	25	66
1992	9	26	35	13	19	32	67
1991	13	19	32	11	22	33	65
1990	12	21	33	12	16	28	61
1989	12	24	36	13	22	35	71
1988	8	21	29	14	21	35	64
1987	13	17	30	9	23	32	62
1986	6	20	26	13	19	32	58
1985	15	21	36	15	18	33	69
1984	9	23	32	13	21	34	66
1983	11	24	35	11	22	33	68
1982	12	28	40	9	17	26	66
1981	16	26	42	12	22	34	76
1980	15	19	34	14	27	41	75
1979	15	26	41	6	22	28	69
1978	13	27	40	10	31	41	81
1977	14	25	39	7	22	29	68
1976	11	21	32	20	18	38	70
1975	16	20	36	26	21	47	83
1974	19	18	37	24	16	40	77
1973	21	16	37	23	15	38	75
1972	10	18	28	19	12	31	59

	Masculin		Total Masculin	Féminin		Total Féminin	Résultat total
1971	17	13	30	21	13	34	64
1970	17	17	34	12	11	23	57
1969	12	14	26	24	9	33	59
1968	14	16	30	22	12	34	64
1967	14	11	25	19	11	30	55
1966	17	12	29	18	8	26	55
1965	6	10	16	18	7	25	41
1964	17	9	26	24	4	28	54
1963	17	13	30	16	5	21	51
1962	11	10	21	14	6	20	41
1961	15	8	23	15	8	23	46
1960	17	6	23	18	2	20	43
1959	25	7	32	15	4	19	51
1958	15	7	22	19	3	22	44
1957	18	6	24	20	2	22	46
1956	17	3	20	24	5	29	49
1955	15	5	20	17	3	20	40
1954	19	3	22	23	1	24	46
1953	17	3	20	20	5	25	45
1952	17	4	21	17	2	19	40
1951	13	1	14	26	1	27	41
1950	10	3	13	17	0	17	30
1949	18	3	21	13	1	14	35
1948	17	3	20	22	4	26	46
1947	16	1	17	23	1	24	41
1946	17	1	18	22	5	27	45
1945	12	3	15	22	0	22	37
1944	18	1	19	22	5	27	46
1943	23	3	26	17	5	22	48
1942	11	2	13	18	1	19	32
1941	21	1	22	16	0	16	38
1940	10	2	12	12	4	16	28
1939	5	1	6	22	3	25	31
1938	6	1	7	8	1	9	16
1937	14	1	15	9	1	10	25
1936	6	2	8	9	1	10	18
1935	6	3	9	13	0	13	22
1934	10	1	11	7	3	10	21
1933	1	1	2	11	1	12	14
1932	2	1	3	8	0	8	11
1931	6	1	7	7	0	7	14
1930	5	0	5	8	1	9	14
1929	1	1	2	4	1	5	7
1928	0	1	1	3	1	4	5
1927	0	0	0	2	2	4	4
1926	0	0	0	5	0	5	5
1925	2	0	2	3	0	3	5
1924	0	0	0	1	0	1	1
1923	0	0	0	3	0	3	3
1922	2	0	2	0	0	0	2
<b>Résultat total</b>	<b>1174</b>	<b>1317</b>	<b>2491</b>	<b>1319</b>	<b>994</b>	<b>2313</b>	<b>4804</b>

## REGISTRE DES ENTREPRISES

326 entreprises sont recensées sur la commune, nombre en augmentation par rapport à l'an dernier (267 en 2018). Toutes les entreprises sont désormais enregistrées dans le nouveau système informatique.

## REGISTRE CIVIQUE

La tenue du registre civique incombe, depuis juillet 2016, à l'Office communal de la population (OFCOPOP) qui assume l'intégralité des tâches inhérentes à la gestion du registre civique et au contrôle des votes anticipés par correspondance.

Avec le système VOTELEC, l'électeur peut voter en toute confidentialité par correspondance depuis chez lui ou se déplacer le dimanche du scrutin au bureau de vote, entre 10h et 11h, muni du matériel officiel qui lui a personnellement été adressé. Avant chaque votation/élection, le registre des électeurs actualisé est transmis par messagerie électronique au Canton, lequel adresse à chaque électeur le matériel ad hoc (carte d'électeur à usage unique, bulletin(s) de vote, enveloppe de vote et enveloppe de transmission). La carte d'électeur doit impérativement être complétée par la date de naissance et la signature du votant.



Le nombre des votes qui ne sont pas pris en compte à cause de la signature ou de la date de naissance manquante, incomplète ou croisée avec celle du conjoint, est constant. Dans la mesure du possible, il est pris contact avec les personnes concernées par téléphone pour les inviter à venir corriger leur erreur avant le vendredi midi précédant le scrutin. Cette démarche permet ainsi de valider de nombreux votes qui sinon auraient été déclarés nuls.

## VOTATIONS / ÉLECTIONS

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises en 2019 pour des votations ou élections.

Date	Votation	Elect. inscrits	Votants	Particip. (%)	Bulletins valables	Oui	Non	Blancs
10.02.19	 <b>Votation fédérale</b> concernant : Initiative populaire "Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage »	2045	970	47.43	951	329	622	14
19.05.19	 <b>Votations fédérales</b> concernant : Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) Mise en œuvre d'une modification de la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)	2048	1108	54.10	1084	910	174	24
		2048	1109	54.15	1100	850	250	7

## ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT - 17 MARS 2019 (1<sup>er</sup> tour)

Electeurs inscrits : 2040  
Bulletins rentrés : 835  
Bulletins valables (y.c. blancs) : 823  
Taux de participation : 40.93%

Les listes suivantes ont été déposées :

No	Liste	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	POP & Gauche en mouvement	1	21
2.	PLR - Les Libéraux-Radicaux	1	232
3.	Les Verts - Mouvement écologiste vaudois	1	170
4.	UDC	1	128
5.	PS - Parti Socialiste Vaudois	1	132
6.	Ensemble à Gauche	1	26
7.	PDC	1	73
	Sans dénomination de parti		31

Résultats cantonaux (majorité absolue : 72'643 suffrages) :

Liste(s) no	Candidat(e)	Suffrages Saint-Sulpice	Suffrages Canton	Élu(e)
3 et 5	RUIZ Rebecca	301	67'683 (45.59 %)	non
2 et 4	DESSAUGES Pascal	356	54'576 (37.56 %)	non
7	MARION Axel	73	8'760 (6.03 %)	non
6	DOLIVO Jean-Michel	26	5'984 (4.12 %)	non
1	TIMOFTE Anaïs	21	4'743 (3.26 %)	non
	voix éparses	0	1'435 (0.99 %)	non

Le mardi 19 mars 2019, à l'échéance des listes pour le 2<sup>ème</sup> tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, le bureau électoral cantonal a constaté que deux listes ont été valablement déposées contenant le nom d'une seule et même candidate, Rebecca RUIZ, qui a donc été élue tacitement.

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

20 octobre 2019

*Election des 2 membres vaudois au Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour de scrutin)*

Electeurs inscrits	:	2049	Bulletins valables	:	1084
Bulletins rentrés	:	1092	Taux de participation	:	53.29 %

Les listes suivantes ont été déposées :

No	Liste	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	Le Centre PEV - Parti Evangélique	2	7
2.	UDC	2	129
3.	POP & Gauche en mouvement	2	14
4.	Les Verts-e-s - Mouvement écologiste vaudois	2	227
5.	Ensemble à gauche	2	8
6.	Vert'libéraux - Créateurs d'avenir	2	88
7.	Le Centre UDF EDU - Union Démocratique Fédérale	2	2
8.	PLR - Les Libéraux-Radicaux	1	311
9.	Le Centre PDC	2	29
10.	PS - Parti Socialiste	2	114
11.	Démocratie directe, SpiritualitéS et Nature	2	1
	Sans dénomination de parti		152

Liste n°	Candidat(e)	Suffrages obtenus sur des bulletins à Saint-Sulpice	Suffrages obtenus dans le Canton
4 - 10	Thorens Goumaz Adèle	392	72'416 (39.90 %)
4 - 10	Marra Ada	370	71'997 (39.66 %)
8	Français Olivier	419	53'049 (29.23 %)
2	Nicolet Jacques	144	32'045 (17.65 %)
2	Buffat Michael	149	29'639 (16.33 %)
6	Chevalley Isabelle	163	21'982 (12.11 %)
6	Pointet François	96	12'634 (6.96 %)
1 - 7 - 9	Béglé Claude	59	6'730 (3.71 %)
1 - 7 - 9	Bachmann François	40	6'393 (3.52 %)
5	Meinherz Franziska	12	4'557 (2.51 %)
3	Borel Bernard	16	4'476 (2.47 %)
3	Timofte Anaïs	17	4'401 (2.42 %)
5	Luccarini Yvan	10	4'025 (2.22 %)
11	Tiburzio Annick	2	1'077 (0.59 %)
11	Pahud Olivier	2	963 (0.53 %)
	Voix éparses	9	

Aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour de l'élection (90'759 voix).



**20 octobre 2019**  
**Election de 19 membres vaudois au Conseil national**

Electeurs inscrits	: 2049	Bulletins valables (y.c. blancs)	: 1060
Bulletins rentrés	: 1075	Taux de participation	: 52.46 %

Les listes suivantes ont été déposées :

Liste	Parti	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	<b>Parti socialiste vaudois</b>	<b>19</b>	<b>2'949</b>
2.	Jeunesse socialiste vaudoise - JSV	19	163
3.	Jeunes UDC Vaud	19	264
4.	PDC ouVERTure	12	109
5.	Liste Transition Citoyenne Vaud	19	26
6.	<b>PVL - les vert'libéraux</b>	<b>19</b>	<b>1'541</b>
7.	EP - Parti Ouvrier et Populaire (POP)	19	284
8.	Urgence Ecologique (Nous-mêmes)	1	34
9.	AdC / Parti Evangélique (PEV)	19	123
10.	PLR Innovation	19	551
11.	Démocratie Directe, SpiritualitéS et Nature	9	32
12.	Action Nationale-Démocrates Suisses/VD	9	4
13.	<b>UDC Vaud</b>	<b>19</b>	<b>2'387</b>
14.	<b>Les Vert-e-s Mouvement écologiste vaudois</b>	<b>19</b>	<b>3'167</b>
15.	AdC / UDF Union Démocratique Fédérale	8	21
16.	Jeunes Vert-e-s vaudois-e-s JVVVD	19	716
17.	<b>PLR - Les Libéraux-Radicaux</b>	<b>19</b>	<b>5'793</b>
18.	PDC	17	445
19.	PVL - Les jeunes vert'libéraux	19	566
20.	Parti Pirate Vaudois	10	124
21.	Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois	19	53
22.	AdC / PBD Le juste milieu	12	33
23.	PNS - Parti Nationaliste Suisse	11	0
24.	EP - Ensemble à Gauche	19	230
	Suffrages blancs		525

Ont été élus :

Liste	Candidat	Suffrages canton	Liste	Candidat	Suffrages canton
01	<b>Maillard</b> Pierre-Yves	59'514	14	<b>Thorens Goumaz</b> Adèle	47'674
	<b>Marra</b> Ada	49'953		<b>Brélaz</b> Daniel	37'667
	<b>Nordmann</b> Roger	45'649		<b>Michaud Gigon</b> Sophie	32'205
	<b>Bendahan</b> Samuel	37'923		<b>Porchet</b> Léonore	30'860
	<b>Crottaz</b> Brigitte	37'755	17	<b>Français</b> Olivier	50'328
06	<b>Chevalley</b> Isabelle	26'488		<b>Moret</b> Isabelle	48'664
	<b>Pointet</b> François	13'390		<b>Feller</b> Olivier	46'542
13	<b>Grin</b> Jean-Pierre	35'966		<b>de Quattro</b> Jacqueline	44'996
	<b>Nicolet</b> Jacques	33'537		<b>Borloz</b> Frédéric	40'962
	<b>Buffat</b> Michaël	31'677			

**10 novembre 2019**  
**Election des 2 membres vaudois au Conseil des Etats (second tour de scrutin)**

Electeurs inscrits	: 2070	Bulletins valables (y.c. blancs)	: 964
Bulletins rentrés	: 983	Taux de participation	: 47.49 %

Les listes suivantes ont été déposées :

No	Liste	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	PLR Les Radicaux Vaud et PLR Les Libéraux Vaud	1	530
2.	Les Verts	2	226
3.	PSV - Parti Socialiste Vaudois	2	121
	Sans dénomination de parti		83

Ont été élus

Liste(s) no	Candidat(e)	Suffrages Saint-Sulpice	Suffrages Canton	Élu(e)
1	FRANÇAIS Olivier	605	86'380 (53.78 %)	oui
2 et 3	THORENS GOUMAZ Adèle	400	83'060 (51.71 %)	oui

N'a pas été élue

2 et 3	MARRA Ada	380	76'219 (47.45 %)	non
--------	-----------	-----	------------------	-----

## INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Liste des signatures pour des initiatives et référendums contrôlées en 2019 par l'Office communal de la population :

Objet	Contrôlées	Valables
Référendum fédéral RFFA « Non à l'arnaque fiscale ! »	30	26
Référendum fédéral contre la modification du 14.12.18 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)	17	13
Initiative populaire fédérale « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)	228	179
Initiative vaudoise pour la protection du climat	96	83
Initiative populaire fédérale « Non à l'élevage intensif en Suisse »	159	136
Référendum contre la modification de la Loi sur la chasse	50	46
Référendum contre la modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD)	14	14
Référendum contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)	37	34
Référendum « NON au coûteux congé paternité »	31	27
Initiative populaire fédérale « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé » (initiative pour un frein aux coûts)"	97	87
Initiative populaire fédérale « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile » (initiative correctrice)	26	23
Initiative populaire fédérale « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie » (Initiative d'allègement des primes)	14	14
Initiative populaire fédérale « Pour un climat sain » (Initiative pour les glaciers)	73	70

## CHIENS

L'Office communal de la population tient à jour le registre des chiens.

Nous avons recensé 248 chiens au 31.12.2019 (250 en 2018). 70 races différentes de chiens sont dénombrées, contre 60 au 31.12.2018.

Deux fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 100.00) et de l'impôt cantonal (CHF 100.00). Les personnes au bénéfice des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en va de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des départs, des décès et des changements de propriétaires.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois.
- Attribution aux propriétaires des chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base des données fédérale des chiens « AMICUS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.



## INFORMATIQUE

### LOGICIEL POUR LE SERVICE DES FINANCES

Le logiciel ABACUS, fourni par la société OFISA, est utilisé par de nombreuses communes dans le canton de Vaud. Cet intégrateur est également le fournisseur du logiciel NEST pour l'Office communal de la population. Le support donné aux utilisateurs est très faible en comparaison avec d'autres standards dans l'industrie. Une commune comme Lausanne a même décidé de créer son propre groupe interne de support afin de combler aux lacunes d'OFISA. Durant l'année 2019, nous avons dû procéder à une mise à jour du logiciel ABACUS et ce sont nos ressources internes qui ont dû effectuer les tests de cette nouvelle version, générant ainsi des coûts supplémentaires.

### SITE INTERNET

Les informations publiées sur le site sont en permanence mises à jour par le Secrétariat municipal ainsi que d'autres services communaux. Du point de vue support « outil », c'est la société WNG qui en assure la maintenance.

Au printemps 2019, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de CHF 37'800.00 pour le développement d'un logiciel de réservation des salles communales en ligne, au travers de notre site internet, permettant aussi le paiement en ligne de ces locations. Ce logiciel sera en interface avec ABACUS, cité ci-dessus, pour les transactions financières via « Postfinance ». Le déploiement de cette facilité sera effectif en 2020. Cet outil va permettre d'améliorer l'efficacité de notre administration en la matière.

### COMMUNICATION PAR FIBRE OPTIQUE ET INSTALLATION DE WIFI PROFESSIONNELS

Après le déploiement de la fibre liant le bâtiment scolaire des Pâquis, les immeubles du Centre 60 (bâtiment des Crêtes) et du Centre 47 (bâtiment de Secrétariat municipal), la mise en service de tout le matériel associé (antennes Wifi, serveurs d'interconnexion, connexion au réseau du canton, logiciel de protections, certificat de licences, etc) a été finalisée en 2019. La fibre a été déployée aussi jusqu'à la croisée chemin du Laviau / Rue du Centre.

La connexion du bâtiment du Centre 59 (Complexe communal du Léman) sera finalisée en 2020, attendant l'opportunité de fouilles d'assainissement entre la rue du Centre et l'immeuble précité, pour relier la salle du Conseil communal à cette fibre.



### LOGICIEL POUR LA GESTION DU TEMPS DES EMPLOYÉS

Passé commande en printemps 2018, le logiciel MOBATIME de contrôle du temps de travail a été déployé en 2019, sous la responsabilité de notre chef RH. La complexité des variances des horaires : personnel à l'heure (UAPE), de ceux de la voirie et de l'administration a été une source de dépenses extraordinaires en termes de support par notre fournisseur.

L'interface au module « Salaire » d'ABACUS, reste à finaliser en 2021. Un coût supplémentaire devra être porté au budget 2021.

### PROJET FUTUR

Une première investigation est en cours pour la recherche d'un produit GED (Gestion électronique des documents). La première étape est d'établir les besoins à couvrir par notre administration et aussi d'autres services de notre commune. La sélection d'un bureau d'analyste sera un objectif pour 2020.

## FINANCES

Reprise du dicastère des Finances par Mme Theumann dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### SERVICE DES FINANCES

Lors du 2<sup>ème</sup> semestre 2019, le Service des finances a, en plus de ses tâches de base, travaillé sur plusieurs projets, l'objectif principal étant de minimiser les risques associés à un manque de procédures internes.

Une comptabilité des finances publiques complexe, une situation financière négativement impactée par une péréquation toujours plus importante (équivalente à 66 % des recettes fiscales), des exigences du Conseil et de la COGEFI plus pointues, plusieurs éléments qui nous ont poussés à continuer de mettre en place une systématique plus rigoureuse afin de mieux mettre en perspective les décisions à prendre.

En parallèle, des formations ont été initiées à l'interne comme à l'externe, dans un objectif de professionnalisation des tâches et décisions budgétaires.

Les projets suivants :

1/ ont été initiés :

- Mise en place d'un programme de formation pour la COGEFI et le Conseil

2 / sont en cours de développement :

- Mise en place d'une systématique interne pour définir un budget plus rigoureux et précis
- Mise en place d'un Système de Contrôle Interne et de gestion des risques (1<sup>ère</sup> étape)
- Optimisation de la gestion des débiteurs
- Optimisation de la gestion de la trésorerie et des emprunts
- Amélioration du processus de recours en matière d'impôts
- Étude sur l'optimisation de la gestion financière des déchets

3/ ont été menés à terme :

- Mise en place d'un reporting financier et opérationnel à la Municipalité
- Mise en place de comptabilité analytique pour les salaires
- Révision des clés de répartition pour optimiser la gestion financière
- Optimisation de la gestion des débiteurs
- Mise à jour de la base de données permettant une facturation adéquate des taxes communales
- Présentations techniques/thématiques à la COGEFI
- Mise en place d'un processus de gestion des taxes de raccordement
- Implémentation de la nouvelle version des systèmes de facturation et de comptabilité
- Formation de l'équipe pour améliorer le contrôle, la qualité et la faculté de se remplacer au sein de l'équipe

#### En 2020 et au-delà ?

Durant l'année écoulée, le Service des finances a professionnalisé plusieurs tâches inhérentes à ce service, en accord avec l'état des risques identifiés déjà en 2018. Ce travail va se poursuivre en 2020, avec la priorité mise sur la finalisation d'un système de contrôle interne financier. Ceci permettra une gestion financière rigoureuse à tous les niveaux, de la gestion des débiteurs à la prise de décision judicieuse sur les investissements à venir.

En parallèle, un effort de pédagogie avec des formations à plusieurs niveaux seront aussi nécessaires pour mettre tous les intervenants à un même niveau de compréhension.

Finalement une revue de certains règlements (déchets, frais de fonctionnement) et de leur application sera nécessaire pour optimiser les tâches opérationnelles du service et une amélioration de la gouvernance financière.

### Procédure en cours

Il existe un litige dans les comptes « Municipalité » et « Manifestations-réceptions ». La Municipalité est dans l'attente d'une prise de position du Conseil d'État à ce sujet.

### Missions et responsabilités

Le Service des finances (3 EPT) assume les responsabilités suivantes :

- Tenue de la comptabilité générale et clôture des comptes,
- Gestion des salaires et collaboration à la gestion du personnel,
- Gestion de la trésorerie, des titres et des placements,
- Gestion des paiements des débiteurs et des créanciers,
- Gestion des assurances,
- Gestion des diverses facturations et du contentieux,
- Coordination et élaboration du budget de fonctionnement et du plan des investissements,
- Crédits complémentaires au budget de fonctionnement et aux crédits d'investissements,
- Planification, études et analyses financières,
- Décomptes et assujettissement TVA,
- Gestion du Système de contrôle interne, Gestion des risques.

Dans le cadre de ses missions, le Service des finances accomplit également les tâches énoncées ci-après :

- Appui régulier à la facturation des prestations fournies par le réfectoire scolaire,
- Appui régulier à l'UAPE pour des tâches relatives aux salaires, aux paiements et aux statistiques,
- Gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, relation avec les autorités fiscales cantonales,
- Arrêté d'imposition,
- Élaboration et mise à jour de la planification financière communale,
- Gestion du cadastre administratif et perception de l'impôt foncier,
- Perception d'impôts (Impôt foncier, tombolas et lotos) et de taxes (séjour, déchets, raccordement au réseau d'égouts, chiens, taxes d'amarrage),
- Facturations diverses liées aux établissements scolaires.



# BÂTIMENTS DOMAINES ET FORÊTS

## BÂTIMENTS

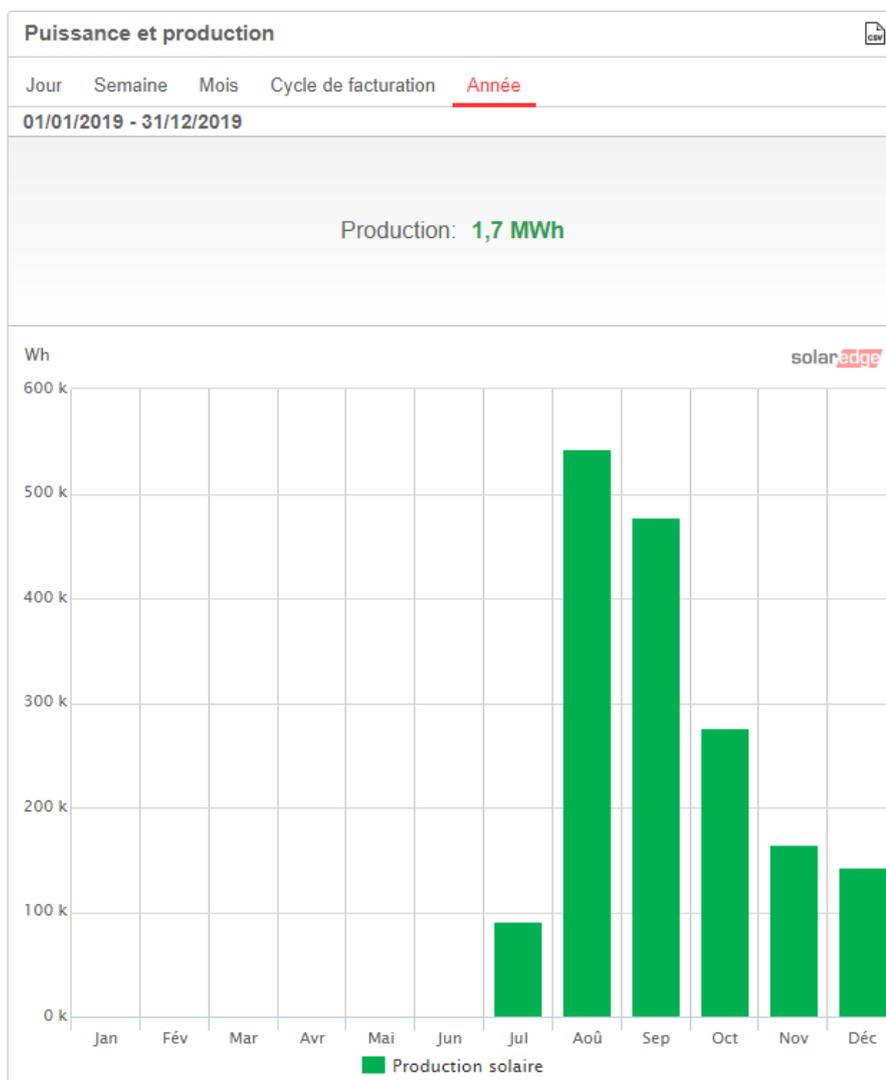
### 3500 CENTRE 60

Réparation de la porte d'entrée de l'office de la population : plusieurs problèmes techniques de réglage de la sensibilité de la détection des personnes, changement de la gâche électrique (sous garantie).

Salle des commissions : installation d'un éclairage plus performant et pose d'un tableau interactif.

Réglages des ventilations WC + cuisines, remplacement des entrées d'air contrôlées.

Photovoltaïque : changement de l'onduleur sous garantie et mise en service d'une interface web pour l'enregistrement des données de production solaire.



Réglage du système de chauffage et mise en service des compteurs de chaleurs du groupe de chauffage et compteurs d'eau de l'appartement.

### Évolution de la consommation d'énergie par année



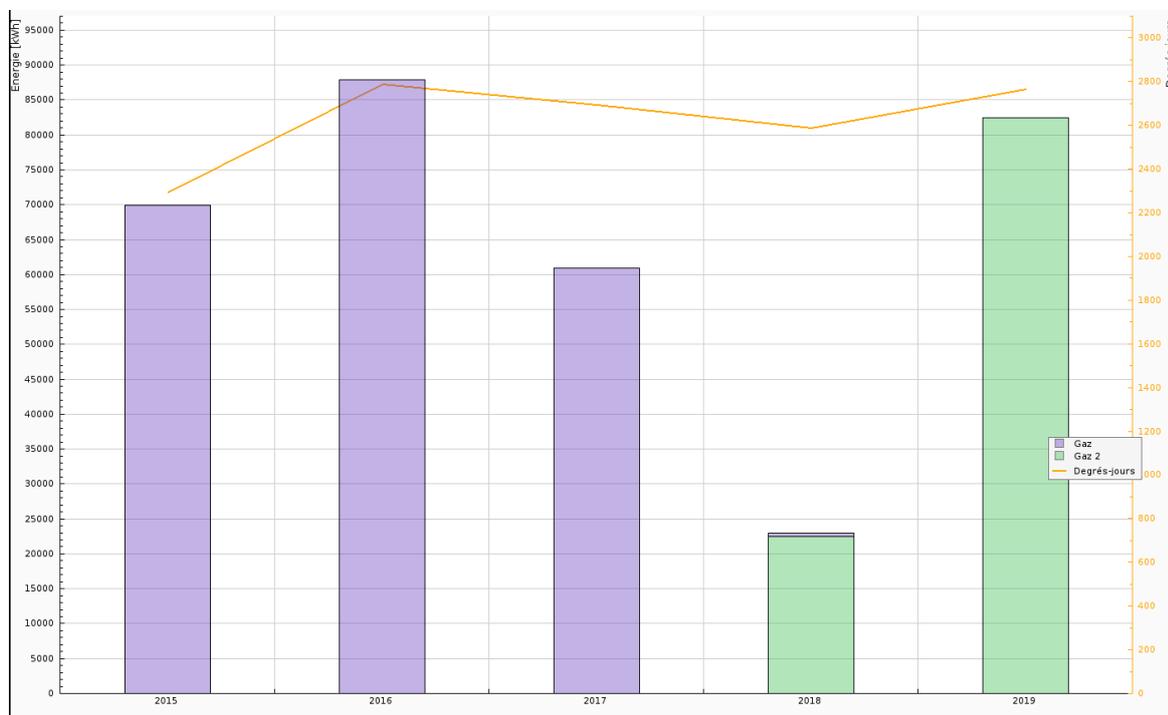
Le nombre de degrés-jours d'une période de chauffage est la somme des relevés de tous les jours durant lesquels le chauffage a été théoriquement en fonction (jours de chauffage).

### 3501 CENTRE 47 ET 14-AVRIL

Des dégradations de la façade sud du bâtiment du 14-Avril sont examinées, leurs réparations devraient être programmées en 2021.

Dépannage du système de ventilation : changement moteur clapet coupe-feu + changement sonde de CO<sup>2</sup> défectueuse + contrôle et changement des paramètres du nouveau système de régulation.

## Évolution de la consommation d'énergie par année Les consommations 2017 et 2018 sont erronées en raison d'un défaut de compteur



### 3503 BOCHET 1

Contrôle OIBT abri PC et travaux de remise en conformité par un électricien.

Changement d'affectation de l'abri PC devenu abri public et élaboration d'un plan d'entretien selon les recommandations. Des travaux d'aménagement devront être réalisés en prévision de la mise à disposition à des fins civiles.

Une étude sera menée par une doctorante en architecture.

### 3504 CENTRE 59 COMPLEXE DU LÉMAN

Café-restaurant :

- Contrôle OIBT et travaux de remise en conformité par un électricien
- Réfection de la peinture
- Remise en état de la terrasse à l'entrée de l'établissement et pose de bacs à fleurs par le Service de voirie
- Réparation de la porte de sortie de secours à la cuisine et de la porte d'entrée du bureau du tenancier

Abri PC :

- Remplacement d'une vitre

Salles des sociétés locales :

- Réparation des WC de la salle de musique (anciennement nommée chant/samaritains)
- Changement de téléphone

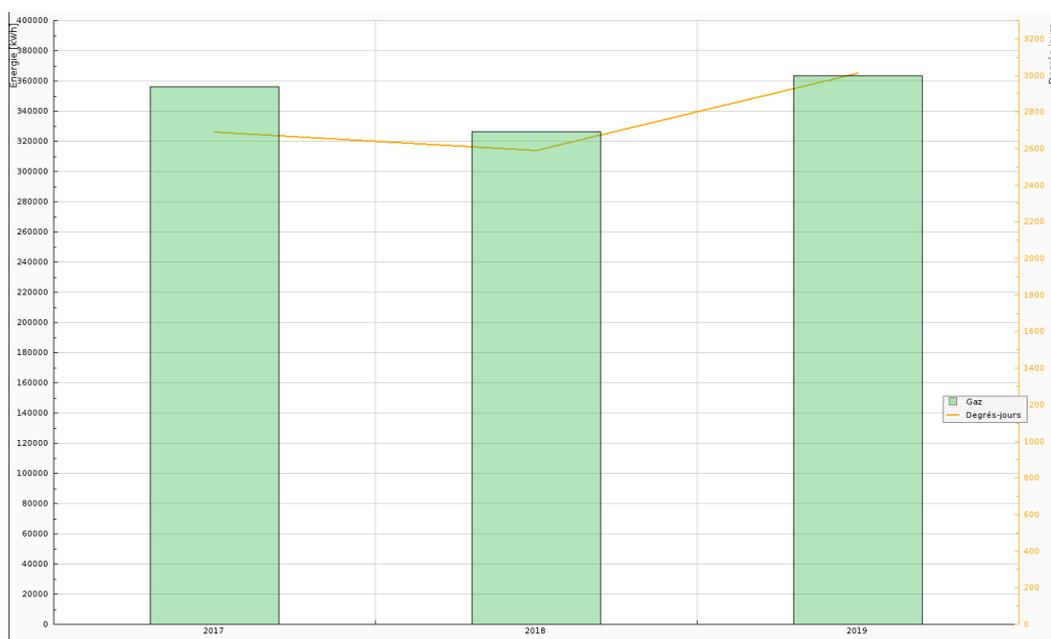
Salle du Conseil communal :

- Changement des rideaux de la salle
- Mise en place d'un système Salto d'ouverture des portes
- Changement de l'émetteur récepteur micro-cravate
- Dépannage du système d'allumage lumière de la salle
- Changement du routeur wifi

Demande de subvention pour nouvelle installation de chauffage au gaz.

Réglage du système de chauffage et suivi des consommations.

## Évolution de la consommation d'énergie par année



### 3505 BÂTIMENTS DIVERS

Démolition de la villa au chemin des Pâquis 7 (parcelle n°339) achevée et aplanissement du terrain en collaboration avec la voirie.

#### **WC publics :**

Réparation de l'éclairage du débarcadère, changement du réducteur de pression défectueux aux Pierrettes, réparation des dégâts causés par des incivilités dans plusieurs WC (portes, carrelages).

Pose d'une prise triphasée aux Pierrettes pour la manifestation « Cap sur l'Ouest ».

#### **Stations de relevages :**

Changement d'un onduleur défectueux.

Changement d'un automate programmable par Epura.

#### **Achat du Centre 152 :**

De nombreuses fissures sont apparentes sur le bâtiment. Un rapport technique a été établi, qui préconise la pose de témoins sur les fissures et d'étai sur le balcon. Cela a permis de mettre à disposition les locaux au nouveau club de plongée de Saint-Sulpice.

#### **Bâtiment de l'enfance (garderie) :**

Développement et suivi du projet avec l'aide d'un bureau d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (BAMO), validation des choix de matériaux et proposition technique.

### 3506 FOYER DES PÂQUIS

Rachat du foyer, reprise des contrats de maintenance et gestion de l'entretien courant.

Mise à disposition du foyer pour la Société de gym et démontage du lustre en collaboration avec la voirie.

### 3507 BÂTIMENT DE LA VOIRIE - CENTRE 138

Un contrat de location d'une durée de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et renouvelable de mois en mois, a été conclu pour du stockage de matériel de décoration au 1<sup>er</sup> étage, ceci. Il est précisé que l'insalubrité de ces locaux interdit toute autre activité que celle-ci.

Remplacement de la cuisine d'un des deux logements du 2<sup>ème</sup> étage, rendue insalubre par une inondation.

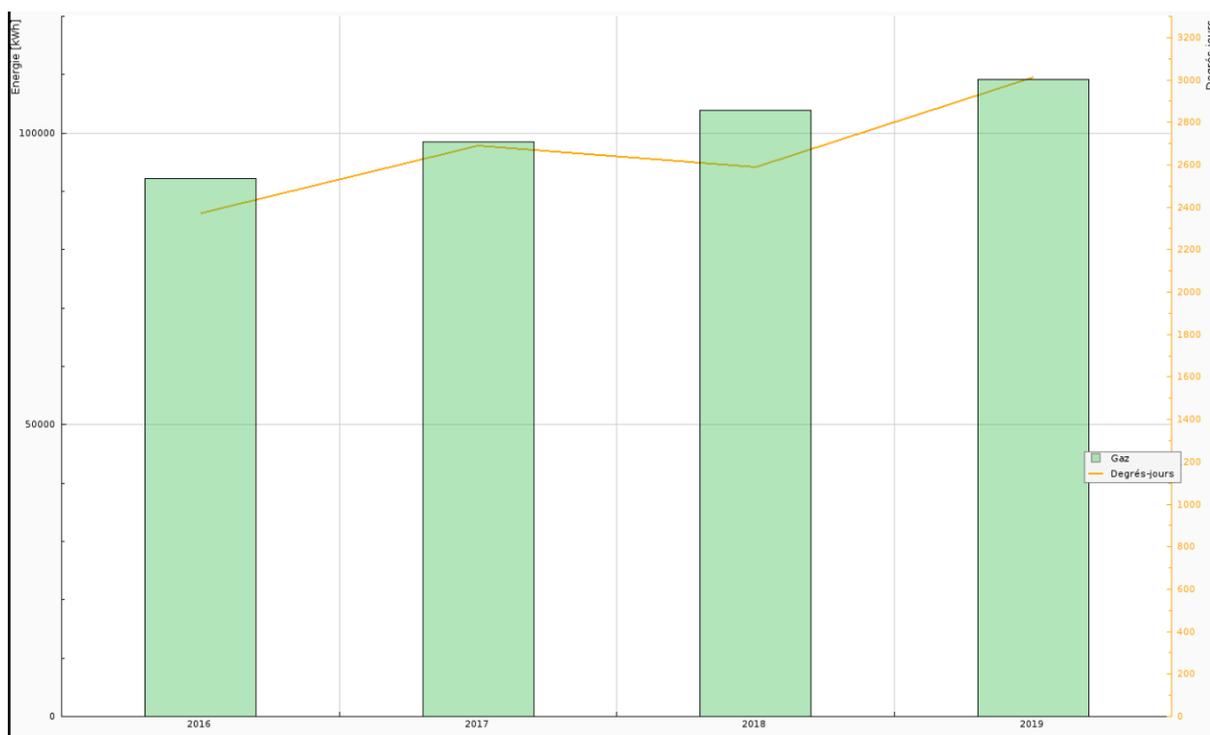


Remplacement d'un lave-vaisselle dans le 2<sup>ème</sup> appartement et demande de prime électroménager Equiwatt.  
Contrôle OIBT du local de voirie + appartement et travaux de remise en conformité par un électricien.  
Dépannage d'une fuite due à la corrosion sur l'introduction d'eau.  
Dépannage de la pompe de la chaudière grippée.  
Création d'un local administratif pour le Bureau du Conseil communal et installation d'un système de serrure Salto.

### 3508 CENTRE 52

Contrôle OIBT des appartements et salles de l'Espace 52. Remise en conformité par un électricien.  
Remplacement du lave-linge et du sèche-linge buanderie de l'immeuble. Demande de prime électroménager Equiwatt.

### Évolution de la consommation d'énergie par année



### 5110 BÂTIMENT SCOLAIRE - PAVILLON

Remise en fonction du pavillon scolaire pour la mise à disposition d'une de ses salles au Lausanne Racing Team de l'EPFL :

- Création d'une nouvelle alimentation électrique depuis le collège, contrôle de l'éclairage de secours et rapports OIBT.
- Remise en fonction de l'eau avec contrôle de sa qualité.
- Pose d'un tableau électrique provisoire pour alimenter une pompe à chaleur en test.
- Raccordement définitif de la PAC avec entretien et dépannage.
- Réparation d'un vitrage suite à des incivilités.
- Nettoyage des trois salles pour mises à disposition futures.

### 5130 COLLÈGE DES PÂQUIS

De nombreux contrôles de débit d'air ont été effectués durant l'été pour favoriser le rafraîchissement nocturne des locaux.

Les traces d'humidité détectées dans le sous-sol, les gradins et le garage ont été traitées. Ils restent sous surveillance en 2020.

Certains bancs et porte-chaussures ont été refixés. Des tapis de propreté encastrés ont été posés pour éviter l'entretien coûteux de tapis absorbants.

Une tentative de remise en état des sols de la bibliothèque par l'entreprise qui a exécuté les travaux n'a pas donné satisfaction. Une nouvelle intervention est prévue en 2020.

Création de jeux peints au sol et d'une ligne rouge pour définir précisément le périmètre de jeu des enfants.



Réparation de la station endommagée par la foudre.

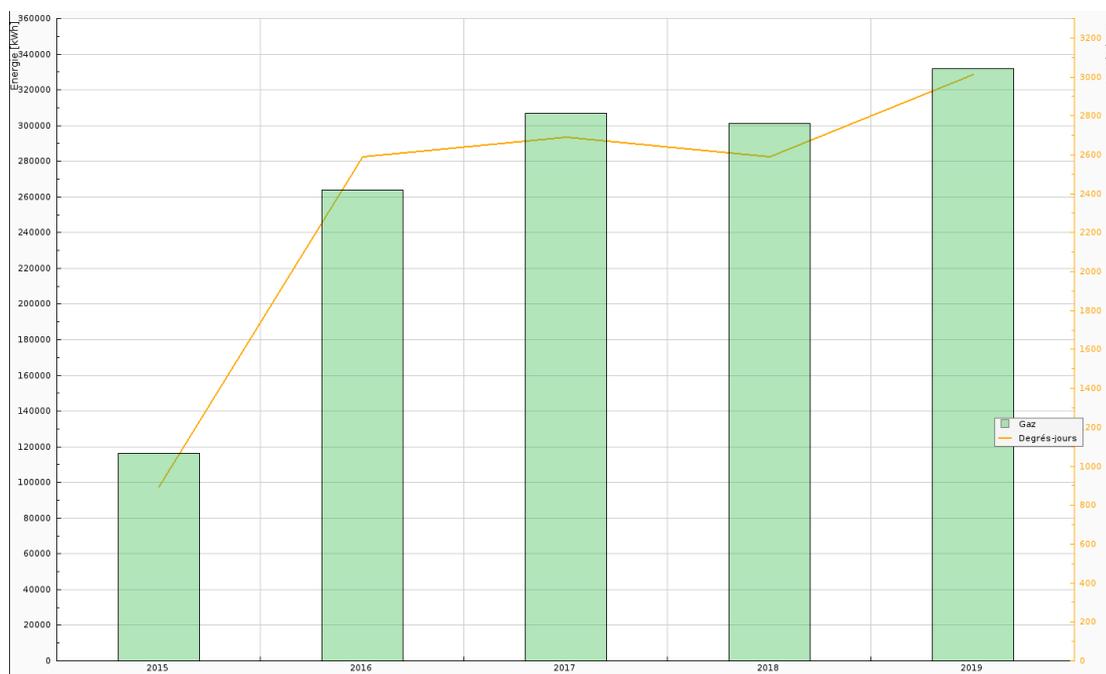
Déménagement du concierge qui a quitté l'appartement de fonction, qu'il est prévu de transformer en salle de classe.

De nombreuses déprédations ont été commises au collège, stores, mobiliers de jardin et graffitis.

Toutes les salles de classes étaient occupées en 2019. La possibilité de transformer les salles de science et de musique sera probablement utilisée en 2020.

Une consommation plus élevée a été constatée en 2019. Elle suit l'évolution du nombre de degrés-jours de la période de chauffage et la somme des relevés de tous les jours durant lesquels le chauffage a été théoriquement en fonction.

## Évolution de la consommation d'énergie par année



## DOMAINES

### PLACES - PARCS - PROMENADES

Les travaux d'entretien et d'améliorations suivants ont été réalisés en 2019 :

- Réfection de la peinture des bancs publics en mauvais état.
- Aide pour les jardins participatifs « Légumes perchés ».
- Remplacement des portes des toilettes du Débarcadère.
- Essai de pièges à phéromones pour la pyrale et les chenilles processionnaires.
- Plantation d'un carré de tulipes blanches/roses pour une action de soutien en faveur du cancer du sein.
- Création d'une bordure en métal pour les massifs devant l'immeuble de la rue du Centre 60.
- Nettoyage de la zone en tartan (sol souple) du parc du Russel.
- Organisation d'une action d'arrachage de la renouée du Japon avec des bénévoles et la collaboration de l'ASL (Association pour la Sauvegarde du Léman).
- Fauchage 1 à 2 fois l'an des surfaces laissées en jachère pour préservation de la biodiversité
- Entretien des arbres majeurs de la commune avec l'aide de spécialistes
- Assistance au bûcheron pour assurer la sécurité lors de travaux d'abattage.
- Entretien des chemins forestiers.

Saint-Sulpice peut être fière de ses parcs, forêt et rivages.

Le Service de voirie, sous la responsabilité de M. Claude-Alain Rouge, les entretient avec beaucoup de soin et de professionnalisme pour le plus grand plaisir des citoyens et nombreux promeneurs en provenance des communes voisines.

## CIMETIÈRE

Tâches effectuées par le service de voirie en 2019 :

- Retrait et évacuation des monuments funéraires (environ 40 m<sup>3</sup>) et des plantations.
- Plantation d'une haie vive : Spirée, Chèvrefeuille, Cornouiller, Weigélia, Troène et Fusain.
- Apport d'environ 10 m<sup>3</sup> de terre végétale pour aplanir la zone de désaffectation.
- Installation de 2 nouveaux robinets pour l'arrosage (à l'entrée et à la sortie du cimetière).
- Pose de 2 nouveaux conteneurs pour le tri des déchets du cimetière (incinérables et compost).

Environ 14 jours de travail ont été effectués pour 2 personnes de la voirie.

- Paysagiste : pavage, mise en place des terres et ensemencement du terrain.
- Création d'un chemin en pavés.
- Pose d'un tuyau pour les nouveaux robinets (sous les pavés).
- Ensemencement d'une prairie.

## VIGNE

La vigne située au sud de la Maison de Commune est entretenue et sa récolte vinifiée par la famille Henri Cruchon, vigneron à Echichens, à notre entière satisfaction.



surface totale de la vigne : 1'822 m <sup>2</sup>		
cépage chardonnay : 524 m <sup>2</sup>	cépage viognier (*) 250 m <sup>2</sup>	cépage pinot noir servagnin : 1'048 m <sup>2</sup>

La vendange 2019 a produit le résultat suivant :

- chardonnay                      180 kg (91° Oe)    soit 156 bouteilles    (317 kg (97° Oe), 253 bouteilles en 2018)
- viognier                              75 kg (97° Oe)    soit 65 bouteilles    (175 kg (96° Oe), 152 bouteilles en 2018)
- pinot noir servagnin        717 kg (102° Oe) soit 618 bouteilles    (807 kg (97° Oe), 695 bouteilles en 2018)

Stock de vin communal au 31.12.2019 :	blanc (chardonnay) 2018	216 bouteilles
	blanc (viognier) 2018	150 bouteilles
	rouge (pinot noir servagnin) 2017	330 bouteilles
	rouge (pinot noir servagnin) 2018	624 bouteilles

(\*) produit et encavé sur les acquits du vigneron.

## PORTS DE LA VENOGUE ET « TISSOT »

La gestion administrative des ports est assurée par le bureau du Secrétariat municipal sur la base du Règlement du port de la Venoge, rive gauche, et du port Tissot. Le contrôle des ports sur site est assuré par le service communal de voirie.

### Tarif des taxes d'amarrage perçues en 2019 :

- domicilié à Saint-Sulpice ou à Préverenges pour la Venoge par place et par année : CHF 400.00
- domicilié dans une autre commune par place et par année : CHF 600.00

### **Port de plaisance de la Venoge**

Capacité : 59 places, dont 57 louées et 1 visiteur + 1 police/secours

### **Port Tissot**

Capacité : 15 places louées

La liste d'attente pour l'obtention d'une place d'amarrage dans l'un des ports comprenait, au 31 décembre 2019, 54 inscriptions de personnes domiciliées à Saint-Sulpice et Préverenges (dont les habitants ont la priorité sur les citoyens d'autres communes pour l'obtention d'un ponton). Elle est dorénavant fermée, en prévision de l'étude d'un futur port pour pallier la suppression des places d'amarrage prévue dans le cadre du projet de renaturation de la Venoge.

Durant l'année 2019, plusieurs pontons à la Venoge, endommagés par l'érosion, ont été remis en état.



Port de la Venoge (rive gauche)



Port « Tissot »

## EXPLOITATION DU BATEAU FAUCARDEUR

Le faucardage des algues est une tâche saisonnière effectuée au moyen d'un bateau faucardeur, qui a été exploité selon la convention qui lie la commune à celles de Préverenges, Morges, Saint-Prex et Tolochenaz, ainsi qu'à l'ERM.

Les zones de faucardage sont déterminées selon les directives et autorisations du Service des eaux et du Service de la faune.

Conformément à la décision du Comité directeur, la facturation a été établie depuis l'année 2002 selon les heures réellement effectuées et non selon la convention. Le coût de l'opération pour la commune s'est élevé à CHF 4'800.00 (HT) pour 2019 (16 heures à CHF 300.00 HT).

La somme de CHF 600.00 (HT) (2 heures à CHF 300.00 HT) a par ailleurs été refacturée à l'UNIL pour l'entretien des berges de sa parcelle durant la saison de faucardage 2019.



Tableau des activités (extrait du rapport ERM 2019 - chiffres arrondis)

SAISONS		2017	2018	2019	
Mise à l'eau		28 juin	28 juin	26 juin	
Début du faucardage		03 juillet	09 juillet	08 juillet	
Fin du faucardage		10 août	30 août	26 août	
Retour du bateau à la STEP		03 octobre	28 septembre	17 octobre	
Heures personnel ERM y.c. maintenance	h	311	333	426	
Algues récoltées	m <sup>3</sup>	160	186	222	
H machine effectuées	Saint-Sulpice	h	27	24	16
	Préverenges	h	10	15	11
	Morges	h	7	26	27
	Tolochenaz	h	2	2	3
	Saint-Prex	h	10	8	12
	Rolle	h	8	18	20
	Σ	h	63	93	88

### Maintenance

Comme chaque année et avant la mise à l'eau, les travaux d'entretien courant et l'aiguisage des barres de coupe ont été effectués. On notera, en particulier, le remplacement du moteur de la pompe hydraulique et les entraînements des roues à aubes ainsi que la remise en état du chariot de transport. De plus, les circuits hydrauliques ont été vérifiés dans leur ensemble.

Le remplacement de certains composants, n'ayant pas été effectué en 2018, est intervenu avant la campagne 2019. Malgré les travaux de maintenance relativement importants, la rupture d'un vérin hydraulique n'a pas pu être évitée, ce qui a conduit à une fuite d'huile relativement importante nécessitant l'intervention des pompiers sur la plage de Préverenges et de divers spécialistes d'intervention en cas de pollution de ce type.

Les coûts engendrés ont été relativement importants, mais ils ont été entièrement pris en charge par l'assurance responsabilité civile de la faucardeuse. A la suite de cette avarie, il a été nécessaire de procéder à un nettoyage en profondeur de la machine. Après la mise hors d'eau, il a été procédé aux travaux habituels de mise en hivernage.

## Bilan 2019

Comparativement à l'année précédente, le bilan de la campagne 2019 fait apparaître une légère différence du point de vue des heures machine. Au vu des conditions météorologiques particulièrement favorables, la croissance des plantes aquatiques a été plus importante que l'année précédente. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le rapport de gestion 2018, le volume d'algues récolté en 2018 n'était pas de 364 m<sup>3</sup> mais bien de 186 m<sup>3</sup>, ce qui est comparable à cette année 2019. Néanmoins, certaines zones ont nécessité deux passages de machine. Il n'est pas aisé d'en tirer des conclusions, sachant que les explications peuvent en être multiples, comme par exemple la teneur en nutriments ou les conditions atmosphériques pendant la période de floraison. L'évacuation des algues par les communes utilisatrices s'est déroulée sans encombre et la collaboration avec les différents responsables communaux a été excellente.

## Facturation

Le tarif horaire de CHF 300.00, appliqué dès l'année 2017, a pu être maintenu pour la campagne 2019. Malgré des coûts d'entretien relativement élevés en 2019, ce tarif, basé sur la moyenne des prix de revient effectifs des trois années précédentes et compte tenu de l'évaluation des coûts pour l'entretien de la machine en 2020, celui-ci devrait probablement pouvoir être maintenu pour la campagne suivante.

# FORÊTS

Saint-Sulpice fait partie du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge. Tous les travaux forestiers sont gérés par le Service forestier intercommunal de la Venoge. Le garde forestier au 31.12.2019 est M. Laurent Robert.

## DEMANDES D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Décisions municipales	2019
Autorisations d'abattage	24
Refus d'abattage	5
Total	29

En préambule, il convient de rappeler que le nouveau règlement communal sur la protection des arbres est entré en vigueur dans le courant de l'été 2018. Il a pour principe d'assurer une protection générale en faveur des arbres dont le diamètre est de plus de 30 cm et prévoit le principe d'une plantation compensatoire pour les arbres abattus. Compte tenu de son caractère récent, il est encore prématuré de tirer des conclusions quant à la tendance qu'il induit en matière de demande.



Pour l'exercice 2019, les autorisations d'abattage portent sur 87 arbres, dont 36 sont inclus dans le cadre des travaux de la requalification de la RC1 étape 3. Tous seront compensés conformément à l'article 5 « arborisation compensatoire » du règlement communal sur la protection des arbres (RPA). La Municipalité a refusé à 5 reprises les demandes qui lui ont été soumises. Il est à relever un nombre important d'interventions dans la procédure de consultation, par le biais d'oppositions ou d'observations.

La procédure incombe au Service technique, qui travaille avec l'appui du garde forestier et du Service de voirie. La gestion administrative des arbres abattus et à compenser se fait à l'aide du logiciel QGIS. Le contrôle in situ des plantations compensatoires est réalisé quant à lui par le Service de voirie qui vérifie l'essence et localise approximativement l'implantation. Au vu du nombre important d'arbres à compenser, la nécessité d'une localisation plus précise est progressivement apparue. Il est ainsi envisagé de localiser les plantations compensatoires au moyen de relevés GPS, ce qui impliquera l'acquisition du matériel adéquat.

Il convient de relever que la modification réglementaire n'a pas induit une augmentation des demandes d'abattage. De plus, les autorisations ont été systématiquement assorties d'une obligation de compenser. Le règlement et l'application qui en est faite par la Municipalité remplit donc les objectifs de protection qui étaient recherchés.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### COORD 21

En 2019, Saint-Sulpice a rejoint COORD 21, une association qui regroupe les communes de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. Cette association incite tous ses membres à partager les bonnes pratiques, développer des synergies, renforcer la collaboration et initier des projets communs.

En novembre, une rencontre thématique sur la réduction des déchets à la source a permis de déceler les opportunités à mettre en place rapidement dans la commune.

### COMMUNE EN SANTÉ

Le label « Commune en Santé » a été officiellement remis ce printemps aux autorités communales. Il récompense les efforts des communes dans l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population, que ce soit par le cadre de vie, l'offre d'activités physiques accessibles à tous, la transmission de connaissances en matière de santé, en passant par les prestations favorisant la cohésion sociale.



Non seulement Saint-Sulpice figure parmi les 10 premières communes vaudoises à l'afficher, mais elle a aussi obtenu la distinction maximale de "trois étoiles" qui reflète pour chaque secteur un minimum requis de 3 mesures avalisées. Toutes celles-ci bénéficient du soutien communal (financier, matériel, ressources) et vont des supports vélo, de manifestations telles que Cap sur l'Ouest et les Fenêtres de l'Avent, un bus Bilan et Santé, la sortie annuelle des aînés, un plan canicule, des associations sportives, des pommes à la récréation pour les écoliers, des camps à la montagne, un vélo cargo, une zone 20km/h, des espaces verts sur 15 % du territoire communal, etc.

#### En 2020 et au-delà ?

Le développement durable devient de plus en plus un élément incontournable de chaque projet de la Municipalité, réfléchi autour de solutions allant dans le sens de l'Agenda 2030. Pour exemple la garderie communale construite avec des matériaux durables.

L'activité de ce dicastère, avec une ressource à 20 % depuis juillet, a permis à plusieurs projets, petits ou grands, de voir le jour en 2019. Ils devraient être complétés par d'autres programmes inspirés notamment du guide de COORD21 qui doit sortir de terre en mars, afin de soutenir pragmatiquement les communes soucieuses de leur environnement avec des actions clés en main.

Des Fonds pour les efficacités d'énergie et d'énergie renouvelable, le développement durable, ainsi que l'éclairage public, seront présentés courant 2020 afin de financer d'autres projets et répondre aussi aux besoins exprimés par la population et le Conseil.

Ce label n'est cependant pas figé dans le temps et encourage la Municipalité à poursuivre son action. Les engins extérieurs de fitness et les jardins communautaires sont quelques-unes de ces nouvelles mesures déjà venues étoffer la longévité de ce label en 2019.

Afin d'assurer la promotion de cette distinction, 5 panneaux la mentionnant ont été installés aux entrées de la commune et un film de 1 minute 30 a été produit, visible sur le site web communal et disponible pour tout événement local promotionnel.

### JARDINS COMMUNAUTAIRES

Avec le soutien de l'association "Légumes perchés", de la Municipalité, et grâce aux synergies positives apportées par les membres du groupe, le jardin communautaire localisé sur le terrain au sud du collège des Pâquis a connu un franc succès en 2019.



Les 25 premiers Serpeliou intéressés ont cultivé cet espace de 130 m<sup>2</sup> selon les principes de la permaculture. Une inauguration – pique-nique ainsi qu'une fête de la récolte ont rythmé la vie de cette parcelle communautaire, très souvent envahie par des petites mains qui l'ont entretenue et fait pousser toutes sortes de fruits et légumes.

Au cours de la saison, les demandes d'adhésion se sont multipliées si bien qu'un collectif nommé "Notre si bio jardin", composé d'une vingtaine de famille Serpelioues, s'est constitué pour faciliter la gestion de cet espace communautaire et réfléchir à un éventuel agrandissement, envisagé pour 2020.

### ACTION CONTRE LA RENOUÉE

En 2019, l'Association pour la Sauvegarde du Léman a continué le travail entrepris en 2018 pour arracher la Renouée, plante exotique et terriblement invasive, tâche qui était effectuée au préalable par la voirie.

Avec l'aide de 18 bénévoles, y compris des Serpelious, l'association a arraché 105 kg de plantes, soit moitié moins en comparaison de l'année précédente. Ce qui en soit est un très bon résultat puisqu'il montre que la prolifération de cette plante diminue fortement sur le territoire communal et qu'elle a de bonnes chances d'être totalement éradiquée.

Nous aimerions remercier tous ces bénévoles pour leur engagement et préciser que, grâce à eux, 15 jours-hommes de travail de la voirie peuvent être dévolus à d'autres projets à caractère écologique.



### PROMENADES VERTES

En 2019, les balades vertes ont poursuivi leur développement.

Il existe désormais trois balades : la balade développement durable qui se fait principalement dans le centre de la commune et qui met en avant les actions de développement durable entreprises par le service de la voirie sur le territoire communal, la balade de l'Est qui traite entre autres de la formation du lac et des moraines, et la balade de l'Ouest qui sillonne le Laviau sur les traces des castors.

Ces balades, sous ce nouveau format, ont été inaugurées le 24 mai lors de la Fête de la Nature qui propose de nombreuses activités de ce type dans le canton. Elles ont rencontré un certain succès et vu plus de 30 personnes y participer, dont des personnes extérieures à notre commune.

En 2020, un prospectus répertoriant les points importants de chacune de ces balades devrait voir le jour et être mis en ligne sur le site internet de la commune.



### BACS « INCROYABLES COMESTIBLES »

Géré par l'Ecoline, le bac communal « Incroyables Comestibles » près du refuge du Laviau, a de nouveau été cultivé avec succès cette année, tout comme les trois autres bacs implantés sur le territoire communal. Au fur et à mesure, les citoyens se sont familiarisés avec ce concept et sont de plus en plus nombreux à profiter de ces herbes aromatiques et autres fruits et légumes.

### EQUIWATT

Lors de la fête villageoise, Equiwatt (le programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne) a proposé des pommeaux de douche « économiques » à prix réduit. Une trentaine de citoyens en ont bénéficié.

Un catalogue d'autres mesures d'économie d'énergie est à l'étude, qui devraient être proposées en 2020.

### MOBILITÉ DOUCE

#### Carvélo2go

Ce vélo électrique, muni d'un caisson permettant le transport de marchandises ou d'enfants pour les loisirs, a vu son utilisation tripler à Saint-Sulpice lors des beaux jours, comparée à ses débuts. Cela reflète la tendance nationale, où le nombre d'utilisateurs a doublé par rapport à l'année précédente et le nombre de locations a dépassé 20'000 en 2019, en croissance de 21 % par rapport à 2018.

Une dizaine de locations par mois est un résultat prometteur en sachant qu'une location dure en moyenne 11 heures et peut s'étendre sur une semaine entière.



## Soutien à des projets estudiantins



L'an passé la Commune de Saint-Sulpice a soutenu une soixantaine d'étudiants de l'EPFL dans leur projet de développement d'une voiture de course électrique. Elle a mis à leur disposition un local afin qu'ils puissent préparer, monter et tester leur voiture.

Que ce soit des techniques de propulsion électrique ou une carrosserie en fibres de lin, matière nettement moins énergivore à produire que la fibre carbone utilisée de nos jours, la conception de cette voiture répondait totalement à deux objectifs que la Municipalité s'était fixés, à savoir soutenir des projets de développement durable et promouvoir la collaboration avec les hautes écoles.

La première démonstration sur route devait avoir lieu le 30 juin passé au parc du Débarcadère, mais la voiture, pour des raisons techniques, n'a pas pu rouler à cette occasion. Néanmoins, une petite foule est venue admirer le bolide, la canicule n'incitant pas à se déplacer ce jour-là.

La voiture a finalement pu rouler mais n'a pas participé aux courses européennes. Qu'à cela ne tienne, l'équipe n'a pas perdu sa motivation et travaille déjà à une nouvelle mouture de la voiture Orion, ses 2 moteurs électriques et un design plus léger.

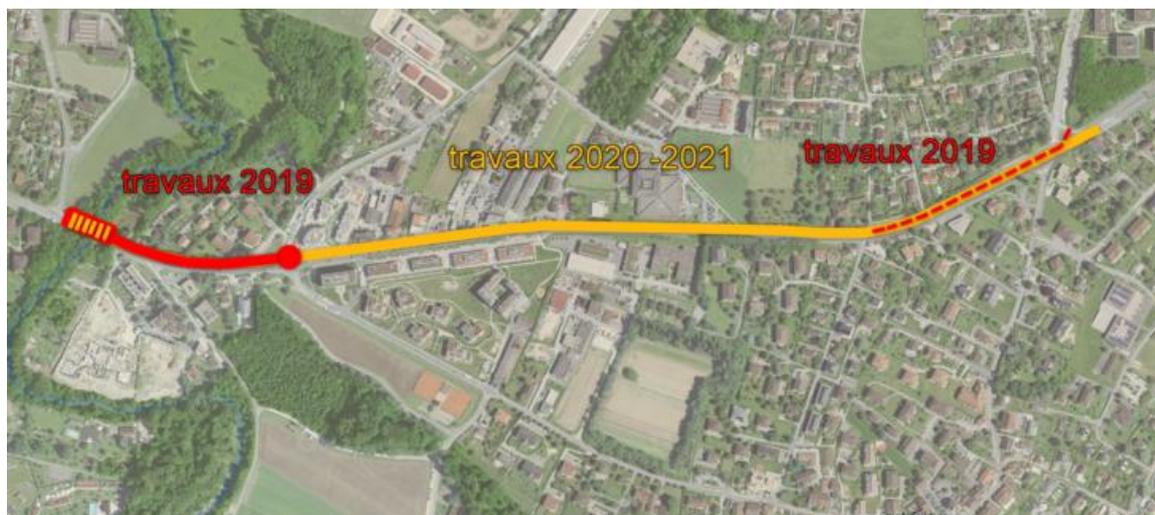
## POSTULAT SUR L'E-MOBILITE

Le 20 février le postulat « Saint-Sulpice en route pour l'automobile individuelle électrique » a été déposé au Conseil communal.

Au vu de la complexité et de l'envergure du postulat, un préavis, déposé le 5 juin, demandait un crédit de CHF 84'000.00 pour réaliser une étude sur la mobilité électrique, ce qui a été rejeté le 25 septembre par le Conseil, ce dernier ne désirant pas entreprendre une étude aussi approfondie et répondre ainsi à toutes les problématiques du postulat. Un rapport subséquent est attendu pour 2020.

## INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIES

### ROUTES



#### CHANTIERS EN COURS DE RÉALISATION

##### Chemin du Bochet - Rue du Centre

Les travaux de réfection du chemin du Bochet et de la rue du Centre (préavis 05/17) ont été exécutés par l'entreprise adjudicataire JPF construction SA. La direction des travaux a été assurée par le bureau d'ingénieurs Sabert SA sous la supervision du Service technique, jusqu'à fin 2018.

Les difficultés rencontrées avec la direction des travaux ne se sont pas réduites durant le premier semestre 2019. Cela s'est notamment concrétisé dans le cadre de la vérification des métrés produits par l'entreprise générale. Les pourparlers qui ont eu lieu entre les trois parties ont conduit à la décision de mettre un terme avec effet immédiat à la collaboration qui liait la Commune au bureau d'ingénieurs Sabert SA. La question des honoraires encore dus à cette dernière demeure réservée. Cela a permis de poursuivre les travaux sous la direction directe du Service technique. C'est ainsi que les travaux de finitions et l'aménagement de la place du Bochet n°1 ont pu être réalisés rapidement. Dans le courant du mois d'octobre, l'accès à l'ensemble du périmètre a été fermé aux véhicules pendant 48 heures, afin de réaliser la couche de roulement définitive. Des solutions ont pu être trouvées avec les transports publics. Cette étape s'est déroulée sans imprévus. La remise de l'ouvrage a pu avoir lieu peu après dans de très bonnes conditions, au vu notamment de la qualité des travaux réalisés. Il y a encore lieu de relever l'excellente collaboration des partenaires concernés (MBC, TL, Polouest, entreprise JPF), ainsi que des usagers et riverains lors des travaux.

Les travaux réalisés ont engendré des coûts plus importants que ceux qui ont servi de base à l'élaboration du préavis municipal. Un accord a été trouvé avec l'entreprise JPF construction SA courant août 2019 qui a été honoré. En revanche, la question du solde des honoraires dus à la direction des travaux est demeurée en suspens, la Municipalité ayant décidé de retenir tout paiement.

Courant 2020 les deux arrêts des transports publics, sis à la rue du Centre (arrêt « Bochet) seront aménagés. Il s'agira d'exécuter un fraisage sur l'emprise définie pour poser des tapis percolés qui constituent une structure renforcée afin de limiter les éventuelles déformations de la chaussée dues aux sollicitations sévères de charges causées par les véhicules lourds (arrêts, démarrages).

### **RC1 – Etape 3 - Requalification**

Le Conseil communal a approuvé, le 11 avril 2019, le préavis 03/19. Il a ainsi accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 2'400'000.00 TTC pour la réalisation de la dernière étape des travaux de requalification de la RC1. Peu avant, le Grand Conseil et le Conseil communal d'Ecublens avaient approuvés les demandes de financement pour les parts d'ouvrage qui leur incombent.

Les travaux ont débuté le 3 juin 2019. Ils se dérouleront sur trois ans jusqu'à l'automne 2021. La couche de roulement sera réalisée en 2022.

Cette troisième étape se situe entre l'avenue du Tir-Fédéral (carrefour de Pré-Fleuri) et la Venoge. Elle comprend notamment l'élargissement du pont qui enjambe la Venoge.

Ce chantier est mené par la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes). Le Canton de Vaud. Les Communes de Saint-Sulpice et d'Ecublens sont partenaires dans la réalisation des travaux.

L'état d'avancement est le suivant :

- Les travaux d'élargissement et d'assainissement du pont ont bien avancé mais sont encore en cours.
- Les infrastructures de la voie Nord sur la première étape ainsi que le giratoire provisoire en Vallaire ont été réalisés.
- Le défrichement et déboisement de l'ensemble du chantier ont été réalisés à l'exception de l'emprise des parcelles 1741 et 1742, propriété du Crédit Suisse avec qui la DGMR et actuellement en pourparlers (Tribunal).

Il s'agira ensuite, de finaliser les travaux côté Nord, pour entreprendre les travaux côté Sud puis la voie centrale.

Ces différentes étapes ont été étudiées afin de permettre le maintien de la circulation en tout temps, limitant ainsi l'impact sur le trafic et les nuisances pour les usagers ou les riverains.

### **PROJETS EN COURS D'ÉTUDE**

#### **RC81c – Route de Vallaire - Réaménagement du terminus TL ligne 33**

La Commune de Saint-Sulpice participe aux séances du groupe d'étude technique Mobilité de l'image directrice des TL de l'Ouest lausannois, par le biais du SDOL (Stratégie & Développement de l'Ouest Lausannois). Dans ce cadre, il a été constaté que l'augmentation de la fréquentation sur la ligne 33 intervenue au cours des dernières années et l'évaluation de l'offre impliquent désormais le recours à des bus articulés.

Ce constat implique obligatoirement le réaménagement du terminus des TL et de la route de Vallaire (emprises, éclairage public, etc.). Or, ces dépenses sont à la charge des communes territoriales.

La Municipalité est désireuse d'avancer sur ce projet, à l'instar d'autres communes de l'Ouest lausannois impactées par le changement du matériel roulant sur la ligne TL 33. Elle a ainsi mandaté le bureau SD Ingénierie qui est déjà en charge de la requalification de la RC1 étape 3. Il s'agissait de profiter des bonnes connaissances des ouvrages qu'il avait acquis, afin d'éviter de devoir financer des opérations à double.

L'étude en cours a donné lieu à une proposition d'aménagement routier (situation, profils caractéristiques et emprise) conforme aux différentes normes professionnelles applicables, tout en répondant aux besoins des TL. Elle a fait l'objet d'une approbation préalable de la Municipalité, afin de pouvoir lancer l'étude de l'éclairage public. Cet aspect doit en effet être adapté afin de se conformer aux normes actuelles. Il sera notamment recouru à la technologie LED.

Par la suite, le concept devra également être approuvé par les transports publics de la Région Lausannoise et sera soumis pour approbation à la DGMR. Ces opérations sont prévues pour l'année 2020.

Le but est de réaliser ces travaux dans la continuité de la RC1 étape 3.

#### **Chemin du Russel - Réaménagements**

La Municipalité a poursuivi l'étude du projet de réaménagement portant sur le chemin du Russel, qui avait débuté en 2018 (v. rapport de gestion 2018).

Il convient de rappeler que d'importants travaux de renouvellement des réseaux (eau, gaz, électricité) ainsi que des travaux d'assainissement des canalisations EC/EU (v. paragraphe assainissement en page 52 du présent rapport) sont nécessaires sur l'entier du chemin du Russel.

Par ailleurs, le mauvais état de la chaussée constaté lors de la réalisation du chantier du chemin du Bochet, plus particulièrement lors de la réfection de l'amorce réalisée sur le chemin du Russel dans le cadre de ces travaux, a mis en évidence un encaissement inexistant.

En parallèle, la campagne de mesures de vitesse menée par Polouest a révélé la nécessité de réaliser des aménagements imposant une réduction de la vitesse des véhicules empruntant cette voie. A noter que le trafic journalier moyen (TJM) observé est de l'ordre de 700 v/j.



Ces constats ont amené à la conclusion qu'il fallait profiter des travaux de renouvellement des réseaux et d'assainissement pour réaménager la superstructure indispensable jusqu'à l'encaissement de la chaussée. Dans ce contexte, la Municipalité a souhaité étudier les mérites d'un passage de la zone 30 km/h (régime actuel) à une zone 20 km/h (zone de rencontre).

Dans cette perspective, un crédit d'étude sera soumis au Conseil communal courant 2020 englobant le projet d'aménagement de surface, l'étude de faisabilité d'aménagement en zone en 20 km/h ou 30 km/h, les phases de l'étude préliminaire (phases 11 à 22, selon SIA 103) puis les prestations concernant l'examen préalable et l'établissement du projet jusqu'à la mise à l'enquête (phases 31 à 33).

Ce projet, une fois défini devra faire l'objet d'une demande de préavis auprès du Canton (DGMR) et probablement d'une mise à l'enquête. Toutes ces démarches administratives ont pour conséquence que le démarrage de ce chantier ne pourra pas avoir lieu avant l'année prochaine.

Les services industriels (SIL) ont en été informés et ceux-ci ont accepté le report pour une coordination souhaitée au bénéfice de tous les participants. Le service électrique signale toutefois l'état de vétusté de son réseau, arrivant en fin de vie, et n'exclut pas, en cas d'avaries, de devoir intervenir dans l'urgence avant le début des travaux.

Lorsque ces études auront été réalisées, une planification sera définie qui débouchera sur l'établissement d'un préavis municipal portant acceptation d'un crédit d'ouvrage, idéalement dans le courant de l'exercice 2020.

## TÂCHES COURANTES

### Travaux d'entretien divers

Le Service technique collabore tout au long de l'année avec le Service de la voirie afin de planifier les interventions futures d'entretien routier sur le domaine public. Il intervient en tout temps en cas de besoin.

À titre d'indication, des travaux ponctuels de réfection de la chaussée ont ainsi été réalisés au chemin des Pierrettes. Ils ont notamment porté sur la suppression du dôme qui avait subi de grosses détériorations suite aux divers travaux de raccordements privés. La prise en charge de ces travaux a été financée en partie par le propriétaire riverain.

### Demandes d'autorisation pour l'utilisation temporaire du domaine public et fouilles

Les demandes d'autorisation pour utilisation temporaire et/ou d'interventions sur le domaine public suscitent une coordination entre les divers intervenants : Polouest, les transports publics (TL-MBC) et le Service technique. Le processus de traitement des demandes comprend l'analyse de la demande d'autorisation, la délivrance du permis et le contrôle de la bienfaisance des travaux.

La statistique des cas traités laisse apparaître ce qui suit pour les quatre dernières années :

2016	2017	2018	2019
24	36	77	47

On constate une nette diminution des demandes entre 2018 et l'année dernière. Toutefois, les tâches administratives dues au non-respect des consignes sont en constante augmentation, plus particulièrement pendant la période hivernale.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

La gestion du réseau d'éclairage public de la commune est confiée aux Services industriels de Lausanne (SIL). Le Service technique est chargé des tâches qui se rapportent à ce domaine.

### Audit énergétique du réseau de l'éclairage public

En préambule, il convient de relever que la Municipalité est attentive à la nécessité d'augmenter l'efficacité énergétique de son éclairage public. Dans cette perspective, elle a commandé un audit de son parc d'éclairage public dans le courant de l'année 2018. Ce mandat a été réalisé par les Services industriels de Lausanne (SIL). Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme de subventions cantonales mis en place pour la définition du concept d'éclairage public qui permet de couvrir jusqu'à 70 % des dépenses engagées à ce titre.

La démarche a eu lieu dans le courant de l'année 2019. Du rapport qui a été établi, il ressort en substance que :

- le réseau d'éclairage public de la commune compte 536 points lumineux tels que candélabres routiers (370), candélabres de style (117), 43 bornes de parc (6 armatures) ;
- la consommation électrique annuelle est de 191'659 KWh (P= 45'653 KW) ;
- la consommation accuse une baisse de 20 % au cours des 10 dernières années ;
- 5.4 % des sources d'éclairage recourent à la technique du LED ;
- l'on dénombre encore 100 m de lignes aériennes, soit environ 6 % du réseau communal.

La comparaison de la classification de l'éclairage public de la commune avec la norme 45a/2008 permet de constater que nos rues se classent en trois types :

- 4 rues/routes (14 % du réseau) sont conformes à la recommandation du point de vue de la consommation (rue du Centre 50km/h, chemin du Champ-du-Lac 30km/h, chemin du Crêt (horizontal) 30 km/h et chemin de la Venoge section 30km/h) ;
- 12 rues/routes sont en dessus de la recommandation (40 % du réseau) dont 10 rues avec une consommation moyenne de + 48 %.
- 13 rues/routes sont en dessous (46 % du réseau) dont 1 rue avec une consommation moyenne de - 93 %.

La commune ne dispose pas encore d'un plan lumière. La division Eclairage public des SIL en a conceptualisé un, porté sur la tonalité (blanc chaud 3000k et blanc neutre 4000k) de préférence à un type de source lumineuse.

Les deux variantes de remplacement des luminaires vétustes et non conformes émises par les SIL démontrent que de nouvelles installations d'éclairage public ne pourraient pas être rentables.

En effet, la durée de vie du matériel est de 30 ans. Seul le remplacement de l'entier des luminaires existant, échelonné sur 3 ans, permettrait d'aboutir à un gain. Pour cela, il serait nécessaire d'investir une somme évaluée à CHF 608'274.00. Or, la technique est encore promise à des évolutions importantes au cours des prochaines années, de sorte qu'une telle option n'a pas été retenue par la Municipalité.

Un plan d'action établi par le Service technique sera déposé courant 2020 auprès de la Municipalité. L'une des mesures qui est envisagée est d'affecter les recettes provenant du droit du sol à l'entretien et l'amélioration de l'éclairage public.

### **Chemin du Bochet**

Les nouveaux candélabres LED installés au chemin du Bochet dans le cadre des travaux de réfection qui ont été réalisés en 2019 ont été étalonnés, conformément aux recommandations émises par les SIL. Leur consommation est réglée de manière dégressive, selon les modalités suivantes :

- 100 % au moment de l'enclenchement de l'installation
- 60 % entre 22h00 et 00h30
- 40 % entre 00h30 et 05h00
- 60 % entre 05h00 et 06h00
- 100 % dès 06h00 à l'extinction

Cet abaissement, qui est en fonction depuis la mise en service de l'installation (30.11.2018), permet de réaliser des économies sur la consommation d'environ 35 %. Il s'effectue par une graduation dégressive de l'intensité lumineuse qui n'est pas perceptible à l'œil nu, sachant que la vision s'habitue à son environnement sans que nous y prenions garde.

### **RC1 - Étape 3**

Le projet d'éclairage public de la RC1, 3<sup>ème</sup> étape, a été validé par les Municipalités de Saint-Sulpice et d'Ecublens. Mais également par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Cet éclairage, qui recourt à la technologie LED, respectera les normes d'éclairage EN/SN 13'201-1 à 4 et remplira les conditions de la norme SIA 491 "Prévention des émissions inutiles de lumière à l'extérieur".

Cet éclairage permettra d'éclairer toute la chaussée y compris les pistes mixtes (piétons-vélos) de manière uniforme, ce qui devrait incontestablement améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la RC1.

A l'instar de ce qui a été entrepris au chemin du Bochet, les SIL ont prévu que les futurs candélabres seraient réglés de manière à pouvoir assurer un éclairage dégressif qui suivra la courbe suivante :

- 100 % au moment de l'enclenchement de l'installation (= Classe C3)
- 67 % entre 21h30 et 00h30 (= Classe C4)
- 50 % entre 00h30 et 05h30 (= Classe C5)
- 100 % dès 05h00 à l'extinction (= Classe C3)

Cet abaissement ne sera toutefois pas réalisé aux passages piétons, ceci afin de conserver les 5 lux d'éclairement vertical imposés dans la norme. Selon les projections réalisées par les SIL, il permettra des économies sur la consommation d'environ 28 %.

## **RC1 - Étape 1**

Les premiers résultats de l'étude menée par les SIL de Lausanne pour l'éclairage de la piste de mobilité douce située côté lac ont amené les Municipalités de Saint-Sulpice et d'Ecublens à prendre connaissance du caractère de non-conformité de l'installation initialement réalisée par le Service intercommunal de l'électricité (SIE).

Fort de ce constat, les deux communes ont pris la décision de mandater les SIL dans le but d'intégrer la mise en conformité de l'installation existante à l'éclairage de la piste de mobilité douce située côté lac. Le résultat de cette étude étant prévu courant 2020.

## **Contrôle de conformité mécanique et de stabilité**

Cette année, 46 candélabres ont fait l'objet d'un contrôle de conformité mécanique et de stabilité des ouvrages d'éclairage public conformément à la norme SIA 261. Pour rappel, l'Ordonnance sur les installations électriques à courant fort (OICF) impose aux propriétaires d'installations d'éclairage public des contrôles sur les installations neuves, à la fin des travaux, ainsi que des contrôles périodiques sur les installations existantes. Ces contrôles sont obligatoires depuis 1999 et s'effectuent tous les 5 ans.

## **Domages causés**

On déplore un candélabre renversé dans le cadre des travaux à l'avenue du Léman 13. L'auteur étant identifié, aucun frais n'a été pour la commune.

## **Consommation annuelle**

Unité	2018	2019
Kilowattheure (kWh)	191'659	190'949
Franc suisse (CHF)	36'131.80	35'656.45

Le tableau ci-dessus montre une baisse de la consommation énergétique de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse devrait se poursuivre malgré la nouvelle installation prévue sur la RC1 étape 3 courant 2020-2021, qui a pour objectif d'éclairer toute la chaussée y compris les pistes mixtes (piétons-vélos) de manière uniforme.

# ASSAINISSEMENT ET ÉPURATION

## CHANTIERS EN COURS DE RÉALISATION

### **Nouvelle Convention Intercommunale de la station d'épuration de Vidy (CISTEP).**

Comme il a été indiqué au précédent exercice, afin de pouvoir entreprendre les travaux de la nouvelle STEP, la Commune de Lausanne, propriétaire des lieux à Vidy, a décidé de constituer une société anonyme EPURA et lui a cédé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, toutes les installations de traitement des eaux, des boues d'épuration et d'incinération de ces dernières. En conséquence, EPURA gère la construction de la nouvelle STEP en sus de l'opération de traitement des eaux usées actuelles.

La Commune de Lausanne et EPURA sont liées par un contrat de prestations de services, précisant les modalités et les conditions de leur collaboration. Selon les termes de ce contrat, EPURA facture à la Commune de Lausanne les charges annuelles totales de la STEP selon leur coût effectif.

Le décompte qui en résulte est réparti entre Lausanne et les communes partenaires.

C'est dans ce cadre qu'un projet de convention a été déposé dans les 15 communes partenaires et la Commune de Lausanne. C'est sous la forme d'un préavis (08/18 pour Saint-Sulpice), que le Conseil communal a accepté cette convention, gérant principalement le mode de répartition des coûts, commune par commune, mettant spécialement l'accent sur le % des parcelles en séparatifs, eaux claires et eaux usées, en tant que facteur de pondération par rapport au volume des eaux usées traitées.

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 27 mars 2019, a approuvé la « Convention intercommunale » relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise - Step de Vidy, conclue entre la Commune de Lausanne, d'une part, et les communes partenaires ci-après, d'autre part :

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.

### **« Etat 0 » - Etat des lieux du réseau d'assainissement des eaux claires (EC) / eaux usées (EU)**

La commune dispose d'un réseau de collecteurs publics d'eaux usées et d'eaux claires de 35'000 mètres linéaires environ, avec pas moins de 1'000 organes tels que des chambres de visites ou des grilles avaloires, qui représentent le patrimoine « assainissement ». La commune est responsable de ce patrimoine et se doit en conséquence d'en avoir une parfaite connaissance, permettant ainsi son entretien et son bon fonctionnement. Cet état des lieux complet permettra également de prioriser et de planifier les interventions sur le réseau.

Le Conseil communal a approuvé, le 14 octobre 2019, le préavis 16/19 et accordé à la Municipalité un crédit de CHF 990'000.00 TTC pour le curage, le contrôle et les relevés nécessaires à l'établissement d'un état des lieux du réseau des collecteurs de la commune, appelé ainsi « État 0 ».

Ces travaux démarreront au printemps 2020, profitant ainsi de l'abaissement du niveau du lac qui a lieu chaque année bissexile, pour englober le traitement des exutoires communaux au lac.

Cet "État 0" permettra ainsi de prioriser les travaux d'entretien, de remplacement ou de réhabilitation pour ces prochaines années et permettra d'établir un plan d'investissement à long terme.

### **Stations de pompage (STAP) et Stations de relevage des eaux usées (STREL)**

Le bureau Schopfer & Niggli a été mandaté pour réaliser un état des lieux des stations de pompage (STAP) et stations de relevage des eaux usées (STREL), avec la participation du gestionnaire de la maintenance des sites de pompage de la Step de Vidy et du Service de la voirie.

Dans le cadre du projet « État 0 » (préavis 16/19) ces stations seront traitées par curage et dessablage (fosses et exutoires). Les premières investigations pourront alors être entreprises.

Puis, de manière plus générale, un recensement des besoins d'entretien et de rénovation pourra être fait, et plus particulièrement l'analyse des tableaux électriques, notamment en terme d'alarmes, commandes et transmission des données. Il convient de préciser que les systèmes de communications actuels sont vieillissants et défaillants.

## **PROJETS EN COURS D'ÉTUDE**

### **Chemin du Russel - Assainissement du réseau de collecteurs eaux claires (EC) / eaux usées (EU)**

La commune de Saint-Sulpice poursuit l'étude du projet au chemin du Russel qui a débuté en 2018 (cf. rapport de gestion 2018).

Le bureau d'ingénieurs civils Schopfer & Niggli SA, suite à l'analyse du rapport Liaudet SA sur l'état des collecteurs publics, a été mandaté afin d'étudier les différentes variantes d'assainissement des collecteurs EC/EU.

Suite au contrôle caméra effectué en janvier 2019, qui a permis d'identifier un certain nombre de problèmes, des solutions d'assainissement ont été proposées (rapport Schopfer & Niggli mars 2019).

De manière plus générale et afin de disposer d'une vision exhaustive des solutions d'assainissement, la commune de Saint-Sulpice a mandaté le bureau d'ingénieurs civils Schopfer & Niggli SA dans le but d'établir une étude de faisabilité avec une estimation du coût des travaux.

De ce rapport il en ressort les variantes et recommandations suivantes :

1. Si aucun aménagement de surface n'est prévu à court terme, l'assainissement des collecteurs EC/EU selon la variante travaux in-situ est préconisé, avec l'implantation de nouvelles chambres sur certains branchements borgnes, afin de limiter les coûts et les gênes occasionnées par les contraintes de chantier se répercutant ainsi sur les usagers.
2. Si des travaux d'aménagements de surface sont prévus, il est conseillé de chemiser l'ensemble des collecteurs EC/EU afin de renforcer leur structure et limiter au maximum le risque d'intervention à posteriori, une fois la couche de roulement posée (à noter que localement le chemisage sera rendu difficile par la présence de conduites existantes traversantes).
3. Le remplacement complet des collecteurs EC/EU sur l'entier du chemin du Russel nous amène à deux variantes, étant celles les plus onéreuses de cette étude. De ces deux variantes analysées, aucune ne présente de différence financière significative. Par conséquent, celle qui a été retenue pour diverses raisons que nous ne détaillerons pas ici, révèle provoquer des nuisances relativement importantes sur le chemin du Russel, mais également sur le chemin du Bochet et sur l'avenue du Léman. Cependant, cette variante, en dépit des contraintes et incertitudes sur la nature des sols pouvant occasionner une augmentation des délais et des coûts, favoriserait l'intégration des réseaux par une optimisation des nouveaux tracés et garantirait de très faibles risques d'interventions futures sur le long terme.

Le remplacement des collecteurs EC/EU pourrait être retenu uniquement si l'ensemble des conditions suivantes étaient réunies :

- > Tracé des collecteurs communaux hors domaine public. Ce qui est le cas en partie pour le collecteur EU.
- > Travaux d'aménagement de surface et de réseaux tiers prévus à court terme.
- > Projet d'aménagement de surface ou de réseaux tiers en conflit avec les collecteurs existants.
- > Collecteur ayant atteint la limite de durée de vie (entre 50 et 80 ans).

Pour toutes ces phases, un préavis d'étude sera soumis au conseil courant 2020.

### **Auberge communale - Rue du Centre 59 – Assainissement des collecteurs eaux claires (EC) / eaux usées (EU)**

À la suite de débordements des collecteurs d'eaux claires de l'auberge communale au cours de l'été 2017, la Municipalité a mandaté le bureau Schopfer & Niggli afin de procéder à l'étude des mesures d'assainissement à entreprendre.

Dans le cadre de cette analyse, il a notamment été identifié le mauvais état des collecteurs de raccordement d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) ceinturant le bâtiment, lié, entre autres, à des pénétrations de racines et des contre-pentes.

D'autre part, il a également été constaté que des chéneaux sont raccordés sur les collecteurs de drainage. Pour mémoire, les collecteurs de drainage ne sont généralement pas dimensionnés pour recueillir des eaux de ruissellement, ce qui pourrait potentiellement expliquer les débordements de l'été 2017 (fortes pluies). Il s'agira de réaliser un nouveau collecteur de raccordement EC qui reprendra uniquement les grilles et descentes de toit de la parcelle, ainsi que la reconstruction des collecteurs de raccordement EU et EC situés au Sud de celle-ci.

Compte tenu du coût de l'ouvrage, un dossier d'appel d'offres a été établi et sera lancé sur invitation dès le mois de janvier 2020.

## SERVICE DE VOIRIE



Le Service communal de voirie, installé dans la zone industrielle des Jordils, est dirigé par M. Claude-Alain Rouge, responsable de la voirie depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010. Le nombre d'équivalents plein temps (EPT) de ce service s'élevait à 7,2 en CDI au 31 décembre 2019.

En 2019, l'équipe de voirie s'est acquittée des nombreuses tâches qui lui sont confiées au service de la population. Celles-ci ont été, entre autres :

### **Travaux hebdomadaires :**

- Tâches administratives (environ un 90 %)
- Balayage (environ 1.5 jour par semaine)
- Ouverture de la déchèterie au public (été 3 x/semaine - hiver 2 x/semaine) (\*)
- Chargement des végétaux, nettoyage de la place, tassement des bennes et organisation de leur évacuation (2 x par semaine)
- Entretien des toilettes publiques, tournées pour vider les poubelles, points de collecte et bennes des plages (\*)
- Pose hebdomadaire alternée des radars routiers préventifs sur le territoire communal
- Entretien courant des locaux de la voirie (dépôt, réfectoire et toilettes/vestiaires)

(\*) Tâches et travaux en constante augmentation

### Travaux courants :

- Nettoyage et déneigement du trottoir et de la bande cyclable de la RC1 (depuis 2018)
- Support logistique à l'organisation de manifestations
- Plusieurs fois dans l'année, tournée et réparation des routes et chemins pour boucher les trous avec du goudron froid
- Placardage des affiches de la police pour les campagnes de prévention
- Entretien des pontons d'amarrage de la Venoge et organisation d'une tournée mensuelle pour le contrôle des bateaux
- Pose de bacs anti-voiture bélière au bas du chemin du Crêt lors des manifestations
- Tournées de contrôle des haies privées, pose de flyers dans les boîtes aux lettres et suivi de l'exécution de la taille
- Transfert des fournitures scolaires entre le collège de la Planta et celui des Pâquis
- Contrôle et réparation des supports des bannières sur les lampadaires
- Remplacement des brides des mâts à drapeaux au Débarcadère et réparation des collerettes
- Ouverture, fermeture et nettoyage des nichoirs à martinets du bâtiment du 14-Avril pour la saison de nidification
- Entretien des fontaines
- Enlèvement, pose et nettoyage des drapeaux et bannières
- Organisation des décorations de Noël
- Piquet de neige en saison et d'urgence 24/24 toute l'année (chutes d'arbre, accidents, enlèvement de dépouilles d'animaux, etc.)
- Nettoyage des stations d'épuration
- Nettoyage de divers tags de petites dimensions
- Entretien des places de jeu, de sport et des terrains de pétanque
- Entretien écologique du cimetière
- Prise en charge d'objets encombrants chez les citoyens (service payant)
- Arrêt de l'eau des bâtiments, fontaines, parcs, cimetière et stade de football en prévision du gel
- Nettoyage à la pression des bacs, poubelles et bornes
- Évacuation et transport des déchets électroménagers et polystyrène auprès de Valorsa et du CID de Malley
- Taille des platanes du village avec la Fondation de Lavigny
- Soutien à l'UNIL pour l'entretien de la plage de Dorigny
- Désherbage de plantes invasives et indésirables
- Pose de pièges contre les chenilles processionnaires sur les parcelles communales et conseils aux habitants pour leur éradication
- Entretien des véhicules et des machines par le mécanicien communal
- Surveillance et organisation de la déchèterie
- Prise en charge et acheminement de documents de l'administration à des fins de destruction
- Entretien des rives et gestion des algues après faucardage
- Entretien des parcs publics
- Gestion et entretien des fleurs
- Travaux de tonte, taille et fauche
- Tournée de contrôle des luminaires d'éclairage public et résolution des pannes
- Entretien du collège
- Nettoyage des grilles de routes
- Nettoyage des poubelles, conteneurs, abribus, statues, mobilier urbain
- Participation à des engagements divers tout au long de l'année

### Travaux particuliers :



*Grand nettoyage des arrêts de bus*



*Barrière du refuge du Laviau*

- Apport de terre et ensemencement de la parcelle communale 339, au chemin des Pâquis, après démolition de la villa
- Aide ponctuelle aux services cantonaux pour le nettoyage du biotope du Laviau
- Grand nettoyage des arrêts de bus
- Grand nettoyage des poubelles et des conteneurs communaux
- Coller une marche des escaliers extérieurs du collège
- Depuis 2 ans, mise en place d'un tableau pour les statistiques de récoltes des déchets communaux pour le canton
- Mise en place d'un contrôle des factures avec le service des finances
- Essai de pose de pièges écologiques contre les pyrales du buis et les chenilles processionnaires
- Reprise de l'entretien de la nouvelle parcelle communale 187 à la rue du Centre 152
- Création d'une prairie écologique sous l'église
- Réparation du grillage du biotope au Laviau
- Installation de 2 conteneurs au cimetière pour les déchets incinérables et végétaux
- Poursuite de la désaffectation et des inhumations au cimetière
- Pose d'un nouveau ponton au port Tissot
- Dépose et stockage du lustre du foyer des Pâquis à la voirie
- Mise en place d'une collecte de flaconnages à la déchèterie
- Accueil de jeunes lors de la journée « JOM »
- Réparation de la barrière du refuge
- Remplacement des arrêts (plots) sur les places du parking du centre du village
- Préparation du massif et participation à la cérémonie pour la fondation « L'aimant Rose »
- Plantation d'un marronnier dans la cour de l'école
- Abattage d'un tilleul avec des professionnels au parc du Débarcadère
- Remplacement de boules devant l'auberge par deux bacs à fleurs
- Organisation de la réparation de certains pontons d'amarrage du port de la Venoge
- Pose des panneaux « Commune en santé »
- Création d'une bordure en métal pour les massifs devant l'immeuble rue du Centre 60
- Création et fabrication d'un cadre en métal pour stocker un luminaire de réserve



Massif réalisé par le Service de voirie  
pour l'action « l'aimant Rose »



Pose de piège  
à chenilles processionnaires

Il est à relever qu'en 2019, en sus de ses tâches ordinaires, la voirie est intervenue à plusieurs reprises pour fournir un soutien logistique lors de manifestations organisées par les sociétés locales.

La voirie dispose, pour son activité quotidienne, des véhicules et du matériel suivants :

Plaque	Marque	Genre	Libellé	Couleur	Prix catalogue	Mise en circulation	Remplacement prévu	N° matricule/ châssis
VD 3 043	Yanmar B55W	chariot travail	excavatrice	jaune/gris	120'000.00	02.07.01	2021	905.329.182 matricule
VD 3 777	Aebi VT450	camion	pont basculant	rouge	201'946.00	24.09.09	2029	434 E12 006 châssis
VD 8 929	Komatsu FD 20 7	chariot travail	élévateur à fourche	jaune	93'000.00	03.05.99	2024	923.193.935 matricule
VD 8 929	Schmidt (Aebi)	compact sweeper swingo 200 basic	balayeuse	blanc/bleu	200'520.00	31.10.13	2028	411.314.480 matricule
VD 132 507	Skoda Roomster 1.2	voiture livraison	voiture concierge	blanc	15'000.00	07.01.15	2025	216.729.705 matricule
VD 293 912	Mercedes-Benz sprinter 313 CDI	voiture livraison	agr. sup. int. ch /crochet	orange	52'210.00	14.06.12	2027	675.725.019 matricule
VD 361 004	Dacia Logan 1,6 Ambiance	voiture tourisme	break	blanc	13'900.00	11.02.11	2021	674.269.201 matricule
VD 385 554	VW T6 (2.0 TDI Euro 5) double cabine Champion	voiture livraison	pont	orange	34'750.00	13.04.16	2031	217.974.203 matricule
VD 401 428	Henmann Z12.24 B	remorque transport choses	pont	gris		07.02.08	--	309.437.408 matricule
VD 531 147	Scam SM 35	voiture livraison	camion multi-benne	orange	137'000.00	01.07.03	2019	426.363.471 matricule
VD 690 385	Kubota F 3680	chariot à moteur (tracteur agricole)		orange/ gris	59'850.00	22.02.11	2021	186.161.087 matricule
VD 690 981	Kubota B 2311	chariot à moteur	tracteur	orange/ bleu	42'000.00	21.11.18	2033	520.213.296 matricule

## GESTION DES DÉCHETS

Un service porte-à-porte ponctuel et de qualité prend en charge les déchets et veille à leur traitement dans le respect de l'environnement.

La propreté du domaine public joue un rôle important sur la qualité de vie de la population. La Municipalité encourage donc les citoyens à s'équiper de conteneurs ; non seulement pour des questions de salubrité mais aussi pour le respect des employés de collecte, qui bien souvent doivent lever de lourdes charges.



Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, le calendrier de ramassage « RECYCLO », édité sur un modèle unique pour tout l'Ouest lausannois, a été distribué dans les boîtes aux lettres des ménages des 8 communes du district, il se distingue par un langage commun dans la récupération et l'élimination des déchets.

### TAXE AU SAC

Pour la 7<sup>ème</sup> année, le principe de causalité pour la taxation des déchets a été mis en application dans la commune.

Les coûts de ramassage et d'élimination des déchets sont couverts par la redevance et la taxe forfaitaire, contrairement à d'autres communes vaudoises.



### RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES

Type de déchets	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Verre	146'470	147'750	159'500	166'880	173'350	<b>173'960</b>
Papier et carton	236'780	252'550	252'090	271'460	272'570	<b>249'820</b>
Ordures ménagères	319'310	390'990	422'973	460'040	467'310	<b>463'110</b>

(Quantités indiquées en kilos)

Ce qui représente environ par an et par personne :  
(calculé sur la base de 4'717 habitants au 31.12.2019)

37 kg	de verre	( 37 kg en 2018)
53 kg	de papier et carton	( 58 kg en 2018)
98 kg	d'ordures ménagères	(100 kg en 2018)

C'est l'entreprise Henry Transports, à Ecublens, qui était mandatée au 31.12.2019 pour la collecte des déchets ménagers urbains sur le territoire de la commune (ordures ménagères, verre, papier/carton et déchets organiques).

Les déchets industriels sont directement pris en charge par les intéressés et ne figurent donc pas dans les données ci-dessus.



### DÉCHETS DIVERS

Autres déchets collectés à Saint-Sulpice durant l'année 2019 :

• Déchets encombrants (déchets composés mesurant plus de 60 cm)	49'980 kg
• Ferraille (y.c. fers encombrants légers, aluminium et fer blanc)	29'430 kg
• Matières compostables (biodéchets)	500'700 kg
• PET	10'528 kg
• Bois	59'570 kg
• Capsules Nespresso (récupérées en conteneurs d'une capacité de 770 litres)	3'700 kg
• Déchets OREA et SWICO (appareils électroménagers, électriques et électroniques)	14'650 kg

### DÉCHETS ORGANIQUES ET COMPOSTABLES

Les déchets organiques et compostables collectés sur le territoire communal sont pris en charge et traités par la société Ecorecyclage à Lavigny ([www.ecorecyclage.ch](http://www.ecorecyclage.ch)).

En 2019, la possibilité a été à nouveau offerte aux habitants d'acheter à prix de faveur des sacs de compost.

### DÉCHETS TOXIQUES MÉNAGERS

Le processus de collecte et traitement de ces déchets est géré par Valorsa SA et ce depuis 2009 ([www.valorsa.ch](http://www.valorsa.ch)).



# URBANISME ET CONSTRUCTIONS TRANSPORTS

## URBANISME

### PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

En préambule, il convient de rappeler que le plan directeur communal remonte à l'année 1999. A l'instar des autres communes du district de l'Ouest Lausannois, Saint-Sulpice devait revoir sa planification. Durant la précédente législature, le Conseil communal avait accepté l'idée de mettre en œuvre un plan directeur intercommunal commun aux 8 communes du district (PDi-OL) sous l'égide du SDOL. Durant l'année 2019, les travaux qui avaient été amorcés se sont poursuivis. Le point fort a été la réalisation du cahier commun et sa mise en consultation publique du 12 février au 12 mars 2019. Ce dossier comprenait le diagnostic de la situation actuelle, fixait les objectifs et définissait la vision partagée de l'évolution du district à l'horizon 2040.

La population des huit communes a été conviée à une présentation, le 12 février 2019, destinée à expliquer les enjeux de cette vision territoriale. En parallèle, le SDOL a organisé des tables rondes thématiques qui se sont tenues à la salle du Conseil le 3 mars 2019. Ces ateliers ont suscité un vif intérêt de la part de la population de l'ensemble du district.

Les remarques issues de la consultation publique ont fait l'objet d'une analyse et d'un traitement par le SDOL. Une notice est en voie d'élaboration, qui prendra position sur les observations faites. Elle devrait être transmise aux participants durant le premier semestre 2020.

En parallèle, le chapitre sur la mise en œuvre et les mesures est en cours d'élaboration. Une liste de mesures communales et intercommunales est en phase de développement, chaque mesure faisant l'objet d'une fiche ad hoc. Ces éléments constitueront le programme d'actions de chaque municipalité pour la mise en œuvre du PDi-OL.

Une fois le PDi-OL complété avec ces éléments, il sera transmis aux services cantonaux pour examen préalable, puis mis en consultation publique. Il devra ensuite être adopté par les conseils communaux et généraux des communes, puis approuvé par le Conseil d'Etat. Il deviendra alors contraignant pour les autorités et servira de guide pour les actions à entreprendre en matière d'aménagement durant les vingt prochaines années.

### PLAN D'AFFECTATION "LES JORDILS"

Comme annoncé dans le précédent rapport de gestion, le projet de plan d'affectation (PA) a été soumis à l'enquête publique du 26 avril au 27 mai 2019. Il a suscité un peu plus d'une centaine d'oppositions. Une minorité émane de certains voisins et portent sur des mesures d'aménagements extérieurs. La majorité cible la crainte d'une densification de la commune et les inconvénients qui pourraient en résulter sur le plan des infrastructures. Conformément à ce qui est prévu par la loi, les opposants ont été invités à prendre part à une séance de conciliation par la délégation municipale, en présence des représentants du propriétaire. Des discussions ont ensuite pu avoir lieu entre quelques opposants et les auteurs du projet pour trouver des solutions conformes aux intérêts de chacun. Les oppositions ont ensuite été étudiées par la Municipalité qui a élaboré un préavis. Il est prévu de le déposer auprès du Conseil en début d'année 2020.

### PLAN D'AFFECTATION "VALLAIRE"

Le projet de rehaussement des immeubles sis à l'angle de la route cantonale et du chemin de Vallaire a fait l'objet d'une procédure de planification. La Municipalité s'est montrée favorable, compte tenu de faible impact qu'une telle mesure pourrait avoir sur la qualité de vie du village et les infrastructures existantes. Au terme de l'enquête publique, plusieurs oppositions ont été déposées. Des pourparlers étaient en cours entre l'auteur du projet et les opposants, avec le concours de la Municipalité. Ces démarches se sont prolongées, à la demande du constructeur, tout au long de l'année 2019.

### PLAN D'AFFECTATION "LE LAVIAU"

Le Canton de Vaud souhaite renaturer la Venoge, ce qui implique de libérer des bateaux amarrés le long de ses berges.

Les Communes de Préverenges et de Saint-Sulpice étudient en commun un projet de faisabilité d'un nouveau port à l'est de l'embouchure.

La Municipalité ne souhaitant pas mettre à charge de la collectivité la réalisation de cet ouvrage et l'éventualité du financement, estimé à plusieurs millions, par un investisseur privé ayant été refusé, l'exécutif étudie désormais un projet de coopérative.

Il est aujourd'hui difficile d'être plus précis sur les débouchés possibles de ce dossier, le Canton ne s'étant toujours pas déterminé quant au nombre de places qui pourront être accordées.

### PLAN D'EXTENSION PARTIEL "CENTRE-VILLAGE"

Le point demeure en suspens, aucune activité n'ayant été engagée à ce titre durant l'année 2019. Pour rappel, la Municipalité avait mandaté le bureau ABA partenaires SA afin réaliser une pré-étude en vue d'une éventuelle révision du PEP Centre Village qui paraît nécessiter à tout le moins une adaptation à l'évolution du village. Les axes de préoccupation principaux étaient le maintien des caractéristiques du bâti le long de la rue du Centre, une réévaluation des périmètres situés en arrière-plan jusqu'à la route cantonale sans incidence sur la densité des constructions, un bilan des problèmes liés à la circulation et la mise en œuvre de mesures tendant à rendre le secteur plus convivial. Un rapport très complet avait été soumis à la Municipalité qui en a pris connaissance. Le processus d'étude pourrait être réactivé si le besoin se faisait sentir.

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

### REMARQUES GÉNÉRALES

Depuis 2018, le Service technique comprend trois collaborateurs et collaboratrices pour un total de 3 ETP. L'effectif est ainsi mieux adapté à une charge de travail qui augmente et se complexifie d'année en année. Cela permet en particulier d'assurer une disponibilité étendue pour le public et ses partenaires, soit tous les matins entre 08h00 et 12h00 ainsi que l'après-midi sur rendez-vous. Il lui est également possible de délivrer rapidement des autorisations lorsqu'elles demeurent de compétence municipale. Ces délais sont souvent plus importants lorsque des autorités cantonales sont amenées à devoir se prononcer sur un objet spécifique. Il n'en demeure pas moins que le Service technique travaille en flux tendu, ce qui s'est par exemple ressenti à l'occasion d'une absence de longue durée pour raison de maladie. Les collaborateurs et collaboratrices du service sont beaucoup sollicités par les différents mandataires, en particulier les architectes, ainsi que par la population. Cette mission d'information peut avoir des répercussions sur l'accomplissement des autres tâches qui lui sont dévolues. Il y a également lieu de relever que les projets soumis à l'enquête publique suscitent régulièrement des oppositions qui doivent être traitées de manière attentive.

### DOSSIERS DÉPOSÉS

En 2019, 58 analyses en matière d'autorisation de construire ont été effectuées par le bureau ABA partenaires SA. Il en ressort une diminution de 26 % par rapport à l'année précédente (79 analyses). Cette évolution a été rendue possible par une prise en charge plus ciblée de la part du Service technique qui se confirme encore cette année.

Toutefois, l'analyse des dossiers demeure fréquemment compliquée, dès lors que les bureaux d'architecture et d'ingénieurs continuent à déposer des dossiers incomplets ou non conformes aux prescriptions en vigueur. De ce point de vue, la situation n'a malheureusement pas évolué favorablement par rapport aux précédents exercices.

Quant au nombre de permis de construire, il a diminué de 5 % et celui des autorisations administratives (travaux dispensés d'enquête publique) de 11 % par rapport à l'année précédente (43 permis et 27 autorisations). Cette diminution des permis de construire se confirme cette année encore. Les transformations-agrandissements et les travaux divers représentent le 88 % des délivrances de permis et d'autorisation ; cela confirme la transition observée depuis 2016.

À l'instar des années précédentes, on constate une fois encore une activité soutenue dans le secteur de la construction pour l'année 2019. À savoir, un peu plus de 5,4 permis et autorisations délivrés par mois par la Municipalité.

La Municipalité reste régulièrement confrontée à des problèmes de non-conformité des constructions réalisées par rapport aux plans qui ont été approuvés. Dans certaines situations, on constate encore une volonté délibérée de ne pas respecter les dispositions applicables voire parfois une certaine réticence à répondre aux sollicitations de l'autorité. Dans ce contexte, la Municipalité est contrainte d'intervenir. Cela se fait en amont du processus par des visites de chantiers. Il est également nécessaire de contrôler les prescriptions données après les visites de la Commission de salubrité. Dans certains cas, la Municipalité peut aussi devoir engager des procédures de régularisation ou de mise en conformité. Elle doit également se résoudre à des dénonciations pénales pour non-respect des règles en matière de construction. Ces démarches ont une incidence sur le volume de travail effectué par le Service technique, voire sur les dépenses communales en frais d'avocat.

### Permis de construire et autorisations administratives

41 permis de construire et 24 autorisations administratives ont été délivrés au cours de l'année 2019.

Nature de l'ouvrage	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Villas familiales à 1 logement	0	2	0	4	1	0	2
Villas à plusieurs logements, immeubles locatifs, bâtiments à usage mixte	12	11	10	5	4	6	3
Commerces-ateliers-industrie-édifices publics (nouvelles constructions et transformations)	1	2	1	0	3	1	2
Transformations-agrandissements	15	12	10	26	28	34	31
Divers (auvents, "velux", piscines, clôtures, tennis, serre, garages indépendants, aménagements extérieurs, sous-stations de transformation, citernes)	5	7	9	20	30	29	26
Démolitions	4	1	0	0	1	0	1
Démolitions liées à une reconstruction et n'ayant pas fait l'objet d'un permis distinct	(6)	(7)	(8)	(7)	(3)	(5)	(2)
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>55</b>	<b>67</b>	<b>70</b>	<b>65</b>

### Dénonciations à la Préfecture de l'Ouest lausannois

Nature de la dénonciation	2016	2017	2018	2019
Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions	-	1	1	1
Règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions	-	-	-	-
Prescriptions de protection incendie AEAI	2	1	-	-

### Recours concernant les projets de construction

Instance de recours	2016	2017	2018	2019
Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal	1	2	3	-
Tribunal fédéral	-	-	-	-

## AUTRES ACTIVITÉS

### Annonces d'installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire

Nature des annonces	2017	2018	2019
Photovoltaïque (surface m <sup>2</sup> )	6 (119 m <sup>2</sup> )	4 (90 m <sup>2</sup> )	3 (364 m <sup>2</sup> )
Thermique (surface m <sup>2</sup> )	1 (5 m <sup>2</sup> )	0	0

Le tableau ci-dessus montre une baisse des annonces. Il est toutefois intéressant de relever que les installations photovoltaïques représentent le 93 % des installations annoncées depuis le début des statistiques (2017).

A ce jour, seule une installation thermique a fait l'objet d'une annonce.



## STATISTIQUE DU LOGEMENT

Il a été recensé **14 logements** vacants sur le territoire de Saint-Sulpice au 1<sup>er</sup> juin 2019 dont :

Maisons à louer : 2 x 3 pièces  
2 x 4 pièces

Appartements à louer : 1 x 1 pièce  
4 x 2 pièces  
1 x 3 pièces  
3 x 4 pièces  
1 x 5 pièces

Locaux industriels et commerciaux à louer : 4 objets (391 m<sup>2</sup>)

## COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ (ÉTAT AU 31.12.2019)

Au 31 décembre 2019 la commission communale de salubrité se composait comme suit :

Président	M. Alain	<b>Clerc</b>	Syndic
Membres	M. Pierre-Yves	<b>Brandt</b>	Municipal
	M. Bernard	<b>Pellet</b>	Médecin
	M. David	<b>Conde</b>	Service technique

La commission de salubrité a effectué 20 visites en 2019 en vue de la délivrance de permis d'habiter et/ou d'utiliser.

M. Conde a par ailleurs effectué, par délégation, 11 visites complémentaires, après visite de la commission, afin de vérifier la conformité des projets.

## CONTRÔLE DES CITERNES

Par convention signée le 19 décembre 2016, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est chargée de la gestion des tâches spéciales liées à la surveillance des citernes, sur le territoire communal.

### Législation en vigueur

Pour mémoire, la nouvelle carte cantonale définit trois types de secteurs principaux :

- « Au » : secteur particulièrement menacé.
- « üB » : autre secteur.
- « S » : secteur particulièrement menacé (captage d'eau de sources).

En règle générale, seuls les réservoirs situés en secteur « Au », d'une capacité supérieure à 2'000 litres, sont soumis à révision périodique (10 ans) avec contrôle de l'organe de surveillance. Ceux d'une capacité inférieure, ainsi que la totalité de ceux situés en secteur « üB » sont soumis à un devoir d'entretien laissé à la seule responsabilité de leur propriétaire.

### Devoir de surveillance de l'ERM

Les tâches de l'ERM, assurées dans le cadre de son devoir de surveillance, se résument comme suit :

- Recensement de l'ensemble des citernes, tenue à jour du fichier par inscription des nouvelles installations, sur la base des avis de mise en service (Formulaire « 63 »), respectivement par la désactivation de celles mises hors service sur la base des avis idoines.
- Envoi des avis de révision et/ou rappels des citernes situées en secteur « Au » selon une périodicité de 10 ans, impliquant la tenue à jour de la base de données du recensement.
- Courriers particuliers aux communes et à certains propriétaires en fonction des nécessités.

En 2019 la Commune de Saint-Sulpice comptait 216 citernes en service dont 17 en zone Au et 199 en zone üB.

10 citernes sont de plus de 2'000 litres et en zone üB. Ces dernières font l'objet d'un suivi actif de l'ERM.

Gestion des dossiers pour Saint-Sulpice	Année 2019
Mises en service	0
Mises hors service	6
Rapports de révision traités	11
Premier rappel	0

## TRANSPORTS - MOBILITÉ

### TL (TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION LAUSANNOISE)



Situation actuelle pour Saint-Sulpice : la ligne 31 relie directement Saint-Sulpice à la gare CFF de Renens tout en desservant les Hautes Ecoles, l'arrêt UNIL-Sorge du métro m1 et l'établissement scolaire de la Planta. La ligne 33, qui est une des plus longues lignes du réseau tl, offre également une liaison directe entre Saint-Sulpice et la gare CFF de Renens, à une fréquence de toutes les 15 minutes aux heures de pointe.

Les TL ont transporté 122 millions de voyageurs en 2019 soit une augmentation de 2,5 %. L'essentiel de ces voyageurs se concentrent sur le M1 et M2.

La ligne 24 ou ligne olympique parcourt le bord du lac depuis le 17 juin 2019. Départ de la Bourdonnette et arrivée à la Tour Haldimand (bout du quai d'Ouchy). Ce trajet prend 20 minutes avec une cadence de 15 minutes. Un grand plus pour les Serpelious désirant se rendre à Lausanne par le bord du lac.

Les informations complémentaires sur les activités des TL sont disponibles sur le site internet [www.t-l.ch](http://www.t-l.ch).

#### En 2020 et au-delà ?

L'augmentation constante de l'offre régionale place le confort des voyageurs au cœur de la préoccupation de nos prestataires.

Les nouvelles lignes desservant la commune et les cadences toujours plus élevées encouragent à la mobilité douce.

### MBC / TPM (TRANSPORTS DE LA RÉGION MORGES – BIÈRE - COSSONAY)

La société MBC (Transports de la région Morges-Bière-Cossonay) administre, entre autres, les lignes de bus urbains TPM (Transports publics de Morges et environs), dont fait partie la ligne 701 qui emprunte la rue du Centre.



En 2019, MBC a transporté au total 6'771'921 voyageurs, en augmentation de 6.3 % par rapport à 2018.

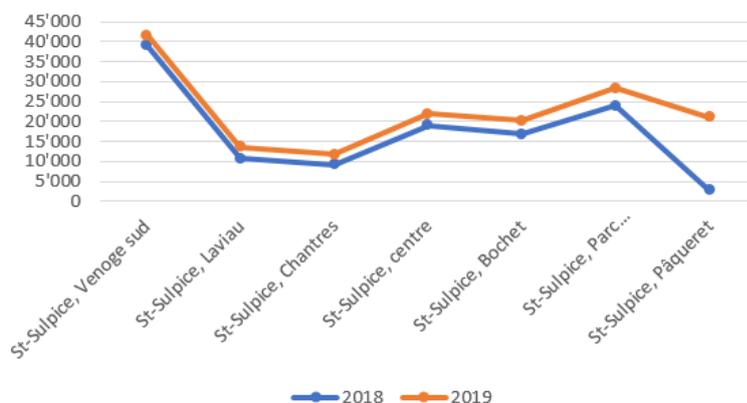
Pour le seul réseau urbain des TPM en 2019, MBC a transporté au total 4'621'477 voyageurs, en augmentation de 5.8 % par rapport à 2018.

#### Ligne 701 - Morges, gare - Lausanne, Bourdonnette

Nombre de voyageurs montés aux arrêts

	2018	2019	Delta 19 - 18	Delta 19-18 en %
St-Sulpice, Venoge sud	38'995	41'538	2'543	6.5%
St-Sulpice, Laviau	10'655	13'511	2'856	26.8%
St-Sulpice, Chantres	9'149	11'675	2'526	27.6%
St-Sulpice, centre	18'921	21'928	3'007	15.9%
St-Sulpice, Bochet	16'827	20'155	3'328	19.8%
St-Sulpice, Parc Scientifique	23'834	28'318	4'484	18.8%
St-Sulpice, Pâqueret	2'688	21'061	18'373	683.5%

Nombre de voyageurs aux arrêts



**Ligne 701 - Lausanne, Bourdonnette - Morges, gare**

Nombre de voyageurs montés aux arrêts

	2018	2019	Delta 19 - 18	Delta 19-18 en %
St-Sulpice, Pâqueret	64'042	47'610	-16'432	-25.7%
St-Sulpice, Parc scientifique	63'695	54'220	-9'475	-14.9%
St-Sulpice, Bochet	16'756	16'731	-25	-0.1%
St-Sulpice, centre	19'771	19'970	199	1.0%
St-Sulpice, Chantres	12'445	11'133	-1'312	-10.5%
St-Sulpice, Laviau	4'848	5'296	448	9.2%
St-Sulpice, Venoge sud	39'014	38'683	-331	-0.8%

### Nombre de voyageurs aux arrêts



Les informations complémentaires sur les activités des MBC/TPM sont disponibles sur le site internet [www.mbc.ch](http://www.mbc.ch).

### CARTES JOURNALIÈRES COMMUNE

Ces titres de transport, très prisés de la population (carte journalière valable pour pratiquement l'ensemble des transports publics suisses, proposée au prix avantageux de CHF 40.00) ont, comme les années précédentes, rencontré un vif succès auprès de la population.

La vente des cartes issues des deux abonnements propriété de la commune est assurée par la réception de l'Office communal de la population. Deux cartes par jour sont ainsi mises à la disposition des citoyens.

En 2019, 660 cartes journalières (632 en 2018) ont été vendues à des habitants de Saint-Sulpice. Le décompte des ventes de ces titres de transports pour 2019 affiche une moyenne de rentabilité d'environ 90.40 % sur l'année (86.57 % en 2018).



### COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN / CGN

En 2019, la Commune a accordé un don annuel de CHF 8'400.00 à l'ABVL (Association des amis des bateaux à vapeur du Léman), recevant en contrepartie, dès le 1<sup>er</sup> avril 2019, quatre abonnements au porteur, sous forme de 365 cartes journalières 1<sup>ère</sup> classe (éditées du 01.04.2019 au 31.03.2020). Ces cartes journalières ont été mises à la disposition des administrés au prix de CHF 15.00 par carte et par jour. 611 cartes journalières ont été vendues pour l'année 2019.



Depuis plusieurs années, la CGN réserve une offre exclusive avec des tarifs très attractifs aux communes riveraines. Ces cartes journalières 1<sup>ère</sup> classe, valables toute l'année sur les lignes régulières, ont été mises en vente en 2019 au prix de CHF 45.00/adulte et CHF 22.50/enfant ou détenteur d'un abonnement ½ tarif.

Afin de compléter l'offre de location des abonnements généraux au porteur, la commune a cette année encore proposé ces titres de transport à l'intention exclusive de ses habitants. 17 cartes adulte et 78 cartes enfant ou ½ tarif ont été vendues par l'Office communal de la population (en 2018 : 47 cartes adulte et 103 cartes enfant ou ½ tarif). Cette action a été reconduite pour 2020.



*Arrivée au débarcadère CGN de Saint-Sulpice*

### NAVETTES « NAVIA »

Si dans le domaine de la voiture autonome de grands pas ont été réalisés, ce n'est pas le cas de l'évolution des navettes autonomes pour les transports des voyageurs. Nombreux sont les problèmes techniques et sécuritaires qui doivent encore être résolus pour parvenir à développer ce mode de transport prometteur.

La Municipalité n'abandonne pas le projet. Elle reste attentive à l'évolution dans ce domaine tout en privilégiant les solutions existantes proposées par les prestataires en matière de transports publics.



## SÉCURITÉ

### POLICE

#### ASSOCIATION SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS



Composition du Comité directeur (CODIR) pour la législature 2016-2021, au 31.12.2019 :

Commune	Conseiller municipal	Police Ouest	ORPC-ROL	SDIS
Bussigny	Jean-Pierre <b>Aebi</b>	Membre	Membre	Sorge
Chavannes-près-Renens	Isabelle <b>Steiner</b>	Vice-Présidente	Membre	Chamberonne
Crissier	Pierre <b>Mühlethaler</b>	Membre	Membre	Sorge
Ecublens	Michel <b>Farine</b>	Président	Membre	Chamberonne
Prilly	Antoine <b>Reymond</b>	Membre	Membre	Renens–Prilly-Malley
Renens	Oliver <b>Golaz</b>	Membre	Membre	Renens–Prilly-Malley
Saint-Sulpice	Marcel-André <b>Panzer</b>	Membre	Président	Chamberonne
Villars-Ste-Croix	Nicole <b>Cattano</b>	Membre	Vice-Présidente	Sorge

En mars 2019, le projet REGIO a démarré pour sa période de tests qui s'étendra jusqu'en fin 2020. Dès lors, des patrouilles mixtes Police cantonale – Police de l'Ouest sillonnent le district dans une voiture de la Gendarmerie cantonale. L'objectif de ce projet est la mise en commun d'expériences et de processus d'interventions.

#### POLICE OUEST LAUSANNOIS - RAPPORT DE GESTION 2019 - COMMUNE DE SAINT-SULPICE

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

#### Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la Commune de Saint-Sulpice est Monsieur Marcel-André Panzera. En 2019, il a participé à 13 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2019 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants de Saint-Sulpice au Conseil intercommunal sont au nombre de deux, soit Madame Annamaria Leonardi et Monsieur René Piller.

#### Comité de la Conférence des Directeurs de polices vaudoises

Dans le cadre de cette association cantonale, la Police de l'Ouest lausannois a délégué M. Marcel-André Panzera – Conseiller municipal et membre du Comité de Direction – au Comité susmentionné. Il a assisté à 11 séances en 2019 et organisé la réception de l'Assemblée Générale d'automne de l'association, en date du 21 novembre 2019, à la salle du Conseil communal de Saint-Sulpice. Toujours à cette fonction, il a assisté à la remise des brevets de policier à l'Académie de police de Savatan le 7 juin 2019.

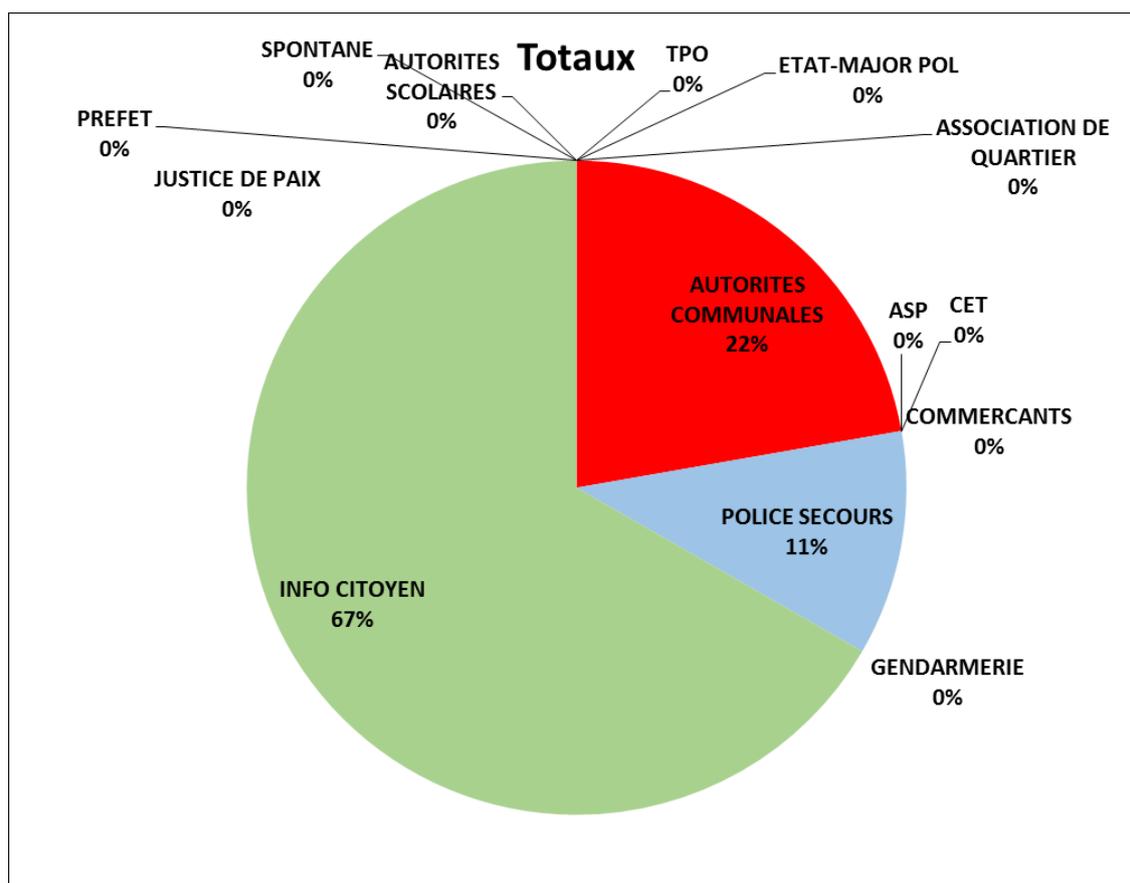
#### Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Saint-Sulpice

Dans le cadre du projet Regio, les Unités territoriales se sont rapprochées du personnel du poste de la gendarmerie de Renens ainsi que des répondants de proximité qui œuvrent sur l'ensemble du territoire vaudois. Les premières discussions constructives ont permis d'échanger sur plusieurs méthodes de travail, dont l'activité en lien avec l'approche en résolution de problèmes.

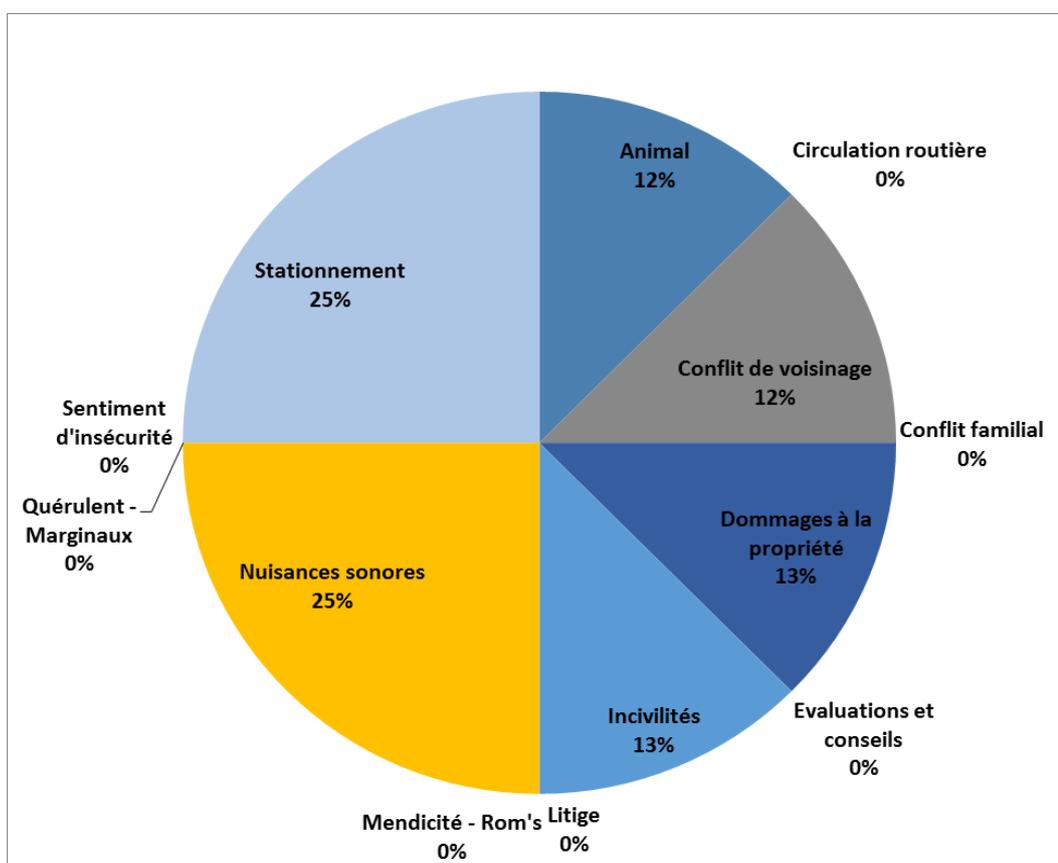
Depuis plusieurs années, le personnel des Unités territoriales exploite la méthode "SARA" (Situation – Analyse – Réponse – Analyse) qui est enseignée à l'Académie de police de Savatan. Convaincus par la méthode utilisée par nos collègues gendarmes, soit "SMARE" (Situation – Mesures transitoires – Analyse – Réponse – Evaluation), les collaborateurs des Unités territoriales l'ont adoptée en 2019. Ce procédé donne l'avantage de réfléchir dès le début de la prise en charge de la problématique sur les premières mesures qui peuvent être mises en place pour lutter contre un phénomène récurrent.

En 2019, l'Unité territoriale a traité différentes affaires en approche en résolution de problème. Ci-après quelques chiffres en lien avec la commune.

PROVENANCE DES DEMANDES	Totaux
Association de quartier	0
Autorités communales	2
ASP	0
CET	0
Commerçants	0
Police secours	1
Gendarmerie	0
Info citoyen	6
Justice de paix	0
Préfet	0
Spontané	0
Autorités scolaires	0
TPO	0
État-major POL	0



TYPLOGIE SMARE	Totaux
Animal	1
Circulation routière	0
Conflit de voisinage	1
Conflit familial	0
Dommmages à la propriété	1
Évaluations et conseils	0
Incivilités	1
Litige	0
Mendicité - Rom's	0
Nuisances sonores	2
Quérulents - Marginaux	0
Sentiment d'insécurité	0
Stationnement	2
Nuisances diverses	1



CONCILIATION	Totaux
Séances de médiation	0
Bons offices	9

### Service de la signalisation

En 2019, à Saint-Sulpice, le service est intervenu à une reprise à la suite d'un accident de la circulation.

52 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la réfection de la chaussée au chemin du Bochet et à la rue du Centre, ainsi que l'amélioration du réseau de fibre optique. Les policiers sont également intervenus lors de 14 manifestations, dont le Marché villageois, les soirées de gym, les tournois de foot et la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Enfin, 99 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

### Statistiques pour Saint-Sulpice (chiffres extraits du rapport de gestion de la POL)

#### Police Proximité

Unité Traffic	Infractions radar	Nombre de contrôles	39
		Véhicules contrôlés	4'367
		Véhicules en infraction	506
		% d'infractions	11.59
Signalisation	Interventions	166	

#### Police Administrative

Commission de police	Ordonnances pénales dans la commune *	Domaine privé	496
		Domaine public	175
	Audiences		1
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	2'348
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	PV d'audition SPOP	-
		Rapports SPOP	--
		Naturalisations ordinaires	45
		Solde année précédente	19
		En attente de rédaction	5
Notifications	Commandements de payer reçus		202
	Mandats reçus		17
Police du commerce	Total des manifestations ouvertes au public, séances réunions, locations de salle : 271	Janvier	9
		Février	14
		Mars	28
		Avril	16
		Mai	27
		Juin	43
		Juillet	15
		Août	13
		Septembre	22
		Octobre	33
		Novembre	25
	Décembre	26	
	Activités itinérantes (stands divers, collectes, ventes diverses, flyers)		1

\* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

## POLICE PRIVÉE

En 2019, la Société Protectas a maintenu une surveillance étendue des lieux, contribuant d'une certaine manière à une dissuasion contre des incivilités. Protectas a optimisé sa coordination avec la Police de l'Ouest pour intervenir en cas de problèmes avérés.

Un nouveau mandat a été revu avec la même société pour 2020, en étendant la surveillance extérieure au collège des Pâquis durant les week-ends et les périodes de vacances. Cette extension du mandat va couvrir aussi le parc du Russel, fréquenté tardivement en soirée par des jeunes de la région.

## CONTRÔLES DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DES EAUX DES PLAGES

En application de l'art. 16 de la Loi du 19 mai 1985 sur la santé publique (LSP), M. Alberto Nascimento, concierge, a procédé en 2019 à des prélèvements d'échantillons d'eau aux endroits suivants :

***5 séries de prélèvements pour les plages : Laviau, Pélican et Dorigny (La Chamberonne)***  
(Prélèvements effectués les 19 juin - 3 juillet - 17 juillet - 8 août - 21 août)

Aucune interdiction de baignade (selon art. 6/1 du règlement du 26.06.87 sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages et piscines publiques) n'a été prononcée au cours de la saison par le département Inspection des eaux du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Toutefois, une observation négative a été émise concernant un prélèvement effectué à la Plage du Pélican (le 08.08), dont le résultat n'était pas satisfaisant et qui a indiqué une eau de qualité bactériologique douteuse. L'altération de la qualité des eaux de baignade sur ce site s'est avérée temporaire puisque le prélèvement suivant, effectué le 21.08, a relevé une eau de qualité bactériologique moyenne.

Les résultats des piscines publiques (un bassin nageur de PPE) (prélèvements effectués les 04.06, 17.07 et 08.08) étaient en majorité conformes aux normes en vigueur, à l'exception d'un prélèvement (le 17.07) qui a révélé une teneur en bromate et chlorate, sous-produits de l'hypochlorite de sodium (eau de Javel), et une teneur en urée dépassant les valeurs maximales admises (témoignant d'un renouvellement insuffisant de l'eau). Le propriétaire a été invité à prendre sans délai les mesures préconisées pour remédier à cette situation. L'échantillon du prélèvement suivant s'est révélé conforme aux normes en vigueur.

## PRÉPOSÉ AGRICOLE

Le préposé agricole pour la commune est M. Valentin Blondel, nommé le 01.01.2019 pour le district de l'Ouest lausannois.

## NATURALISATIONS

### **Nouveau droit (procédure actuelle)**

Pour rappel, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est entré en vigueur le nouveau droit suisse sur la naturalisation. Dès lors, le ressortissant étranger qui souhaite déposer une demande de naturalisation doit être au bénéfice d'un permis d'établissement C et avoir vécu 10 ans en Suisse. Il lui est dorénavant demandé d'attester de ses compétences linguistiques françaises, orales et écrites. Il ne doit en outre pas avoir bénéficié de l'aide sociale durant les 3 années précédant le dépôt de sa demande et doit avoir un passé judiciaire irréprochable. A noter que les naturalisations facilitées cantonales (art. 22 et art. 25 ex-LDCV) ont été abandonnées.

Les demandeurs adressent désormais leur dossier directement au Service de la population cantonal qui se charge du contrôle du respect des conditions formelles.

Les dossiers sont ensuite remis à la commune de domicile des candidats qui traite la phase communale de la procédure. Cette étape consiste en l'analyse des conditions matérielles, notamment du degré d'intégration du demandeur qui doit passer un test écrit de connaissances élémentaires géographiques, historiques et politiques portant sur la commune, le canton et la confédération. C'est la commune qui fait passer le test, si possible en présence d'un membre de la Municipalité.

Quant aux rapports administratifs de police, ils sont toujours établis par la Police de l'Ouest lausannois, section police administrative, à Prilly.

Les informations détaillées relatives à la nouvelle procédure peuvent être consultées sur le site Internet du canton de Vaud : [www.vd.ch/naturalisation](http://www.vd.ch/naturalisation).

Dossiers en cours au 31.12.2019 :

30 dossiers (concernant 42 personnes) étaient en cours de traitement, dont 6 dossiers pour 13 personnes déposés courant 2019. Le nombre de dossiers déposés a donc sensiblement diminué par rapport à 2018 (32 dossiers pour 75 personnes).

Ont obtenu la nationalité suisse en 2019 :

<i>Pays d'origine</i>	<i>Dossiers</i>	<i>Personnes</i>
Afrique du Sud	1	1
Allemagne / Roumanie	1	4
Allemagne	2	2
France	4	8
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>15</b>

En outre, une demande d'acquisition du droit de cité vaudois et de la bourgeoisie de Saint-Sulpice pour confédérés, déposée courant 2019, a abouti à l'octroi de la bourgeoisie de la commune à 2 ressortissants suisses.

#### Dossiers en traitement selon l'ancien droit - Point de la situation à fin 2019

La commission de naturalisation, dissoute au 31 décembre, était formée de :

Madame Anne **Merminod**, municipale  
Madame Corinne **Willy**, conseillère communale  
Monsieur Olivier **Matthey**, conseiller communal  
Monsieur Olivier **Ruegg**, conseiller communal

1 personne (1 dossier) a renoncé et retiré sa demande en cours d'année après avoir été priée de se préparer à une seconde entrevue, ses connaissances élémentaires ayant été jugées trop lacunaires.

2 personnes (1 dossier) ont été auditionnées par la commission lors d'un seconde entretien, cette fois-ci avec succès.

2 candidats (2 dossiers) susceptibles de se présenter pour un second entretien n'ont pas donné suite dans le délai légal. Les dispositions transitoires de l'ancienne procédure s'éteignant au 31.12.2019, ils devront déposer une nouvelle demande selon la loi actuellement en vigueur s'ils souhaitent acquérir la nationalité helvétique.

Au 31.12.2019, 10 dossiers (personne seule, couple ou famille) étaient donc encore **en cours** de traitement auprès des services cantonaux en vue de l'aboutissement de la procédure courant 2020, selon le détail suivant :

- Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire : 8 dossiers pour 17 personnes
- Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour jeunes étrangers de la 2<sup>ème</sup> génération (de 14 à 24 ans révolus) : 2 dossiers pour 2 personnes

Ont obtenu la nationalité suisse en 2019 :

<i>Pays d'origine</i>	<i>Dossiers</i>	<i>Personnes</i>
Allemagne	1	4
Espagne	1	1
Espagne / France	1	4
France	4	6
Hongrie / Croatie	1	4
Italie	2	4
Luxembourg	1	3
Mexique	1	4
Portugal	2	5
Russie	2	2
Turquie	1	2
Ukraine	1	1
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>40</b>

## SERVICE DU FEU

Le SDIS Chamberonne, service du feu intercommunal de défense contre l'incendie, regroupe les trois communes d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice. Une centaine de pompiers assume les interventions tout au long de l'année, ceci 24 heures sur 24.

Le Maj Frédéric **Jacot** en assume le commandement, appuyé par son adjoint le Cap Cyrille **Tille**.

Les délégués communaux de la Commission consultative du feu étaient, au 31.12.2019 :

Comité de direction :	<b>Panzera</b> Marcel-André	Président (jusqu'au 30 juin) Membre (dès le 1 <sup>er</sup> juillet)
Commission du feu :	<b>Montagner</b> Sergio	Membre



Il apparaît de plus en plus difficile de trouver des recrues volontaires pour la fonction de sapeur-pompier. En effet, les activités professionnelles laissent de moins en moins de place à la flexibilité demandée pour être appelé en intervention pendant les heures de travail.

Les trois SDIS du district de l'Ouest lausannois : Chamberonne = Saint-Sulpice, Chavannes et Ecublens, Sorge = Crissier, Bussigny et Villars-Sainte-Croix, Prilly Malley = Renens et Prilly, sont en attente des résultats finaux du projet dénommé VIDIS (Vision Intégrée Défense Incendie et Secours 2020-2025), englobant 18 communes de l'agglomération lausannoise. La mise en œuvre de ce projet a rencontré des difficultés qui sont en voie de résolution.

La commune d'Ecublens souhaite reprendre l'usage des locaux utilisés comme Caserne 1 par le SDIS Chamberonne. Des réunions entre les 3 municipaux « sécuritaires » et 3 syndics des municipalités de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice ont eu lieu à deux reprises dans le but de rechercher des solutions de relocalisation du matériel et de l'équipement situé dans ces locaux. Ceux-ci, en l'état, ne peuvent pas être stockés dans la Caserne 2 situé à Chavannes-près-Renens, faute d'espace suffisant.

## PROTECTION CIVILE



Protection civile  
Ovest Lausannois

En ce qui concerne l'ORPC ROL, M. Marcel-André Panzera préside le Comité directeur de l'association pour la législature 2016 - 2021. A ce titre, il fait partie aussi de l'assemblée des dix présidents du canton, qui se réunit 4 à 5 fois par an à Gollion. Cette assemblée a validé le budget et les comptes relatifs au Fonds cantonal qui est alimenté annuellement par une contribution de CHF 6.50 par habitant, montant versé par les communes de leur budget de fonctionnement.

Ce Fonds cantonal a contribué au financement de l'extension de la Base Opérationnelle de Gollion, par une caserne supplémentaire, dont l'inauguration a été célébrée le 10 février 2020.

Les statuts de l'ORPC de l'Ouest lausannois ont été finalisés et acceptés par les 7 Conseils communaux du district, le Conseil général de Villars-Sainte-Croix et le Conseil régional de L'ORPC ROL. La Cheffe du Département de la Sécurité et des Institutions, les a validés. La suite des travaux concernant l'édition d'un nouveau règlement du Conseil régional et d'un nouveau règlement du personnel permanent de l'organisation PCI de l'Ouest lausannois sont en cours et devront être soumis au Conseil régional ORPC, ainsi qu'aux instances cantonales.

Au 31.12.2019, les délégués communaux à l'ORPC étaient :

Comité de direction :	<b>Panzera</b> Marcel-André, Président	Conseiller municipal
Conseil intercommunal :	<b>Devaud</b> Ghislaine	Conseillère communale
	<b>Golaz</b> Cyril	Conseiller communal, Président du Conseil intercommunal
	<b>Moser</b> Jean-Louis	Conseiller communal



## ACTIVITÉS ET VIE LOCALE

### CULTURE

#### JOURNAL « LE SERPELIOU »

Le Serpeliou, journal local d'information et de publicité, reste un moyen de communication et d'information privilégié entre les autorités, les sociétés locales et la population. Il paraît 6 fois par an.

La Municipalité remercie les membres du Comité qui oeuvrent bénévolement à la réalisation de ce journal, qu'elle a soutenu financièrement en 2019 par une contribution de CHF 16'000.00.

Composition du Comité au 31.12.2019 :

Secrétaire-rédactrice	Mme	Nicole	<b>Rochat</b>
Rédacteurs	Mme	Alexia	<b>Lehmann</b>
	M.	Bertrand	<b>Merminod</b>
Trésorière	Mme	Dominique	<b>Pache</b>
Représentante des sociétés locales	Mme	Patricia	<b>Gentilini-Baldi</b>

Le journal essaie d'être représenté par un ou plusieurs de ses membres lors de la plupart des manifestations organisées dans la commune, qu'elles soient culturelles, sportives ou simplement festives. Ainsi, la grande majorité des événements locaux est rapportée dans cette publication.

Dans chaque numéro ont été publiés : le « Billet de la Municipalité », les principales décisions prises en séance par l'exécutif et quelques courts articles portant sur un sujet précis.

En 2019, plusieurs services communaux ont été présentés en détail et à tour de rôle dans le journal local. Ceux qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication le seront en 2020.

#### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

La commune soutient la Société de Développement par le versement de subventions. Pour 2019, elle a versé CHF 5'000.00 pour les activités de la société et CHF 10'000.00 pour les concerts de "Musique à St-Sulpice".

Constitution du Comité au 31.12.2019 :

Président	M.	Dominique	<b>Gillot</b>
Trésorière	Mme	Linda	<b>Richards</b>
Membres	Mmes	Ellen	<b>Degonda</b>
		Maguy	<b>Gillot</b>
		Melina	<b>Intelisano</b>
		Maya	<b>Schneider</b>
		My-Hue	<b>Tan</b>
	MM	Christian	<b>Lehmann</b>
		Armin	<b>Rostamian</b>
Déléguée de la Municipalité	Mme	Anne	<b>Merminod</b>

#### Rapport d'activité 2019

En 2019, La Société de Développement a proposé aux « Serpeliou » et aux personnes intéressées d'autres communes, parfois éloignées des activités très nombreuses et diverses, définies lors des réunions de notre comité, que je remercie chaleureusement pour tout le travail accompli.

### La musique

Nous avons proposé 6 concerts en l'Eglise romane dans le cadre du programme « **Musique à Saint-Sulpice** » :

- **Dimanche 17 février** à 17h00 - Concert du Quatuor Sine Nomine avec Virginie Falquet au piano et Delphine Gillot Soprano Lieder de Schubert les Wesen donk.
- **Dimanche 17 Mars** à 17h00 - Concert « When the play is done » (Quand la pièce est finie) par le trio Zarin Moll (Corina Schranz, Soprano ; Christina Bohner, Soprano, Vera Schnider, harpe ancienne) associé à la contrebassiste lausannoise Jocelyne Rudasigwa.
- **Dimanche 7 avril** à 17h00 - Concert du Trio Opera Viva (Valentina Rebaudo, clarinette / Joachim Foriani, petite clarinette et clarinette / Sebastien Gex, cor de basset et clarinette basse. Œuvres de W.-A. Mozart, P.I. Tchaïkovski, A. Vivaldi.
- **Dimanche 19 mai** à 17h00 - Concert de l'ensemble Post Scriptum (17 chanteurs sélectionnés spécialement pour ce concert ainsi qu'un quatuor) dirigé par Romain Mayor, avec au programme des oeuvres de Josquin des Prés et Francis Poulenc.
- **Dimanche 22 septembre** à 17h00 - Concert par l'ensemble Ataremac sur le thème du cinémascope, avec des oeuvres de Nino Rota, Gustav Mahler et Giya Kancheli.
- **Dimanche 17 novembre** à 17h00 - Duo Park-Poyard, Stéphanie Park et Jean-Baptiste Poyard, avec des oeuvres de Jean-Marie Leclair, Henryk Wieniawski (1835-1880) et Alfred Schnittke,

### Les expositions

En 2019 nous avons organisé 5 expositions à l'Espace 52 :

- **Du 14 mars au 24 mars** - Exposition des artistes Serpelious - Artistes présents : Silvia Acatos, Nicole Aghroum, Tina Ausoni, Anne-Marie Barraud, Enrica Bicchetti, Walter Fishbarrer, Valérie Karakas, Hazel Liddle, Karla Medrano, Anne-Brigitte Miserez, Abbas Rostamian, Ursula Schelling, Olympia Taglicht et Catherine Zmilacher.
- **Du jeudi 2 au dimanche 12 mai** - Exposition de deux artistes étonnants : M. Abbas Rostamian, peintures à l'encre, et M. Lars Moeller, sculptures racines et pierres.
- **Du 29 août au dimanche 8 septembre** - Exposition du peintre Roland Schaller, une rétrospective de l'oeuvre d'un artiste qui expose peu et qui nous a fait la surprise de venir à Saint-Sulpice, avec un concert du trio de violoncelles CKDO.
- **Du 26 septembre au dimanche 6 octobre** - Exposition de Patricia Pittet (sculptures) et Oliver Schneider (grands formats, peintures).
- **Du 21 novembre au dimanche 1<sup>er</sup> décembre** - Exposition de photos avec le Collectif Pancake : Samuel Gachet, Didier Zmilacher, Dominique Annicette, Juan Perez Sorrosal, Julien Gubian, Julien Stalder, Didier Charles, Patrick Tai et Dragan Dragoz.

### Les rencontres culturelles

- **Judi 31 janvier** à 20h00, à la salle du Conseil communal - Projection du film « Révolution silencieuse » suivie d'une discussion avec la réalisatrice du film, Lila Ribli.
- **Judi 21 février** à 18h00, à l'Artlab sur le campus de l'EPFL (place Cosandey) - Visite guidée de l'exposition « Thinking machines » Ramon Llull et l'ars combinatiria, avec une introduction de la directrice de l'Artlab, la professeure Dr Sarah Kenderline.
- **Mercredi 17 décembre**, aux Jordils 41 - Portes ouvertes du laboratoire de représentation 3D de l'EPFL sous la direction du professeur Kenderdine, directrice de l'Artlab et du laboratoire de muséologie expérimentale digitale de l'EPFL.

### Les autres activités

- **Mercredi 1<sup>er</sup> mai** - Assemblée générale de la Société de Développement à la salle du Conseil communal, avec la venue de nouvelles personnes au comité de la SDD.
- **Vendredi 20 septembre** à 20h00, Journées de Contes au refuge du Laviau - Contes pour adultes avec Estelle, Damaris et Anne, trois conteuses déjantées de la compagnie Pomme Poire et Contepotes, et Nefissa Benouniche.
- **Samedi 21 septembre** - Contes pour enfants avec promenade au Laviau et au bord du lac, en compagnie de la conteuse Béatrice Leresche, accompagnée à l'accordéon par Denis Croissonnier.
- **Vendredi 13 décembre** - Fenêtre de l'Avent au foyer des Pâquis avec le groupe de Gospel Awaken et le vin chaud de la Société de Développement.
- **Judi 19 décembre** - Participation au Noël villageois avec distribution de foie gras végétal.



Les activités que nous avons proposées sont décrites de manière succincte pour ce rapport mais, pour chacune d'entre elles, des informations détaillées sont disponibles sur le site de la Société de Développement [www.sddsaintsulpice.ch](http://www.sddsaintsulpice.ch).

*Dominique Gillot*  
Président de la Société de Développement

### THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU (TKM)

La commune a soutenu ce théâtre par une contribution de CHF 27'286.00, ce qui correspond à CHF 7.00 par habitant selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2015.

Une convention de subventionnement a été signée le 8 décembre 2017 entre les communes. Elle a pour but de consolider l'apport des communes et du canton au TKM. Elle sera rediscutée en 2020.



C'est un théâtre populaire fréquenté aussi par les écoles et les gymnases.

En 2019, le TKM a fortement participé à l'accueil du spectacle «Une chambre en Inde» d'Ariane Mnouchkine. C'est Omar Porras, directeur du TKM, qui a créé les premiers contacts, un comité de pilotage a ensuite vu le jour. De nombreux partenaires publics et privés ont soutenu ce projet. Le taux de fréquentation de cette manifestation s'est élevé à 99 %. Le TKM a alloué une partie de son budget à cette manifestation, soit CHF 270'000.00.

Le taux de fréquentation s'élève à 82.63 %. En chiffres détaillés, 28'358 places ont été attribuées et 1424 Pass vendus.

Quant à la fréquentation scolaire, ce sont 102 classes soit 2'086 élèves, provenant principalement de Lausanne et de sa région, qui ont assisté à un spectacle.

Cette saison marque aussi la renaissance de l'association des Amis du TKM. Un nouveau comité dynamique ainsi que de nouveaux membres actifs ont montré leur envie d'organiser des événements et rencontres pour les Amis du TKM, avec aussi la possibilité de les ouvrir à tout le public.

### FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

Pour l'année 2019, la Commune a participé au soutien de ce fonds pour un montant de CHF 36'182.00 soit CHF 8.00 par habitant selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2017.

Les institutions qui ont bénéficié de ce fonds sont :

Rudra Béjart Lausanne / Théâtre de Vidy-Lausanne / Orchestre de Chambre de Lausanne / Opéra de Lausanne.

En 2019, la subvention des 19 communes signataires de la convention qui les lient au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 858'451.00 (CHF 850'000.00 en 2018), réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	CHF 255'000.00
- Théâtre de Vidy	CHF 255'000.00
- Béjart Ballet Lausanne (BBL)	CHF 170'000.00
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	CHF 170'000.00

Pour information, la Commune de Lausanne alloue CHF 24'262'900.00 à ces 4 institutions. Idéalement, selon la convention, la quote-part des communes devrait atteindre 10 % de cette somme, soit CHF 2'426'290.00, Cela reviendrait à CHF 14.48 par habitant.

#### Comité de gestion

Président :	M. Marc <b>Zolliker</b> , Pully
Vice-président :	M. Jean-Claude <b>Gardon</b> , Bussigny
Trésorier :	M. Antoine <b>Reymond</b> , Prilly
Membres :	Mme Sylvie <b>Pittet Blanchette</b> , Ecublens
	Mme Claire <b>Glauser</b> , Lutry
	M. Philippe <b>Somsky</b> , Le Mont-sur-Lausanne

### PASSEPORT CULTUREL « CARTE CULTISSIME »

Saint-Sulpice a adhéré au principe du passeport culturel "Carte Cultissime" pour les jeunes de 18 à 25 ans. Ce passeport donne droit à des billets à moitié prix pour les spectacles de 4 institutions, ainsi que pour le Théâtre Kléber-Méleau, les théâtres de l'Arsenic, le 2.21, le Pulloff et la Grange de Dorigny, et pour le centre Pluriculturel et social d'Ouchy. Cette carte est gratuite, elle donne accès à des places à moitié prix n'excédant pas CHF 80.00.

La Ville de Lausanne gère toutes les commandes et refacture la moitié du prix des billets acquis en fin d'année aux communes concernées. En 2019, aucun jeune de Saint-Sulpice n'a acquis cette carte. Pourtant, on voit une progression de la vente de ces cartes sur l'ensemble des communes : en 2016, 81 places ont été achetées avec ces cartes, en 2017, 340 places ont été achetées, en 2018, 212 places et en 2019, 226 places.

### ZIGZAG THÉÂTRE

C'est un théâtre pour jeune public qui propose aussi des ateliers-théâtre aux enfants. Il est soutenu par les 8 communes de l'Ouest lausannois, le canton et d'autres donateurs. Il se produit dans les salles mises à disposition par les communes.

Les enfants du village ont pu fréquenter les ateliers qui se tenaient dans les autres communes.

En 2019, le théâtre a fêté ses 5 ans d'activité en présentant un spectacle dans chaque commune le week-end du 23-24 août. À Saint-Sulpice, une centaine de spectateurs ont ainsi pu assister à la représentation du Petit Poucet au parc du Russel.

### LOI SUR LES ÉCOLES DE MUSIQUE (LEM)

La nouvelle loi sur les Ecoles de Musiques (LEM), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2012, prévoit un montant par habitant payable par année civile pour chaque commune. Pour l'année 2019, ce montant s'élève à CHF 8.50 par habitant. Aucun subside n'a été alloué en 2019 à Saint-Sulpice.

## LOCATIONS DES SALLES

Les habitants de Saint-Sulpice, comme les sociétés, groupes et institutions qui y sont rattachés peuvent réserver le refuge du Laviau pour des fêtes privées. Les personnes extérieures à la commune ont accès à la location dans la mesure où elles sont parrainées par un habitant de Saint-Sulpice. Il est très demandé tout au long de l'année.

Le Foyer paroissial des Pâquis, réservé en priorité à la paroisse protestante des communes d'Ecublens et de Saint-Sulpice, est très prisé pour les repas de soutien des sociétés locales. Cette salle est également utilisée par des privés pour des apéritifs de mariage, des obsèques ou des anniversaires.

Depuis quelques années, un groupe de gym du dos occupe le Foyer deux fois par semaine et un cours de danse-aérobic y est donné une fois par semaine (ces activités n'ont pas lieu durant les périodes de vacances scolaires). Le Foyer est également occupé le dimanche par une église anglophone.

La salle du Conseil communal, située au-dessus de l'Auberge, est occupée principalement pour des séances et assemblées générales diverses des sociétés locales et d'entreprises situées sur le territoire communal ou en-dehors de Saint-Sulpice. Des groupes de gym et de Tai Chi pour les Aînés utilisent également cette salle une fois par semaine. Les privés peuvent la louer pour des réunions ou des banquets. C'est alors l'Auberge qui assure un service de boissons et/ou de restauration.

L'ancienne petite salle « Chant-Samaritains » a été rebaptisée « Salle de musique ». Elle est occupée régulièrement par le Conservatoire de l'Ouest vaudois pour des cours de flûte et de piano. Des cours de rythmique pour enfants y sont également dispensés.

Artistes peintres, sculpteurs et sociétés locales louent les salles de l'Espace 52 pour l'exposition d'œuvres d'art, l'organisation de rencontres culturelles ou de réunions. Ces salles modulables sont très prisées et peuvent être louées pour une, voire deux semaines. Elles ne peuvent cependant pas être réservées pour des repas ou des fêtes privées.

Ci-après le récapitulatif annuel des locations dans les différentes salles pour 2019 :

	Privés (payant)	Sociétés locales (exonéré)
Refuge du Laviau	175	0
Foyer paroissial (des Pâquis)	101	148
Salle du Conseil communal	17	102
Salle de musique	0	167
Espace 52	98	86

## SOCIÉTÉS LOCALES

Reprise du dicastère des Sociétés locales par M. Marcel-André Panzera dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### USL (UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES)

#### Le mot du Président

Les activités communes des sociétés membres de l'USL ont été en 2019 :

#### L'Assemblée générale :

Le 19 mars 2019, en présence de Mme Cécile Theumann, répondante des sociétés locales à la Municipalité, du municipal M. Panzera et de l'ensemble des membres de l'USL, les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité. La société des Samaritains ayant été dissoute, son comité fait don de l'avoir de son compte à l'USL. En conséquence, le nombre de membres de l'USL est réduit 7 sociétés. En fin d'assemblée, Mme Theumann présente les résultats de l'étude de satisfaction réalisée par la commune et remercie les membres pour leur activité associative.

#### La Fête Nationale du 1<sup>er</sup> Août

Plus de 20 bénévoles fournis par les membres de l'USL et l'engagement exemplaire de notre voirie ont assumé les diverses tâches pour la tenue de la manifestation. Des mesures de sécurité particulières ont à nouveau été mises en place par PolOuest. La manifestation a pu bénéficier d'une excellente fréquentation, soutenue en première partie par l'animation du spectacle du duo La Rattrappe « ça joue ? » destinée aux plus jeunes.

Une nouvelle fois, c'est l'Harmonie l'Echo de Gavot qui a accompagné la partie officielle et conduit le cortège. Au retour du cortège, l'assemblée a beaucoup applaudi le feu d'artifice, particulièrement important, offert par notre Municipalité et c'est le duo Gibus & Christian qui a accompagné les danseurs jusqu'à minuit.

#### La Fête Villageoise 2019

Après avoir obtenu l'adhésion de ses membres, la proposition « osée » du Comité de décentrer la Fête du centre du village sur le site du parc du Russel, la manifestation se devait d'être : conviviale – intergénérationnelle – musicale – culinaire.

Ainsi la Fête Villageoise a eu lieu pour la première fois les 23 et 24 août sur le magnifique site du parc du Russel, idéal pour y installer cantines, piste de danse, sono pour les DJ et les orchestres, bar, scène de théâtre.

Soutenu par la Municipalité, le pari audacieux du Comité s'est avéré payant grâce à l'engagement de tous, la collaboration sans faille des services communaux et une météo de rêve. La participation du public a été très soutenue durant les deux jours, en particulier celui des plus jeunes. A l'heure des repas, cantine et bar ont fonctionné à plein régime, ... poussant parfois l'organisation à ses limites. Ainsi les assiettes de fête, crêpes, malakoffs, saucisses-frites ont disparu en un temps record digne du Guinness !

L'animation musicale a été assumée par le duo THE FLIX (vendredi), le programme DJ (samedi après-midi) et l'excellent ensemble Remake (samedi soir), au plus grand plaisir des visiteurs et des danseurs, qu'on aimerait voir plus nombreux !

Les plus jeunes étaient aussi de la fête puisqu'ils ont pu profiter d'un spectacle proposé par ZigZag (théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois) à l'occasion de ses 5 ans d'existence, avec son spectacle de déambulation « Le Petit Poucet », un atelier de la danse des mains et un goûter qui complétait ce délicieux moment.

La Fête est finie, ..... vive LA Fête villageoise !



### Le Noël villageois

Le jeudi 19 décembre, le Noël villageois des sociétés de la commune a bénéficié d'une météo exceptionnellement favorable qui a favorisé une très importante participation des Serpelious. L'ensemble des spécialités culinaires préparées et offertes par les sociétés du village a trouvé preneur très rapidement. La traditionnelle collecte de Noël nous a permis de verser la somme de CHF 1'820.00 à l'association « Objectif Cœur » pour son action de Noël des Repas du Bonheur.

### Remerciements

25 ans au service de l'USL

Au terme de l'année 2019, une page se tournait pour l'USL : Monique Diserens (secrétaire) et Dominique Müller (organisation) prenaient congé de leur fonction au sein du Comité.

L'USL tient à leur exprimer ici toute sa reconnaissance pour leur dévouement, leur disponibilité, leur dynamisme et leur bonne humeur, durant ces 25 ans d'engagement au sein du comité, un tout grand – MERCI – pour votre aide précieuse.

*Rolf Gygax, Président*

## **FC SAINT-SULPICE**

### **Le mot du président**

Avec la saison qui s'est achevée en juin 2019, j'ai terminé ma quatrième année de Présidence au sein du FC Saint-Sulpice. Le Club se porte bien et j'en suis très fier !

Avec 3 équipes d'actifs en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ligue une équipe de seniors (+50), ce sont plus de 100 personnes qui fréquentent nos installations et qui portent les couleurs du FC Saint-Sulpice chaque semaine dans toute la région.

Quant aux juniors, avec l'école de football, les D, les E, les F, ce sont aussi plus de 60 enfants qui viennent partager leur passion au bord du lac. A noter que nos Juniors B jouent pour le groupement Foot Région Morges (FRM).

Gérer un club de football n'est pas tous les jours facile. En effet, les frais de fonctionnement sont importants mais, grâce à l'organisation de manifestations, la recherche de sponsors et autres soutiens, ainsi que l'engagement du comité et parents de juniors, les budgets et les comptes se régularisent et la situation financière du club est saine.

Ce rapport de gestion de la saison 2018/2019 résume les parcours des différentes équipes du club ainsi que quelques activités du club.

Vive le football et vive le FC Saint-Sulpice-Sport !

*Blaise Jotterand, Président*

### **Les Équipes**

#### **1<sup>ère</sup> équipe, 3<sup>e</sup> ligue**

Belle saison pour la première équipe qui termine à la troisième place de son groupe, à un tout petit point d'un ticket pour disputer les finales, une seconde année de suite. Après l'échec en finales lors de la saison précédente, notre première équipe confirme être une valeur sûre et compétitive dans la région, en 3<sup>e</sup> ligue vaudoise.

**Entraîneurs : Mickael Peixoto et Raphaël Cand**

#### **2<sup>ème</sup> équipe IIA, 4<sup>e</sup> ligue**

La deuxième équipe a connu une saison difficile, évitant en toute fin de championnat une relégation en 5<sup>e</sup> ligue.

**Entraîneur : Guillaume Simersek, Raphaël Bizzaro et Blaise Jotterand**

#### **2<sup>ème</sup> équipe IIB, 4<sup>e</sup> ligue**

La troisième équipe a réalisé un excellent championnat et a obtenu un ticket pour disputer les finales. Malheureusement, le tirage au sort de ces finales a réservé de grandes équipes ambitieuses et notre IIB restera en 4<sup>e</sup> ligue lors de la saison 2019/2020.

**Entraîneur : Hervé Perret**

#### **Equipe Senior 50+**

Notre équipe de seniors n'a d'autres ambitions que de pratiquer le football dans un esprit de saine camaraderie sans se soucier d'un quelconque classement.

**Entraîneur : Jean Gallay**

### Les juniors B-D-E-F

Nos juniors B Inter qui évoluent sous les couleurs de FRM (Foot Region Morges) ont terminé avant dernier de leur groupe et sont malheureusement relégués.

Nos deux équipes de juniors D de FRM M12 et M13 se sont bien classées dans leurs catégories respectives.

Pour les autres juniors évoluant sous les couleurs du FC St-Sulpice, ils ne font aucun objet de classement. Notre objectif est de leur faire découvrir et aimer ce sport, bien entourés d'entraîneurs compétents et formés ou en cours de formation.

Pour rappel, FRM concerne les clubs suivants : Saint-Sulpice, Lonay, Echandens, Echichens et Tolochenaz. Certains de nos juniors évoluent dans l'un ou l'autre de ces clubs.

### Informations générales

Le repas de soutien d'octobre a rencontré un succès mitigé avec une fréquentation inférieure aux précédentes éditions. Le traditionnel menu « chasse » a été concocté par M. Giovanni Rossetti de l'Auberge de Duillier.

Pour un club comme le nôtre, l'organisation d'événements est nécessaire pour maintenir une bonne santé financière. Et l'on remarque qu'il devient difficile d'attirer des supporters ou autres soutien lors du repas de soutien.

Toutefois, le tournoi junior du Laviau regroupant les catégories C-D-E et F a eu un bon succès, malgré la canicule et la non-participation d'équipes au dernier moment. Cette année, nous avons eu 54 équipes, ce qui représente plus de 600 juniors.

Et enfin, il ne faut pas oublier nos fidèles membres supporters du Club des 100 ou du Gold Club ainsi que nos sponsors "panneaux" dont le soutien est très important, avec l'implication de Monsieur Yves Jotterand, membre du comité.

À noter aussi l'invitation du LHC pour un match Malley 2.0, en novembre 2018, qui a réuni 80 personnes du club !

### Le comité pour la nouvelle saison 2019-2020

Le comité du FC Saint-Sulpice se compose des membres suivants pour la saison 2019/20, qui débute le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

- |                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| - Président              | JOTTERAND Blaise |
| - Vice-président         | MAZZEO Luigi     |
| - Caissier               | VULLIAMY Patrick |
| - Secrétaire             | VUILLE Françoise |
| - Club Supporter         | JOTTERAND Yves   |
| - Coach J+S, Club corner | POMPILIO Urso    |
| - Membre                 | BOTELHO Hugo     |

Le comité est élu à l'unanimité lors de l'Assemblée générale. Il se réunit chaque mois, en fonction de l'ordre du jour.

Saint-Sulpice, le 10 mars 2020

### Informations générales

Adresse : FC Saint-Sulpice-Sport  
Case postale 77 - 1025 St-Sulpice  
Téléphone : +41 21 691 47 67  
[secretariat@fcsaintsulpice.ch](mailto:secretariat@fcsaintsulpice.ch)  
[www.fc-saint-sulpice.com](http://www.fc-saint-sulpice.com)



## FSG SAINT-SULPICE

Durant l'année 2019, notre société a organisé ou participé, comme chaque année, un certain nombre de manifestations récréatives.

Notre première manifestation : les représentations de gym 6 et 7 avril « voyage autour du monde ». Soirée pleine le samedi, les groupes nous ont proposé un magnifique spectacle en adéquation avec le thème.

Nous avons utilisé le Foyer paroissial pour proposer une pasta party le samedi soir : tout s'est bien passé, une magnifique tombola bien garnie et nous avons fait salle pleine, mais peu de pedzes au bar !

La fameuse raclette le 15 juin... après 2 années de météo estivale, nous avons eu droit au fameux coup de vent du Bol d'Or. Nous avons donc raclé au Foyer avec un beau succès grâce à une bonne fréquentation.

Nous avons participé à notre fête nationale du 1<sup>er</sup> Août, certains très activement et je les en remercie ! Du monde et une superbe ambiance ! Après les différents discours, nous avons pu admirer le feu d'artifice en musique et ensuite c'est vers 22h que le feu a été allumé ! Belle fin de soirée avec quelques averses.

Les tirs inter-sociétés ont eu lieu les 28 et 29 septembre, avec des classements moyens pour la Gym. Nous avons 3 groupes : aérogym, gym hommes et mixte; l'aérogym a remporté le Challenge Bricouse pour le score de groupe le moins haut !

La rencontre sportive le 5 octobre : frais et humide. Beaucoup d'enfants en salles avec Alessandra et Patricia à l'organisation et un bel esprit de joie et sportivité.

Au Noël au village, des raclettes trop rapidement dévorées, une bonne fréquentation et CHF 1'820.00 au profit de l'association Objectif Cœur, qui prépare des repas et animations en période de Noël.

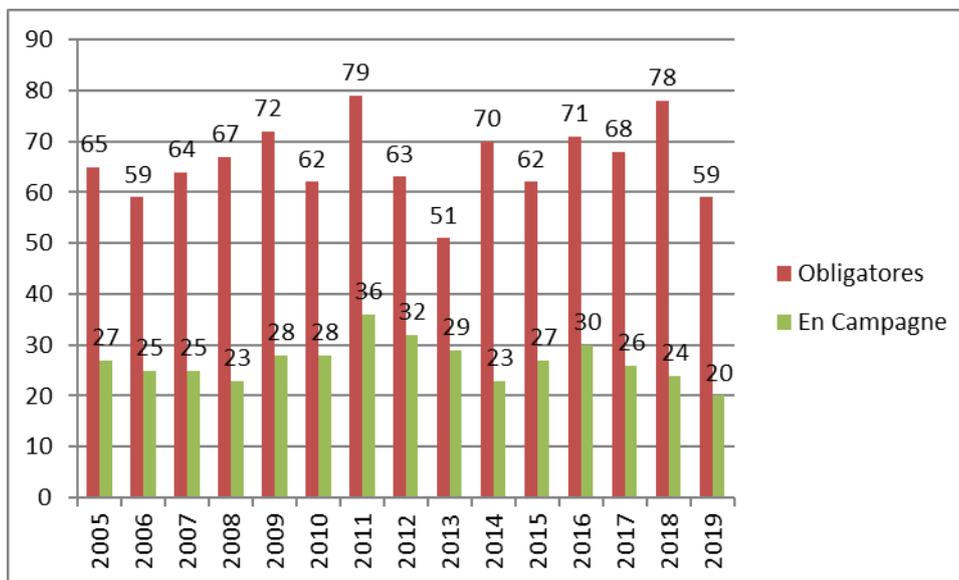
Je remercie nos autorités communales, par l'intermédiaire de M. Marcel Panzera, pour les excellents rapports que nous entretenons avec l'équipe de la voirie, l'administration communale ainsi que les concierges de l'école et encore une fois merci à tout celles et ceux qui, consacrent de leur temps libre auprès des enfants pour assurer ainsi la pérennité de notre belle société de gymnastique.

Cédric Glauser, Président FSG  
Février 2020

## SOCIÉTÉ DE TIR DE SAINT-SULPICE

### Tirs militaires obligatoires (TO) et Tirs « en campagne » (TC)

Ci-dessous le graphique relatif au nombre de tireurs en TO et TC :



La chute du nombre des tireurs (-19) « obligatoire » est liée à la difficulté d'accès au stand de tir durant la période de juin 2019 à août 2019 en raison des travaux sur la route de St-Saphorin-sur-Morges à Colombier.

Un déclin de 4 tireurs par rapport à 2018 au « Tir en Campagne » est lui lié à l'incertitude de la pérennité du stand du Boiron à Tolochenaz (Morges).

### Championnat de groupes

Implication avec un groupe à domicile (soit 5 tireurs) pour les premier et deuxième tours. Pas qualifié pour la finale vaudoise à Lausanne.

Classement final vaudois : Serpelio 1, 71<sup>ème</sup> sur 100 groupes en classe E.

### Les « maîtrises en Campagne » délivrées par la Société Vaudoise des Carabiniers

Pour cette année 2019, la Société de tir de Saint-Sulpice a enregistré les demandes suivantes de « maîtrise en Campagne » :

**Bernard Linder** 4<sup>ème</sup> maîtrise – Spéciale SVC

32 tirs obligatoires – mentions blanches et 32 tirs En Campagne – mentions vertes

**Marcel André Panzera** 3<sup>ème</sup> maîtrise - Or

24 tirs obligatoires – mentions blanches et 24 tirs En Campagne – mentions vertes

### Tir Inter Comités Giron Senoge-Venoge

En date du 4 septembre 2019, 6 tireurs ont participé aux tirs Inter Comités à Vuillerens, avec le meilleur résultat suivant :

Individuel / 35 participants

Meilleur résultat pour la Société en individuel : 2<sup>ème</sup> Marcel-André Panzera avec 92 pts sur 100.

### Les tirs inter sociétés de Saint-Sulpice

Ce sont 45 tireuses et tireurs (9 groupes) qui se sont manifestés les 28 et 29 septembre 2019.

Une fête du tir ouverte à toutes et à tous avec comme résultats (non-initiés aussi) :

Challenge des Lacustres (Abbaye) :	Amicale SDIS	1773 pts / 2500 pts
Challenge Gym	Abbaye des Lacustres I	447 pts / 500 pts
Challenge Roger Muller	Amicale SDIS	419 pts / 500 pts
Individuel FA90	Marcel-A. Panzera	1002 pts / 1200 pts
Individuel FA57	Henri-Jean Golaz	874 pts / 1200 pts
Individuel Coup Centré	Maïc Reymond	100/100/93
Challenge Bricouse	Aérogym	1162 pts / 2500 pts

### Championnat individuel vaudois

5 tireurs ont participé au concours. Marcel-André Panzera est qualifié pour la finale vaudoise le 28 septembre (catégorie E vétérans) et se classe 40<sup>ème</sup> sur 90 tireurs.

### Activités dans l'Union des Sociétés locales

- Contribution à l'organisation de la fête du 1<sup>er</sup> Août 2019 par 3 membres.
- Participation à l'organisation de la fête villageoise au parc du Russel les 23 et 24 août 2019

### Autres activités

- 16 avril 2019 – Assemblée générale de la Société de Tir de Saint-Sulpice à l'Auberge avec la présence de 18 membres.
- 27 novembre 2019 – Votre Président a participé à la réunion militaire des Commissions de tir VD1 et VD2 avec la présence de la Société Vaudoise des Carabiniers

Saint-Sulpice, mars 2020

*Marcel-A. Panzera, Président*

## **ABBAYE DES LACUSTRES**

Cette année 2019 est une année « d'entre-deux fêtes », donc plutôt calme pour votre Conseil.

Quelques infos cependant : le comité a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres pour le soutenir dans ses missions et préparer le 100<sup>ème</sup>, il s'agit de :

**Allemann** Alain, qui reprend le poste de greffier

**Golaz** Cyril, **Leimgruber** Jacky et **Mengolli** Stéphane, membres.

Un grand merci à eux et bienvenue au Conseil de l'Abbaye !



Notre honorable société a participé à différentes manifestations et en a organisés quelques-unes aussi, dont voici un rappel :

- \* Assemblée générale de l'USL (Union des Sociétés Locales)
- \* Loto des Lacustres
- \* Préparation d'un repas pour les travailleurs du rallye de la jeunesse
- \* Représentations aux Abbayes du Giron de la Venoge (Ecublens, Préverenges, Denges).

La Fête au Village, où nous avons préparé et servi les repas durant les deux jours de festivités. Nous avons participé aux Tirs Inter-sociétés et aux tirs du Giron. Nous étions présents avec un stand d'information à la réception des nouveaux habitants, et pour finir l'année nous avons sustentés les Serpelious lors du Noël villageois.

Nous avons participé à 6 comités pour poser les premières bases de la fête du 100<sup>ème</sup>.

Et pour souder le groupe, votre comité a fait une sortie de quelques jours à Porto.

La stabilité du nombre de membres est régulière et les finances sont saines et stables, mais pas de folie, surtout que la Municipalité voudrait diminuer, voire supprimer le subside accordé car notre société ne compte aucune femme dans ses rangs.

Le Comité de l'Abbaye des Lacustres remercie sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin soutiennent notre société tout au long de l'année.

*Robert Ryser, Abbé-président  
mars 2020*

## JEUNESSE DE SAINT-SULPICE

### Membres du comité de la Jeunesse :

- Le président : Raphaël Jungen
- Le vice-président : Cyrille Moser
- La greffière : Louana Lucibello
- L'huissier : David Pons
- La trésorière : Hélène Golaz

Total des membres au 31 décembre 2019 : 18 personnes (y compris comité)

### Activités en partenariat avec l'USL 2019 :

1 <sup>er</sup>	août	2019	Participation à la fête nationale
23/24	août	2019	Participation à la fête au village
19	décembre	2019	Noël au village

### Activités de la société de Jeunesse :

<b>Septembre 2018 à juin 2019</b>			<b>Rallye à SSEC</b>	<b>Montage et organisation</b>
2	mars	2019	Rallye à SSEC	Organisation du repas de soutien à Bussigny
5-9	juin	2019	Rallye à SSEC	
11-12	septembre	2019	Rallye à SSEC	Repas de remerciements rallye
28	septembre	2019	Jeunesse	Tournoi de pétanque
30	novembre	2019	Jeunesse	Tournoi de volley

### Objectifs 2020 :

- Libération du local (chalet ch. des Pâquis 5) suite à sa démolition
- Repas de soutien pour l'achat du nouveau drapeau 21 mars
- Organisation du tournoi de pétanque
- Organisation d'un tournoi de volley et/ou match aux cartes

### Objectifs 2021 :

- Achat d'un nouveau drapeau

Saint-Sulpice, le 1<sup>er</sup> mars 2020

*Guillaume Bosson, président 2020*



## TAEKWONDO - CLUB DE SAINT-SULPICE

*Courtoisie - Intégrité – Persévérance - Contrôle de soi - Courage*

### 1. Informations générales sur l'association

Equipe dirigeante :

Président : Milard Jurczenko Raphaële  
Trésorier : Pojer Florence  
Secrétaire : Boissier Pomme  
Entraîneur : Oviedo Pinto Fernando  
Vérificateurs aux comptes : Ruiz Carlos et Jurczenko Emmanuel



Horaire des cours :

- Enfants 4-7 ans : mardi et jeudi 16h45-18h00
- Enfants 8-10 ans : mardi et jeudi 18h00-19h00
- Enfants 11-15 ans : mardi et jeudi 19h00-20h00

Tous les entraînements se déroulent dans la salle de gymnastique n°1 du collège de Pâquis.

Cotisations :

La cotisation annuelle est de CHF 450.00.

Formes de paiement :

Annuel : 1 x CHF 450.00 (avant le 31 octobre 2019)  
Semestriel : 2 x CHF 250.00 (31 mars pour le 2<sup>ème</sup> semestre)  
Uniforme (Dobock) : CHF 50.00  
Déductions : Famille CHF 50.00 par enfant

### 2. Rapport d'activité de l'association

Le nombre d'inscrits passe de 50 (2018) à 76 à la rentrée de septembre 2019.

Tous les élèves habitent et sont enclassés à Saint-Sulpice.

Achats de matériel et frais de fonctionnement :

- Cotisations des membres : CHF 34'000.00
- Rétribution pour entraîneurs et moniteurs : CHF 18'200.00
- Achat de matériel d'entraînement : CHF 9'000.00

Le club a investi cette année dans un abonnement Clubdesk : logiciel de gestion et page web : <https://taekwondo-st-sulpice.clubdesk.com/clubdesk/www?p=100200>

Bien sûr, tous les documents de la comptabilité en détail ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales sont à disposition si besoin.

Engagement social :

Notre entraîneur Oviedo Pinto Fernando a continué à former Casares Rafael et Hakimi Mustafa à être moniteurs. Hakimi Mustafa a trouvé un apprentissage et nous a quittés en novembre pour s'y consacrer.

Tournois et médailles :

- 16 février : tournoi de Tenero (2 médailles d'or, 6 d'argent et 2 de bronze)
- 6-7 avril : Open Schaffhausen (3 médailles d'or et 2 de bronze)
- 22 septembre : championnat suisse (2 médailles d'or, 4 d'argent et 6 de bronze)
- 5 octobre : tournoi de Villeneuve (1 médaille d'or, 3 d'argent et 1 de bronze)

Activités du club :

- 17 mai : tournoi interne à la salle de gym (tous les élèves ont fait un combat et gagné une médaille)
- 15 juin : passage des ceintures à la salle de gym
- 4 juillet : BBQ au Laviau
- 1<sup>er</sup> août : Fête nationale au Débarcadère
- 23-24 août : Fête au village (crêpes)
- 19 décembre : Noël au village (offre de crêpes)

### 3. Perspectives d'avenir

- Tournoi interne dimanche 17 mai 2020 (salle de gym)
- Remise des ceintures dimanche 14 juin 2020 (salle de gym).
- Participation aux différentes manifestations proposées par l'USL
- BBQ de clôture, plage du Laviau Saint-Sulpice jeudi 2 juillet 2020
- Tournois : pas encore de dates arrêtées
- Engagement d'un nouveau moniteur

Avec nos plus sincères remerciements pour votre support.

*Raphaele Milard Jurczenko, Présidente*

## TCSS - TENNIS CLUB DE SAINT-SULPICE

### Comité

Stéphane Haddad a rejoint le comité, toujours composé de Romain Bérard, Reto Gehring, Matyas Lindenberger, André Monnier et Sandra Reinders.



### Membres

Début 2019, le club comptait quelque 300 membres. Les effectifs restent donc très stables. Plus d'une centaine de juniors non membres ont en outre participé aux cours ou aux stages que nous avons organisés.

### Courts

Nos courts ont pour la première fois été préparés par l'entreprise Realsport. Toujours entretenus soigneusement par notre concierge Jean-Marie Meyer, offrant des conditions de jeu exceptionnelles tout au long de l'année, ils ont enthousiasmé tous les joueurs.

### Internet

Plugin, notre système de réservation en ligne auquel les membres sont maintenant habitués, a bien fonctionné, tout comme notre site web ([www.tcss.ch](http://www.tcss.ch)), épargné par les cyberattaques.

### Cours

Nos cours juniors, organisés par Brice Lapeyre, ont encore remporté un franc succès, auprès des débutants comme des joueurs aguerris.

Les cours organisés durant l'hiver dans la salle de gym de Saint-Sulpice ont eux aussi été plébiscités : trois cours de tennis ont été proposés aux plus jeunes par Brice (un de plus par rapport aux années précédentes) et deux cours de multisports ont accueilli 25 juniors qui ont été encadrés par un jeune étudiant en sport de l'UNIL.

Comme en 2018, quelques cours ont été organisés au Stade Lausanne pour quelques-uns de nos juniors engagés en interclubs. Cette politique de relèvé avec les jeunes est entretenue ; deux classes de 4<sup>e</sup> année primaire de l'école de Saint-Sulpice ont ainsi à nouveau été accueillies durant deux après-midi par Brice et des juniors. Cette initiation a été vivement appréciée par les élèves et les maîtresses.

### Interclubs

Dix équipes, 4 adultes et 6 juniors ont participé aux Interclubs avec des résultats toujours très positifs sur le plan de l'ambiance. Les repas qui concluent les rencontres sont toujours très joyeux et célèbrent toutes les valeurs qui doivent à notre sens régner dans le sport amateur.

Pour les juniors, l'équipe filles 18&U B a terminé première de son groupe, tout comme les garçons 15&U et 12&U !

Dans la catégorie adulte, les dames ont fini 1<sup>ère</sup> de leur groupe, comme l'une des équipes messieurs 2<sup>e</sup> ligue ; ces deux équipes sont promues en 1<sup>ère</sup> ligue !

### Tournois internes

Une excellente ambiance a régné lors des tournois qui ont réuni des joueurs licenciés, mais aussi les amateurs ou des juniors de plus en plus jeunes, prêts à créer la surprise.

Les vainqueurs des tournois adultes :

- En simple dames, Zoë Molinari, et en simple messieurs, Brice Lapeyre.
- En double dames, Sarah Hediger et Isabelle Udin, et en double messieurs, Marc Habisreutinger et Jean-Marc Rapin.
- En double mixte, Isabelle Udin et Marc Habisreutinger.



Brice Lapeyre, Thomas Molinari et Benjamin Meylan finalistes du tournoi juniors 18&U

### Manifestations

Amis du lundi, amis du vendredi, dames du matin... de nombreux groupes représentent joyeusement le club sur et en dehors des courts.

L'apéritif d'ouverture ou la nuit des juniors ont été encore une fois une belle réussite, réunissant adultes et juniors sur notre terrasse !

Nous n'avons pas organisé de souper de clôture, mais la nouvelle formule « burgers » sur la terrasse lors des finales des tournois adultes et juniors a rencontré un joli succès. Les vainqueurs des différents tournois ont ainsi pu être admirés en train de jouer puis bruyamment applaudis !

Le TCSS, grâce à l'implication de plusieurs membres, a aussi contribué aux animations offertes aux habitants du village, organisées par l'USL, en offrant des crêpes lors de la Fête au village au Russel et des hot-dogs lors du Noël du village.

*Romain Bérard, Président*

### CLUB DE PLONGEE DE SAINT-SULPICE

Ce club, créé en 2019, n'a pas encore rejoint l'USL, ce qui devrait être fait en 2020. Néanmoins, il a déjà activement participé à la vie villageoise en nettoyant gracieusement les rives du lac, relativement propres si on ne compte pas les pneus et bouts de ferraille diverses.

Au vu du matériel important nécessaire à la pratique de ce sport, la commune a mis à disposition, gracieusement et sous contrat de prêt-à-usage, une partie du bâtiment de la rue du Centre 152 acquis récemment par la commune, en attendant sa démolition, prévue lorsque le projet de la nouvelle déchèterie communale verra le jour.

Cette mise à disposition n'a nécessité aucun aménagement particulier des lieux de la part du propriétaire, le club s'étant installé à ses frais, dans les conditions de confort minimalistes requises par ses activités.

Aspect non négligeable de cet accord, par leur présence régulière les membres du club assurent une surveillance passive du site, décourageant ainsi d'éventuels squatters d'investir les lieux.

## SPORT

Reprise du dicastère de la Jeunesse et du Sport par Mme Anne Merminod dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### PLATEFORME SPORT DE L'OUEST LAUSANNOIS

La présidente ayant été absente plusieurs mois, la plateforme sport de l'Ouest Lausannois ne s'est pas réunie lors du premier semestre.

### CENTRE SPORTIF DE MALLEY

La commune de Saint-Sulpice a continué à soutenir le Centre Sportif de Malley, à raison de CHF 5.00 par habitant.

La convention intercommunale devrait être revue en 2020, juste à la suite des JOJ 2020 lorsque le nouveau Centre Sportif sera actif.

### ENGINS FITNESS

Au vu de plusieurs oppositions, notamment pour des risques de nuisances sonores, l'installation des 5 engins fitness et de 2 installations de gym urbaine a pris du retard. Seuls les engins prévus aux parcs du Débarcadère et du Russel ont été mis en place en 2019, celle du Parc des Pierrettes devant avoir lieu début 2020.

Leur promotion auprès de la population est prévue pour la saison 2020. Les nouveaux usagers, plus nombreux qu'espéré, n'ont cependant pas attendu que l'entièreté du parcours soit en place pour prendre d'assaut cette nouvelle formule sportive et récréative, ce qui est réjouissant pour la suite.

### JOJ 2020

Saint-Sulpice, tout comme 99 % des autres communes vaudoises, a envoyé deux jeunes porte-drapeaux pour la cérémonie d'ouverture des JOJ 2020, qui a eu lieu en septembre. Ils ont échangé le drapeau communal contre celui des jeux qui a été accroché sur le mât de l'esplanade du 14-Avril, ceci jusqu'à la fin des Jeux.

Lors de cette cérémonie ensoleillée, plus de 2000 jeunes étaient présents, dont 2 classes du collège des Pâquis, pour acclamer en dansant l'arrivée de la flamme olympique.



## TOURISME

Reprise du dicastère du Tourisme par Mme Anne Merminod dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### FERL

2018, nouvelle année record pour la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération avec 1'258'932 nuitées à Lausanne seulement, soit une progression de 2.5 % par rapport à 2017.

La Mobilis card montre aussi une augmentation sensible. A noter qu'elle sera remplacée par la « Lausanne Transport Card » (LTC), carte qui offre aux hôtes payant la taxe la possibilité de bénéficier d'une carte journalière gratuite sur les transports publics régionaux. Le nouveau système de gestion de cette carte a été mis en place pour qu'il puisse entrer en vigueur dès le 01.01.2019.

La commission intercommunale qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région Lausannoise (FERL) s'est réunie 2 fois pendant l'année écoulée et a octroyé des subventions à 21 projets, pour un montant de CHF 1'003'000.00.

### En 2020 et au-delà ?

Vu le succès du spectacle de jonglage qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> août 2019, l'idée a germé de préparer un petit festival des arts de la rue en 2020. C'est un projet sur lequel on va travailler en 2020.

Les conseillers communaux devront voter sur une nouvelle taxe de séjour. Il s'agit d'un préavis intercommunal qui devrait être présenté en 2020 dans chaque commune membre du FERL.

Dans les projets, il y a aussi la création d'une commission pour le tourisme.

### NUITÉES HÔTELIÈRES

Le nombre de nuitées à Saint-Sulpice concerne les établissements hôteliers, les appart-hôtels ainsi que la para-hôtellerie. Il est à préciser qu'un nombre important de ces nuitées est réalisé par un établissement hôtelier " Le Starling Hotel "

Mois	Nombre de nuitées Starling Hôtel 2019
Janvier	2'106
Février	2'131
Mars	2'979
Avril	2'794
Mai	3'219
Juin	4'071
Juillet	4'530
Août	3'221
Septembre	4'386
Octobre	3'132
Novembre	2'917
Décembre	1'916
<b>Total</b>	<b>37'732</b>

<b>2019</b>	37'732	<b>2016</b>	32'135
<b>2018</b>	37'791	<b>2015</b>	30'276
<b>2017</b>	36'466	<b>2014</b>	41'358



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### LAUSANNE RÉGION

Plusieurs départs au sein de l'association n'ont pas permis aux municipaux des 27 communes environnantes de Lausanne de se réunir autant de fois que désiré pour des échanges de bonnes pratiques. Néanmoins, le trophée PERL (Prix Entreprendre Lausanne Région) a pu être décerné cette année encore et a honoré 5 start-up innovantes dans des domaines aussi variés que la technologie, la logistique, le médical, et le sécuritaire.

### RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Une chef de projet junior a été engagée dès le 1<sup>er</sup> juillet, à 60 %, pour les dicastères suivants : tourisme, développement durable et développement économique.

### PACK DE BIENVENUE

Résultant de l'enquête de satisfaction de juin 2018 et prenant en compte les résultats du travail d'analyse menée par les étudiants HEC quelques mois plus tard, le projet de pack de bienvenue a pris de l'ampleur.

Prévu pour sortir de presse au premier semestre 2020, il a nécessité un travail considérable de compilation d'informations locales pour aboutir à une brochure très complète incluant de nombreuses informations nécessaires pour tout nouvel arrivant.

Une action en lien avec le pack de bienvenue impliquant les commerçants est en réflexion.

### VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

En accord avec l'analyse du groupe de travail sur la promotion économique, des recherches et évaluations ont été menées afin d'attirer des entreprises à s'implanter sur la commune. Un projet important est actuellement à l'étude.

#### En 2020 et au-delà ?

Les 3 axes de ce nouveau dicastère restent d'actualité et devraient voir certains de leurs projets concrétisés en 2020.

1. Le travail de fond sur la valorisation du patrimoine communal se poursuivra cette année.
2. La collaboration avec les Hautes Écoles se poursuit avec le soutien d'au minimum un projet par année développé par les étudiants. Asclepios devrait prendre la suite du Lausanne Racing Team et de sa voiture électrique (voir chapitre du développement durable).
3. Le développement de ce dicastère avec une ressource à 20 % permet d'anticiper la mise sur pied d'autres projets pour soutenir les commerces de proximité, tels que ceux identifiés lors de l'enquête de satisfaction menée en 2018 (livraisons à domicile couplée avec l'utilisation du vélocargo pour la déchèterie, marchés, etc).

## CULTES - PAROISSES

### ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

Comme chaque année, l'église romane de Saint-Sulpice a attiré un grand nombre de visiteurs et 8 mariages (dont 2 catholiques) y ont été célébrés en 2019 (9 en 2018). Le détail de ces mariages est le suivant :

- habitants de Saint-Sulpice et d'Ecublens	3
- habitants d'autres communes	5

La participation aux frais perçue pour l'utilisation de l'église lors de cérémonies pour des personnes non domiciliées dans la paroisse est de CHF 500.00 pour les mariages et CHF 300.00 pour les services funèbres.

L'église est mise gratuitement à la disposition des personnes domiciliées dans la paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice lors de mariages ou de cérémonies funèbres.

16 concerts y ont également été organisés par « Musique à St-Sulpice » ainsi que par d'autres organisations, groupes ou artistes privés (10 concerts en 2018).

Au 31.12.2019, l'organiste est Mme Etsuko **Kikoutchi** et la sacristaine est Mme Anne-Lise **Perret**.

### PÈLERINS DE ST-JACQUES DE COMPOSTELLE

La Municipalité confirme sa volonté de trouver un local qui pourrait être mis à la disposition des pèlerins comme gîte d'étape. Ce projet reste actif mais, à ce jour, aucune solution n'a pu être trouvée.

### LES ORGUES

Les études concernant les nouvelles orgues se sont poursuivies en 2019. Suite au refus du projet proposé en 2018, le groupe s'est remis au travail et a présenté un nouvel instrument, plus petit. Une rencontre a eu lieu avec le représentant des Monuments historiques du canton de Vaud, le groupe et Monsieur Amsler, ainsi qu'un représentant de la Municipalité. Le projet doit encore être affiné, mais il semblerait qu'on approche du but.

### STATISTIQUES DES CONFESSIONS

Protestants	820	habitants
Catholiques	1'054	habitants
Autres, sans confession ou non annoncés	2'930	habitants
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>4'804</b>	<b>habitants</b>

Les habitants ne sont plus tenus de mentionner leur appartenance religieuse lorsqu'ils s'inscrivent auprès de l'Office de la population. Au cours des dernières années, la tendance est à la baisse. Cela a des répercussions sur le calcul des subventions que l'Etat de Vaud reverse aux communautés reconnues.

### PAROISSE PROTESTANTE D'ECUBLENS - SAINT-SULPICE

#### Rapport sur la vie de la paroisse en 2019

En 2019, la vie paroissiale a été marquée de moments traditionnels tels que les confirmations aux Rameaux, la Fête au Motty ou les cultes de Noël enrichis de musique mais aussi de moments phares riches de changements et d'émotions.



Paroisse Ecublens - St-Sulpice

#### Changement de Conseil

Au printemps, le nouveau Conseil paroissial a été élu. Nous avons pris congé avec une immense reconnaissance, de notre présidente, Anne-Lise Perret, et de notre caissier, Pierre-François Isoz, pour lesquels on ne compte plus les années passées au service de notre paroisse, ainsi que de Josée Antille et Liliane Subilia. A eux quatre vont nos vifs et sincères remerciements.

Dès avril, le nouveau Conseil constitué de Lilly Bornand, Janine Erard (trésorière), Andrea Fazzi, Auke Ijspeert, Daniel Michaud, Vincent Naasar et Dominique Tenthoey (secrétaire), a pris ses fonctions sous la présidence de Nicole Livet et la vice-présidence d'Olivier Schneider.



### Départ des Guyaz et arrivée de Patrice Haesslein

Si le Conseil paroissial a partiellement changé pendant cette année 2019, nous avons aussi vu des modifications dans notre équipe ministérielle. En effet, Vincent Guyaz, pasteur depuis plus d'une décennie, rejoint par son épouse Francine, diacre, ont travaillé de concert dans notre paroisse. Ils ont tissé des liens, mis en place des projets, comme les cultes « Redécouverte », le char Tic-Tac du théâtre de marionnettes ou les haltes spirituelles. « Des rencontres, des moments légers ou compliqués, des célébrations, des élans, des gestes de solidarité, du café ou du chasselas... » ont-ils résumé eux-mêmes !

Vincent et Francine ont vécu leur culte de départ le dimanche 18 août au temple d'Ecublens et ont été fêtés autour d'un apéritif dinatoire au Foyer des Pâquis. Ils exercent maintenant leur ministère dans le Gros-de-Vaud, à Bercher, au sein de la paroisse, de la jeunesse de la région et, pour Vincent, du Conseil synodal. Nous n'oublierons pas leur énergie, leurs nombreuses compétences très complémentaires, leur humour et leur empathie, leur prière partagée et leur amitié, tout simplement.

C'est dans la reconnaissance que nous avons accueilli le pasteur Patrice Haesslein à la cure d'Ecublens au 1<sup>er</sup> septembre. A la fois français et suisse, après avoir œuvré dans la restauration, il a été pasteur en Alsace, dans le canton de Neuchâtel, puis à Moudon, tout en étant responsable de l'Enfance dans notre canton. Il a créé et fait vivre ce projet de Café du Marché à Payerne, lieu d'accueil de l'Eglise jouxtant l'Abbatiale. Il est marié à Cathie et père de 4 jeunes adultes.

« Nos routes vont se croiser et nos vies vont se partager, nous dit-il. Dans des événements, des moments particuliers mais aussi dans la simplicité du quotidien. Avec une conviction : celle de faire partie d'une communauté humaine, heureuse des découvertes que la vie nous offre. D'autant plus quand ce projet est placé sous l'impulsion de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. »

Patrice a été installé le 3 novembre à Ecublens lors d'un culte suivi d'un apéritif dinatoire qui a réuni notre communauté dans la joie.

### Voyage paroissial du 30 mai au 2 juin 2019

Pendant le week-end de l'Ascension, une trentaine de paroissiens ont participé à une nouvelle escapade, intitulée "Voyage paroissial le long de la Loire". Cela aura été la dernière organisation de Vincent et Francine Guyaz avant leur départ pour Bercher.

Basés à l'hôtel du Cerf de Briare, nous avons devant nous quatre jours pour découvrir une région riche de sa culture et de son patrimoine religieux.

Nous nous souviendrons des moments de recueillement : les offices dans la crypte de la basilique de Vezelay, dans l'abbaye clunisienne de La Charité sur Loire et dans la crypte de la cathédrale de Nevers, qui ont jalonné le parcours de cette belle balade.

Nous nous souviendrons aussi des moments de convivialité à l'occasion des repas partagés tous ensemble, avec la possibilité de faire plus ample connaissance entre participants.

Le samedi soir, veille de notre retour, nous avons participé à un souper festif en bateau, au fil des canaux qui entourent Briare, avec, cerise sur le gâteau, le passage de quelques écluses.

Dimanche, sur la route du retour, nouvel arrêt à Nevers pour partager un culte dans une paroisse réformée, suivi d'un dîner canadien qui nous a permis de créer quelques liens avec cette communauté.

Encore merci aux Guyaz et ... à la météo, le soleil nous a accompagnés tout au long de ce merveilleux week-end prolongé.

*Nicole Livet, présidente du Conseil paroissial*

### COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-SULPICE

La communauté catholique de Saint-Sulpice a la chance de bénéficier d'un lieu de culte en la chapelle Sainte-Claire située à la rue du Bochet 37. Elle fait partie de la grande paroisse St-François de Renens, qui englobe les 5 communes de Renens-Ecublens-Chavannes-Crissier-Saint-Sulpice.

#### Les événements marquants de l'année 2019 ont été les suivants :

- Du 7 au 13 mars, un groupe oecuménique de jeûneurs se sont réunis chaque soir à la chapelle Sainte-Claire pour partager leur expérience de jeûne et un moment de fraternité spirituelle.
- Le 27 mars, la Soupe oecuménique de Carême a été organisée conjointement avec la paroisse protestante d'Ecublens-Saint-Sulpice à la chapelle Sainte-Claire. Une cinquantaine de paroissiens s'y sont retrouvés pour un moment de spiritualité et convivialité.
- Les 5 et 12 mai, sept enfants de Saint-Sulpice ont reçu leur première communion au cours de la messe dominicale de 11h15 à la chapelle Sainte-Claire.
- Le 12 mai une soirée de prières et chants de Taizé s'est tenue à la chapelle animée par un groupe de personnes issues des communautés protestantes et catholiques de la région de Morges et du pied du Jura.

- Le 15 mai à 20 heures l'Assemblée Générale de la Communauté s'est tenue à la chapelle en présence d'une quarantaine de paroissiens.
- Le 22 mai à 20 heures s'est tenue l'Assemblée Générale de la paroisse St-François de Renens, paroisse mère de notre communauté catholique de Saint-Sulpice.
- La célébration œcuménique de rentrée s'est déroulée le 8 septembre à la chapelle en présence des communautés protestante et catholique. Un apéritif et un pique-nique convivial ont été organisés ensuite dans le jardin de la chapelle.
- La communauté a organisé un pèlerinage à Fribourg le 14 septembre. Un vingtaine de personnes ont participé.
- Le 6 octobre, la fête des communautés de la paroisse de Renens, dont fait partie la communauté catholique de Saint-Sulpice, s'est déroulée autour de l'église St-François de Renens.
- La fenêtrage de l'Avent du 17 décembre à la chapelle a été animée par la chorale Moussala. Le petit concert a été suivi par une agape pendant laquelle tous les participants ont été invités à chanter des chants traditionnels de Noël.

J'aimerais ajouter que les messes et les manifestations de la communauté à la chapelle Sainte-Claire sont toujours très fréquentées. Outre les messes dominicales à 11h15, on y célèbre des baptêmes, des mariages, des cérémonies funèbres ainsi que des réunions spirituelles. De plus, une messe pour la communauté malgache de la région est célébrée deux fois par mois le dimanche après-midi. La chapelle sert aussi de lieu régulier de répétition aux chorales Chapelle Vocale de Lausanne et Moussala.

Je me réjouis aussi de voir que de plus en plus de manifestations sont organisées en collaboration avec la communauté protestante dans la fraternité et l'amitié.

Je remercie les nombreux bénévoles qui assurent le succès des manifestations en s'occupant des fleurs, des lectures, de la préparation des locaux, de l'animation des cérémonies et je formule le vœu que notre communauté vivante continue d'être ouverte et accueillante.

*Le Président de la communauté catholique  
Jean-Claude Brahier*

### **ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE - PAROISSE DE RENENS ET ENVIRONS**

En 2019, la part de la Ville de Renens a été de CHF 86'551.21. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 238'232.26, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Sainte-Claire à Saint-Sulpice.

En 2019 a commencé la réalisation des 14 vitraux du "Cantique des créatures" avec la générosité des paroissiens, 9 vitraux en tout ont déjà pu être réalisés en 2018 et 2019.

La célébration œcuménique de l'Ouest lausannois s'est déroulée au Temple de Renens le 20 janvier. Quant à la célébration de Noël dans l'église romane de Saint-Sulpice, elle a rassemblé Réformés et Catholiques autour de la crèche. Les pensionnaires des EMS de la région bénéficient aussi de célébrations œcuméniques à Noël et Pâques.

Qu'il s'agisse de nourrir ou de vêtir le tout-venant, qui en a besoin, la porte ouverte de la cure de Renens, permet de dire que la précarité ne recule guère, mais que la solidarité augmente entre locaux et nécessiteux. D'ailleurs, la paroisse de Renens étant membre du FAR, elle a participé aux Soupes sur la Place du Marché en collaboration avec les autres associations qui portent le souci du pauvre.

L'Église de St-François accueille également chaque mois, les Dimanches Solidaires, qui sont un temps et un espace de fraternité, de repas, ouverts à toutes et tous.

### **PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT**

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la circonscription des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques de l'Église évangélique réformée. L'agglomération du rayon de la Paroisse de Villamont comprend 34 communes, dont Saint-Sulpice.

Selon les dispositions légales en vigueur, la Commune participe aux frais d'exploitation de cette paroisse, dès l'exercice 1996, au prorata du nombre d'habitants arrêté au 31 décembre de chaque année.

### **COMMUNAUTE ISRAËLITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD (CILV)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, une convention de subvention existe entre la CILV et les communes partenaires, dont fait partie celle de Saint-Sulpice. Selon cette convention, les communes partenaires se répartissent entre elles une partie des charges de la CILV.

D'entente avec les responsables de la CILV, le montant de cette contribution est de CHF 30'000.00 par année, avec une clé de répartition intercommunale qui est fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Pour Saint-Sulpice, le pourcentage de la contribution annuelle est d'environ 1,1 % de la subvention accordée à la CILV, soit environ CHF 300.00.



## ENFANCE ET JEUNESSE

### ÉCOLES

La rentrée scolaire s'est bien déroulée sous la direction de Monsieur Didier Sieber, Directeur des écoles, et 1382 élèves ont repris le chemin de l'école en août 2018, dont 298 élèves à Saint-Sulpice.

#### CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENEIS ET SAINT-SULPICE (CEPs)

Le Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice (CEPs) est composé de vingt membres représentant les divers partenaires de l'école.

Il regroupe cinq *représentants des parents d'élèves*, cinq *représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement*, cinq *représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement* et cinq *représentants des autorités politiques*.

Le Conseil d'établissement s'est réuni trois fois durant l'année 2019. Le projet de parents référents continue, des parents sont prêts à aider d'autres parents pour des questions de langue.

Le 4 avril 2019 a eu lieu la soirée des parents animée par M. Hummel. L'idée était de présenter une vue d'ensemble de la recherche actuelle sur le sommeil qui influence le succès d'apprentissage des élèves. Cette soirée a rencontré un vif succès avec entre 80 et 100 participants.

Le projet LIFT a été mis en place à la rentrée 2019. Il s'agit d'un projet national s'adressant aux jeunes de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> qui ont besoin d'un coup de pouce pour faciliter leur transition vers le monde professionnel. C'est un projet de collaboration entre 3 acteurs : l'école, les jeunes et les entreprises. L'école identifie le jeune, le jeune s'engage à se rendre entre 2 et 4 heures par semaine durant 10 semaines dans une entreprise ou une collectivité pour effectuer différentes tâches techniques ou administratives. La commune a accueilli un jeune durant 3 mois et cette expérience se poursuivra en 2020.

#### En 2020 et au-delà ?

Les établissements d'Ecublens et de Chavannes-Saint-Sulpice sont parmi les plus grands du canton. Une demande a été faite au canton pour la création de deux établissements supplémentaires, un primaire et un secondaire. Cela nous permettrait d'aborder les 10 prochaines années dans un climat plus serein. Dans un premier temps, cela ne nécessiterait aucune construction supplémentaire, on occuperait au mieux les locaux disponibles. Chavannes a prévu la construction d'une école avec les nouveaux plans de quartier. Il est possible qu'à terme, les 7-8P ne soient plus enclassés à Saint-Sulpice.

Et notre école? En 2020, toutes les classes seront occupées, les salles de musique et de sciences, peu utilisées, seront transformées en salle de classe. Des travaux seront faits dans l'appartement du concierge et cela nous donnera une classe supplémentaire ainsi que des locaux de dégagement.

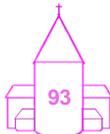
#### Composition du Conseil d'établissement au 31.12.2019

##### Représentants des autorités communales

Mme	<b>Merminod</b> Anne	Saint-Sulpice	Présidente du Conseil
M.	<b>Rochat</b> Alain	Chavannes-près-Renens	Vice-président
Mme	<b>Willi</b> Corinne	Saint-Sulpice	
Mme	<b>Komsiyska Spassova</b> Anastassia	Chavannes-près-Renens	
M.	<b>Nehdi</b> Adel	Chavannes-près-Renens	

##### Représentants des parents d'élèves

M.	<b>Hummel</b> Friedhelm	Saint-Sulpice	
M.	<b>Chappuis</b> Olivier	Saint-Sulpice	
Mme	<b>Zelenkova</b> Magdalena	Chavannes-près-Renens	
M.	<b>Malatesta</b> Davide	Chavannes-près-Renens	
M.	<b>Schlaeffler</b> Mathieu	Chavannes-près-Renens	



**Représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement (« société civile »)**

Mme	<b>Helle</b> Benoît	Chavannes-près-Renens
Mme	<b>Golaz</b> Anne-Lise	Saint-Sulpice
Mme	<b>Merminod</b> Claudine	Chavannes-près-Renens
Mme	<b>Perianez</b> Micaela	Saint-Sulpice
M.	<b>Jacot</b> Stéphane	Chavannes-près-Renens

**Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement**

Mme	<b>Favre</b> Oriella	
Mme	<b>Hofmann</b> Stefania	
M.	<b>Clusan</b> Franck	
M.	<b>Khamlichi</b> Saïd	
M.	<b>Sieber</b> Didier	Directeur de l'Etablissement

**ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENENS ET DE SAINT-SULPICE**

Directeur : Monsieur Didier **Sieber**  
Adresse du bureau : Av. de la Concorde 1 - 1022 Chavannes-près-Renens  
Tél. 021 557 48 60 - Fax 021 557 48 93 - courriel : eps.chavannes@vd.ch

*Le rapport annuel 2019 de l'Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice peut être consulté sur demande au Secrétariat municipal.*

**EFFECTIF DES CLASSES DE L'ÉTABLISSEMENT AU 31.12.2019**

**Elèves fréquentant les classes primaires à Saint-Sulpice – Collège des Pâquis**

Les 330 élèves étaient répartis comme suit :

1P	39 dont 2 d'Ecubl. et Tolochen.	5P	44 dont 1 de Tolochenaz
2P	38	6P	44
3P	43	7P	44 dont 1 de Préverenges
4P	34 dont 1 de Préverenges	8P	44

**Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Plaine**

Les 225 élèves étaient répartis comme suit :

1P	36 élèves
2P	34 élèves
3P	38 élèves
4P	38 élèves
5P	46 élèves dont 2 de Saint-Sulpice
6P	33 élèves dont 1 de Saint-Sulpice

**Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Concorde**

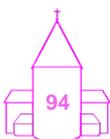
Les 213 élèves étaient répartis comme suit :

1P	53 élèves dont 1 de Renens
2P	47 élèves dont 1 de Renens
3P	68 élèves dont 1 de Renens
4P	45 élèves

**Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta**

Les 252 élèves étaient répartis comme suit :

5P	51 élèves dont 1 de Saint-Sulpice
6P	61 élèves
7P	76 élèves
8P	64 élèves dont 3 de Renens et 1 d'Ecublens



### Elèves fréquentant les classes secondaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta

Les 373 élèves étaient répartis comme suit :

9VG	64 élèves	dont	7 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
9VP	48 élèves	dont	20 de Saint-Sulpice
10VG	58 élèves	dont	13 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
10VP	72 élèves	dont	33 de Saint-Sulpice et 1 de Vallorbe
11VG	74 élèves	dont	11 de Saint-Sulpice, 2 de Lausanne, 1 d'Ecublens et 1 de Crissier
11VP	57 élèves	dont	26 de Saint-Sulpice, 1 de Renens et 1 d'Ecublens

### Elèves dans l'établissement par commune et district

<i>District de l'Ouest lausannois</i>	Commune de Chavannes-près-Renens	932
	Commune de Crissier	1
	Commune d'Ecublens	6
	Commune de Renens	9
	Commune de Saint-Sulpice	438
<i>District de Lausanne</i>	Commune de Lausanne	2
<i>District de Morges</i>	Commune de Préverenges	2
	Commune de Tolochenaz	2
<i>District du Jura Nord Vaudois</i>	Commune de Vallorbe	1
<b>Total</b>		<b>1'393 élèves</b>

### Elèves domiciliés à Saint-Sulpice enclassés à l'extérieur

Primaire (1P à 8P)	Privé	71	élèves	Total :	75 élèves
	Institution	3	élèves		
	Scolarité à domicile	1	élève		
Secondaire (9S à 11S)	Privé	16	élèves	Total :	19 élèves
	Institution	0	élève		
	Scolarité à domicile	3	élèves		

## PARASCOLAIRE

### RÉFECTOIRE

Depuis la rentrée 2017, le réfectoire a été réorganisé. Les élèves sont séparés en deux groupes : les 5-6P et les 7-8P.

#### En 2020 et au-delà ?

La Municipalité devrait se pencher sur un projet de construction pour le parascolaire. Le réfectoire et l'UAPE sont trop petits. A l'UAPE, on ne pourra plus répondre à toutes les demandes dès 2020. Une solution devra être envisagée pour accueillir plus d'enfants durant la pause de midi en dehors de l'UAPE.

À plus long terme, une nouvelle construction à la place des pavillons sera mise à l'étude. Cette construction permettrait d'accueillir plus d'enfants et de mieux répondre à la demande des parents.

Pendant que les uns mangent, les autres font des activités. Pour cela, ils sont encadrés par des étudiants. Cette nouvelle répartition en deux groupes a permis d'accueillir plus d'enfants, dans des conditions plus calmes et plus agréables.

Les groupes sont inversés au 2<sup>ème</sup> semestre afin d'être équitable pour tous les élèves.

75 élèves en moyenne fréquentent le réfectoire, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.

Des menus variés et équilibrés y sont servis : salade ou soupe en entrée, viandes, féculents et légumes, fruits ou laitages pour le dessert. Une fois par semaine, un menu végétarien est servi. Les menus sont les mêmes qu'à l'UAPE.

L'équipe du réfectoire se compose de 5 personnes, 2 personnes pour le service, la vaisselle et les nettoyages et 3 personnes pour la surveillance des enfants qui sont en moyenne 38 par service (de 30 à 45 enfants, cela dépend des jours).

## DEVOIRS SURVEILLÉS

Depuis la rentrée 2018, c'est la commune de Saint-Sulpice qui organise les devoirs surveillés, qui étaient sous la responsabilité de Mme Perianez Micaela jusqu'à début juillet 2019. Depuis août 2019 c'est Mme Belet Maude qui a pris le relais avec une équipe de 4 encadrants, pour la plupart étudiants (UNIL, EPFL).

Cette année les devoirs surveillés ont débuté le mardi 17 septembre 2019 et sont proposés pour les 4-6P, les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 16h30 et pour les 7-8P, les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

Pour les 4-6P, il y a une moyenne de 30 élèves par jour, répartis en 4 groupe de 8.

Pour les 7-8P, il y a un seul groupe de 6 à 8 élèves par jour.

## UAPE « LA PLAGE DES PIRATES »

### Rapport de gestion annuel 2019

**1 - L'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP)** a établi un référentiel de compétences pour le personnel d'encadrement d'un accueil collectif de jour parascolaire primaire. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019. [www.eiap.ch](http://www.eiap.ch). La direction de l'UAPE applique les directives du référentiel pour garantir une prise en charge de qualité au sein de l'établissement.



Depuis le nouveau cadre de référence de l'EIAP, le taux d'encadrement éducatif des enfants accueillis est :

**1 EDE pour 12 enfants 1-2P / 1 EDE pour 12 enfants 3-6P**

Capacité des places d'accueil	7h-8h30	12h00-13h45	13h45-15h15	15h15-18h00
Nombre d'enfants 1-6P	24	60	12	48

Environ 90 % des familles inscrites sur la liste d'attente du réseau AJESOL ont été admises à l'UAPE pour la rentrée d'août 2019. Dans ce pourcentage, nous précisons que 20 % des familles ont obtenu un accueil à temps partiel jusqu'à ce que des places se libèrent (7 % des familles ont pu être satisfaites en cours d'année). Parallèlement, 10 % des familles sont restées sans solution.

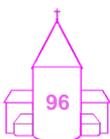
La rentrée d'août 2020 s'annonce laborieuse. En effet, une quarantaine de familles se sont inscrites sur la liste centralisée du réseau AJESOL. Il est probable que 50 % des familles soient amenées à puiser dans leurs ressources personnelles pour concilier vie familiale et professionnelle. Parallèlement, les enfants de 1-4P étant prioritaires, l'UAPE sera également dans l'impossibilité d'accueillir les 5-6P.

### Taux de remplissage - référence au mois de novembre 2019

1-5P*	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Matin avant école	63 %	66 %
Midi	98 %	86 %
Après-midi après l'école	96 %	87 %



\*A l'UAPE, les 5-6P sont accueillis **en fonction des places disponibles** le matin avant l'école, l'après-midi après l'école et le mercredi à partir de midi. Or en 2019, une dizaine d'enfants en 5P ont pu être accueillis à l'UAPE.



## 2 - Le personnel éducatif et administratif :

- EDE\* : 1.08 ETP\*
- ASE\* : 2.08 ETP
- APE\* : 0.8 ETP
- Apprentie ASE : 1 ETP (2<sup>ème</sup> année)
- Secrétaire : 0.3 ETP
- Direction : 0.8 ETP

\*ASE= assistante socio-éducative (formation secondaire) /EDE = éducatrice de l'enfance (formation tertiaire) /

APE = autre personnel encadrant (sans formation)

\* ETP= équivalent temps plein

**Accueil des stagiaires :** 2 personnes ont effectué des stages de courte durée pour découvrir le métier et le fonctionnement d'une UAPE. Une éducatrice référente se rend disponible pour expliquer l'organisation, les règles, aborder les points liés aux aspects pédagogiques et éducatifs, puis répondre aux questions.

**Participation de l'UAPE à la JOM (Journée Oser tous les Métiers) :** Le jeudi 14 novembre 2019, **trois garçons** ont été accueillis. La JOM a pour but de faire découvrir aux élèves de la 7<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année des univers professionnels nouveaux, au-delà des secteurs encore traditionnellement féminins ou masculins. Cet événement est organisé par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Etat de Vaud.

**3 - L'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) :** Sur mandat de l'EIAP, l'OAJE est l'autorité chargée de délivrer les autorisations d'exploiter d'une institution d'accueil collectif de jour des enfants et de surveiller les différentes formes d'accueil à la journée des enfants, hors de leur milieu familial. Les compétences d'autorisation et de surveillance diffèrent selon le type d'accueil et l'âge des enfants concernés.

La visite de surveillance se déroule conformément à une grille qui est spécifique au type d'accueil et explicite les critères analysés en s'appuyant sur les références légales.

### Déroulement d'une visite de surveillance :

- a. La chargée d'évaluation des milieux d'accueil (CEMA) se rend dans l'institution et présente sa carte de légitimation. La CEMA demande à parler à la direction ou à sa suppléance et sollicite les documents usuels (liste des enfants présents et le cas échéant, leur degré scolaire, grille de dotation à jour, horaires du personnel, éventuels documents manquant au dossier).
- b. La chargée d'évaluation effectue une visite des locaux et une observation des pratiques pédagogiques et éducatives.
- c. A l'issue de la visite, un entretien a lieu sur place le jour-même, avec la direction de l'institution.
- d. L'analyse des documents remis donne lieu à une restitution éventuelle, dans un second temps.  
⇒ *Si la direction est absente lors de la visite de surveillance, seules les observations seront pratiquées ; les documents sont remis ensuite à l'OAJE pour analyse et l'entretien est organisé dans les semaines suivant la visite.*
- e. A la suite de la visite, l'OAJE adresse par courriel à la direction de l'institution la grille de surveillance complétée, avec copie à l'exploitant. Elle fait état des éventuels points nécessitant une mise en conformité ou une attention particulière. Les résultats de la visite donnent lieu à une évaluation globale (conforme, partiellement conforme ou non conforme), qui peut déboucher sur des mesures de suivi en vue de la mise en conformité de l'institution, en application de l'art. 13 LAJE.

L'OAJE a procédé à une visite de surveillance de l'institution d'accueil collectif de jour à l'UAPE La Plage des Pirates. Il a été relevé que la qualité de l'accueil est remarquable tant par :

- ✓ l'ingéniosité et la créativité du personnel pour que le quotidien des enfants soit agréable,
- ✓ l'organisation affûtée pour permettre une fluidité dans la prise en charge des enfants,
- ✓ l'engagement des adultes pour sensibiliser les enfants à des valeurs fondamentales comme le respect, le partage et la solidarité.

Parallèlement, il nous a été demandé de renforcer notre sécurité en lien avec les portes d'entrées (entrée principale et entrée par le côté école) et fixer les couchettes de la sieste afin d'éviter qu'elles ne se renversent accidentellement sur un enfant.

L'UAPE a obtenu une nouvelle autorisation d'exploiter à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Elle est valable jusqu'au 31 mars 2024.

### En 2020 et au-delà ?

La Municipalité devrait se pencher sur un projet de construction abritant des activités jeunesse et une nouvelle UAPE.

En 2019, il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes, une dizaine de familles se sont retrouvées sans solution. Ce problème risque fort d'aller croissant en 2020 et au-delà, laissant toujours plus de famille sans solution.

Une solution provisoire devrait être envisagée pour accueillir plus d'enfants durant la pause de midi en dehors de l'UAPE, en attendant de pouvoir réaliser une nouvelle construction.

## 5 - Événements :

**10<sup>ème</sup> anniversaire du réseau AJESOL :** un film a été réalisé pour présenter l'ensemble des professions liées à ses prestations d'accueil. Il présente 3 types d'accueil aux parents (préscolaire, parascolaire et accueil familial) en donnant la parole aux différents acteurs. Le film est disponible sur le site [www.ajesol.ch](http://www.ajesol.ch). Le personnel éducatif a participé aux interviews pour la réalisation et les enfants ont transmis leurs bricolages pour la fête organisée par le réseau AJESOL.

**Fête de Noël :** les enfants ont pu bénéficier d'un spectacle présenté par la Compagnie « La Pie qui chante » et ont reçu la visite du Père Noël. Les enfants ont appris avec l'aide des éducatrices deux chansons ainsi qu'une chorégraphie pour la présenter au Père Noël et le remercier de sa venue à l'UAPE.



*Spectacle de la Compagnie « La Pie qui chante » et visite du Père Noël  
Fête de Noël des enfants à l'UAPE*

## BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

La Bibliothèque des Jeunes de Saint-Sulpice met à disposition d'un public scolaire et communal, un fonds d'environ 8'000 documents en libre-accès, et dispose d'environ 600 documents aux archives.

En 2019, 393 lecteurs et familles ont fréquenté la bibliothèque, soit env. 10 % de public supplémentaire par rapport à l'année dernière (357 en 2018).

Les utilisateurs de la bibliothèque viennent soit pour emprunter, soit pour lire un petit moment sur place. En plus des lectures sur place – non comptabilisées -, 23'140 prêts ont été effectués. Cela représente une moyenne de 609 transactions par semaine ouvrable, soit une augmentation d'environ 20 %.

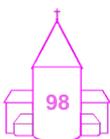
Statistiques par semaine ouvrable	
2013	318 prêts
2014	402 prêts
2015	429 prêts
2016	446 prêts
2017	463 prêts
2018	495 prêts
2019	609 prêts



Parallèlement à cela, la dotation en bibliothécaire et assistante est restée identique depuis l'ouverture de la bibliothèque. Cet aspect avait déjà été souligné dans le rapport 2018.

### Poste d'assistant de bibliothèque :

Départ à fin juin 2019 de M. Loïc Baudin, qui s'est vu offrir un poste d'assistant à des conditions imbattables : à savoir la possibilité d'effectuer un pourcentage de son temps de travail à domicile. Mme Angela Ferreira-Rato a repris le poste à mi-août.



### **Animations scolaires et communales :**

Les classes sont venues 87 périodes. Tout un panel d'activités sont proposées : écouter une histoire ; emprunter des livres ; sélection de livres d'après une thématique ; animations proposées ou sur demande ; activités promotion de la lecture (Prix Chronos, Prix fantaisie, troc de livres) ; petites expo thématiques ; sorties (salon du livre) ; animation sur des thèmes tant actuels que sur demande ; rallye.

Quelques éléments marquants de cette année ont été les JOJ et la rencontre avec des auteurs :

- A l'occasion des JOJ, des animations bibliothèques destinées élèves de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> Harmos, leur ont permis de se familiariser avec les différentes disciplines des Jeux olympiques d'hiver et du contexte local.
- De rencontrer des auteurs :
  - Anne Crausaz : illustratrice et auteure a animé des ateliers pour les classes enfantines. Cela a permis la création d'une fresque et d'un objet livre dessiné par les enfants.
  - J.-L. Le Pogam, écrivain - auteur d'album pour petits enfants (venu dans le cadre du Livre sur les quais).
  - J.P. Mongin, philosophe, écrivain et créateur des éditions Les petits Platons (aussi à l'occasion du Livre sur les quais) est venu discuter philosophie avec les enfants.

Hors du temps scolaire, la bibliothèque a collaboré activement avec la compagnie théâtrale ZigZag pour un petit moment histoire-expression corporelle.

Pour la nuit du conte, nous avons sollicité deux conteurs et musiciens. Pour l'occasion, ils ont créé la compagnie Kamimusaille. Leur première représentation a régalé les 80 personnes venues y assister.

### **SANTÉ SCOLAIRE**

La fonction de médecin des écoles était assurée au 31.12.2019 par la doctoresse Rebiha Marthe, à Chavannes-près-Renens, laquelle assurait la bonne marche du service en collaboration avec l'infirmier M. José Dias Pinto.

La fonction de dentiste scolaire est assurée par le docteur Butticaz Gaël, à Saint-Sulpice, pour les élèves de la commune.

### **CHALET "LES ALOUETTES" MORGINS**

Pour rappel, l'Entente intercommunale Ecublens-Crissier-Saint-Sulpice est propriétaire du chalet des Alouettes et d'un appartement de trois pièces situé dans la copropriété des Ravaires. Les taux de propriété sont les suivants : Ecublens 53.04 %, Crissier 32.40 % et Saint-Sulpice 14.56 %.



#### **Le comité**

Le comité se compose comme suit au 31.12.2019 :

Présidente : Mme Pascale Manzini, conseillère municipale à Ecublens  
Membres : Mme Michelle Beaud, conseillère municipale à Crissier  
Mme Anne Merminod, conseillère municipale à Saint-Sulpice

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire : M. Jean-Marie Léchenne (dès le 12.08.2019), en remplacement de Mme Sylvette Menétrey, chef du service des activités scolaires et parascolaires aux Ecoles à Ecublens  
Caissier : M. Claude Salzmänn, boursier communal  
Gestion du personnel : Mme Françoise Matti, cheffe du personnel  
Bâtiments : M. Yolán Menoud, chef du service des bâtiments

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

#### **Le personnel**

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %
- 1 cuisinier responsable à 70 %
- 1 aide de cuisine à 90 %
- 1 responsable de l'entretien à 50 %
- 1 auxiliaire de nettoiyages à l'heure
- 2 civilistes

### **Occupation du chalet**

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	11 semaines	Ecole à la montagne	25 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine	Colonies de vacances	4 semaines

### **Camps scolaires**

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec les civilistes sont toujours très positives.

### **Colonies**

Les camps de vacances organisés en 2019 se maintiennent avec une fréquentation d'une quarantaine d'enfants par année.



### **Locations**

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 12 reprises en 2019.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des 3 communes, très apprécié de ces derniers, s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2019.

Les citoyens des communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet.

### **Travaux**

Les travaux de terrassement et d'étanchéité des terrasses extérieures prévus au budget sont quasiment terminés. Quant aux travaux de raccordement (écoulement), ils se feront en 2020, voire en 2021.

### **Site internet**

Le site internet en ligne : [www.alouettes-morgins.ch](http://www.alouettes-morgins.ch) est très utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location. En 2019, il a été rajouté un QR code sur les annonces publicitaires permettant l'accès direct à ce dernier.

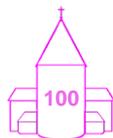
Un film a été réalisé et mis en lien sur le site internet afin de permettre aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet. En ce qui concerne les informations destinées aux enseignants, elles demeurent moins consultées.

### **Arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des camps et sorties scolaires**

Cet arrêt, qui préconise la gratuité des camps et sorties scolaires, a eu un impact sur les finances communales mais aussi sur les finances du chalet en ce qui concerne la location du matériel de ski qui ne peut plus être facturé depuis la rentrée scolaire 2019-2020. Le manque à gagner reste toutefois modeste.

Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année.

Nous remercions également le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du chalet Les Alouettes.



## TRANSPORTS DES ÉLÈVES

Depuis le mois d'août 2015, seuls les élèves du secondaire (9P - 10P - 11P) utilisent les transports publics pour se rendre au collège de La Planta. La commune finance intégralement les abonnements de bus nécessaires pour ces trajets.

## ASSOCIATION DU PASSEPORT VACANCES DE LA RÉGION LAUSANNOISE (APVRL)

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le jeudi 21 novembre 2019 à Cugy.

Le Passeport vacances de la région lausannoise a pu proposer 251 activités cette année, dont 53 nouveautés pour tous les goûts. Parmi celles-ci, les jeunes ont pu faire leur choix et découvrir des activités passionnantes et diversifiées.

Le nombre d'activités est en légère baisse et il est important de le stabiliser voire de l'augmenter pour les années à venir. Le comité souhaite vivement pouvoir maintenir la qualité du Passeport vacances et faire en sorte que chaque enfant puisse participer à un nombre raisonnable d'activités.

Pour cela, les communes ont été invitées à chercher ou organiser de nouvelles activités afin de répondre à la demande en augmentation. A Saint-Sulpice, nous avons 1 activité "Au gré du vent" (cours d'initiation à la voile au centre nautique de l'UNIL).

Le Passeport vacances c'est aussi des accès libres tels que les transports publics gratuits pour se rendre aux activités, l'entrée des piscines de la région, 3 places de cinéma chez les partenaires. Tout ceci pour la modique somme de CHF 45.00 par enfant (CHF 40.00 pour les enfants suivants d'une même fratrie) pour un passeport traditionnel avec choix d'activités et CHF 25.00 pour un passeport Farniente, destiné aux 13-15 ans uniquement qui ne souhaitent pas prendre part à des activités mais qui leur permet de profiter des nombreux avantages qu'offre le Passeport vacances : transports publics, entrées à la piscine et au cinéma, etc.

Les ventes du Passeport traditionnel sont stables avec 1'654 passeports vendus cette année contre 1'649 en 2018. La stabilité est de mise également pour le Passeport farniente, avec 640 passeports vendus soit 10 de plus qu'en 2018.

Cette année, ce sont au total 2294 enfants qui ont bénéficié du Passeport vacances (à Saint-Sulpice 31 Passeports traditionnels et 6 Passeports farniente ont été vendus).

Durant cette même période, le coût unitaire du Passeport vacances est passé de CHF 87.61 à CHF 94.07, soit CHF 6.46 de plus que l'année dernière. Cette hausse était attendue compte tenu des festivités liées à la 40<sup>ème</sup> édition et le budget alloué par l'Assemblée générale est respecté. Quant au Passeport farniente, il s'autofinance et ne représente aucune charge pour les communes.



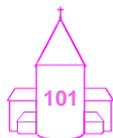
Renseignements complémentaires sur le site : [www.apvrl.ch](http://www.apvrl.ch)

## CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX EN CHARGE DES ÉCOLES DE L'OUEST LAUSANNOIS (CMEOL)

La CMEOL regroupe les Conseillers municipaux en charge des écoles des huit communes du district de l'Ouest lausannois. Le Municipal des écoles de la commune de Lausanne, M. Payot, est invité aux séances et il y a à chaque fois participé. Cette assemblée n'a aucun pouvoir décisionnel. Ces échanges réguliers sont surtout informatifs et permettent de débattre de problèmes communs.

Membres au 31.12.2019 :

- M. Jean-Claude **Gardon** (Bussigny)
- M. Alain **Rochat** (Chavannes-près-Renens)
- Mme Michelle **Beaud** (Crissier), Présidente
- M. Antoine **Reymond** (Prilly)
- Mme Pascale **Manzini** (Ecublens)
- Mme Nicole **Catano** (Villars-Ste-Croix)
- Mme Myriam **Romano Malagrifa** (Renens)
- Madame Anne **Merminod** (Saint-Sulpice)



*Invité : M. David Payot (Lausanne)*

Les séances ont lieu tous les trois mois environ et permettent de soulever les problèmes rencontrés par les communes et directions scolaires. Suite aux divers échanges, des courriers sont parfois envoyés au Département de la Jeunesse et de la Formation afin de proposer des solutions facilitant le travail de chacun.

En 2019, il a été question de la gratuité des activités scolaires et des financements des camps et courses d'école. Le concept 360 nous a été exposé par Madame Perrin, Directrice des établissements de Crissier, camps et courses. Le projet LIFT nous a aussi été présenté et nous a permis de partager les différentes pratiques. Plusieurs établissements participent à ce projet et les retours sont positifs.

Concernant des regroupements scolaires de plusieurs communes, il a été décidé de laisser aller de l'avant les communes intéressées. Ainsi, Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice se sont rencontrées plusieurs fois pour préparer un projet qui regrouperait les trois communes. Ce projet sera avalisé en 2020 par les Municipalités, puis transmis au canton en 2020.

## JEUNESSE ET SPORTS

Reprise du dicastère de la Jeunesse par Mme Anne Merminod dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Lors du premier semestre, la plateforme jeunesse s'est réunie 2 fois. Sa mission principale étant de soutenir les activités organisées par les Travailleurs Sociaux de Proximité (TSP) de l'Ouest Lausannois, elle a ainsi sponsorisé les 3 actions suivantes : une journée interville, un tournoi de football ainsi qu'une sortie à ski sur le site JOJ 2020. Les jeunes de Saint-Sulpice, âgés de 12-16 ans, ont été conviés à y participer via une communication dédiée à travers l'école.

Il est tout de fois regrettable que faute de ressources dédiées et de structures en place dans notre commune, ces jeunes doivent se déplacer dans d'autres communes, qui généreusement acceptent de les recevoir pour partager leurs activités.

D'autre part, le Service de la protection de la Jeunesse du Canton de Vaud a tenu sa conférence annuelle sur le thème de "Soutenir les jeunes dans sa commune: quels modèles dans notre canton ?", où plusieurs bonnes pratiques pour démarrer un service Jeunesse ont été échangées.

#### En 2020 et au-delà ?

Un chef de service enfance-jeunesse sera nommé en 2020. Un des projets est de développer des activités pour les jeunes de 12 à 16-18 ans.

Cela pourrait prendre différentes formes, avec l'engagement d'un TSP ou d'un éducateur. Le but est de proposer des activités en 2021 à cette population.



## AFFAIRES SOCIALES

### ARASOL – Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois

L'année 2019 a été une année de transition qui a permis de terminer la mise en place d'une nouvelle organisation interne au CSR. L'objectif à terme étant d'unifier une même direction pour les 2 entités (CSR et AAS) et une seule structure qui accueille le citoyen et soit dotée de professionnels qui maîtrisent l'ensemble des critères d'éligibilité en matière de prestations et de régimes sociaux. En parallèle, le règlement du personnel a été revu avec comme changements majeurs, l'abandon du régime de fonctionnaire et la réduction du temps de travail de 41h30 à 41h00. Son entrée en vigueur est planifiée pour début 2020.

Délégués communaux à l'ARASOL au 31.12.2019 :

Comité de direction :	Mme	<b>Theumann</b> Cécile	Municipale
Conseil intercommunal :			
Présidente	Mme	<b>Dubuis</b> Nathalie	Conseillère communale
Membre	Mme	<b>Michel</b> Christiane	Conseillère communale

### REVENU D'INSERTION / RI – APPUI SOCIAL

Le volume de dossiers traités mensuellement (env. 320) au sein du CSR par rapport à la population globale a légèrement baissé en 2019, de 4 % à 3.8 %, malgré la reprise des dossiers anciennement traités par l'Office des curatelles et tutelles professionnelles.

En 2019, 6 Serpeliouis ont bénéficié d'un suivi en matière d'insertion socio-professionnelle dont 2 jeunes adultes qui ont bénéficié des mesures de transition.

La pratique plus sévère découlant de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) n'a pas engendré à ce jour de réduction significative des aides allouées. Par contre, l'impact psychologique auprès des bénéficiaires se fait déjà sentir.

Le nombre d'enquêteurs avait été augmenté en 2019 à 1.4 EPT, ce qui a permis de traiter 28 cas et découvrir des fraudes dans 63 % d'entre eux.

Finalement, la réorganisation de l'institution a permis une meilleure attribution de nouvelles situations, avec plus d'équité entre les collaborateurs.

### AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS (AAS)

L'année 2019 marque la première année complète de l'activité de la nouvelle agence depuis le regroupement en septembre 2018 des 5 agences de l'Ouest.

Les compétences larges des collaborateurs réunies sur un seul site ont permis d'offrir une meilleure information et un service de qualité avec des horaires étendus à la population. Des visites à domicile ont également été possibles pour les personnes à mobilité réduite.

L'agence a accueilli et renseigné 16'687 personnes et répondu à 7'756 appels téléphoniques.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des usagers au sujet de la visibilité, l'accueil et l'ouverture. Les premiers résultats montrent des avis positifs, si ce n'est que la signalisation des locaux doit être améliorée.

Le nombre de subsidiés à Saint-Sulpice, tout subside confondu, a augmenté de 35 % en 2019 et concerne 486 personnes, soit environ 10 % de la population communale. Il est à relever que l'introduction du subside spécifique en 2019 a entraîné une hausse de 20 % du nombre de subsidiés sur l'ensemble du territoire vaudois.

Au plan financier, le résultat des comptes montre que l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de CHF 250'244.25, selon la clef de répartition statutaire, soit CHF 15'615.10 pour Saint-Sulpice.



## CONFÉRENCE DES MUNICIPALS RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Ces séances se déroulent 4 fois par année. Elles permettent de rencontrer les responsables des associations ou offices régionaux partenaires qui informent les communes de leurs activités. Des associations sont régulièrement invitées à se présenter.

Lors de l'année écoulée, cinq conférences ont permis aux municipaux concernés d'entendre des orateurs s'exprimer sur des sujets variés tels que la nouvelle loi sur les étrangers et sur l'intégration, la Fondation As'trame, l'association « Vrac et Bio », le collectif Armoire à Couvertures du projet "casiers solidaires" ainsi qu'un colloque sur l'avenir de la Fondation « Apollo ».

## PLATEFORME LOGEMENT

Les huit communes de l'Ouest lausannois ont décidé de collaborer en matière de logement. La plateforme logement a été mise en place par le bureau de la Stratégie et du développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Elle s'occupe des questions relevant du domaine social, de l'urbanisme et des finances, toutes liées au thème du logement.

Des représentants des Communes, de la Division logement du Service des communes et du logement du canton, de l'OFL (Office fédéral du logement) et du bureau du SDOL forment la plateforme logement. Ils se réunissent deux fois par année autour d'un thème choisi et préparé par le bureau de la plateforme.

En 2019, les ateliers abordés ont été les suivants :

- Visite de la Praille Acacias, à Genève. Ce projet représente le plus grand potentiel de logements du canton de Genève. Une visite guidée sur les lieux et des présentations des principaux intervenants ont rendu cette visite passionnante. Des plans de quartier à plus de 1'000 logements vont se succéder durant plusieurs années.
- J'achète ? / J'achète pas ? Le droit de préemption entre en vigueur en 2020. Cet atelier a permis de réunir les différents représentants des communes pour mettre ensemble leurs approches et peut-être collaborer dans ce domaine délicat. Chaque atelier a réuni entre 50 et 60 personnes.

Depuis octobre 2019, la présidence est assurée par Monsieur Didier Divorne, Municipal à Renens, et la vice-présidence par Madame Anne Bourquin Büchi, Municipale à Prilly.

Le financement de la plateforme est assuré par les communes, dans le budget du SDOL.

## FRANÇAIS EN JEU

Deux cours sont offerts aux personnes domiciliées dans les communes du district de l'Ouest lausannois dans le cadre de la FEJ. L'un destiné à des personnes adultes migrant-e-s, non-francophones, de niveau grand débutant à débutant (niveau A1-A2), l'autre pour des niveaux plus avancés.

### En 2020 et au-delà ?

Les activités du social restent très importantes pour une population nécessitant de la commune qui augmente chaque année de 10 à 20 % suivant la problématique.

Faute de ressources au sein de l'administration communale, les institutions de l'Ouest, qu'elles soient intercommunales ou associatives, pallient ce manque en continuant d'offrir aux Serpeliens les prestations indispensables aux régimes sociaux en vigueur (aide à la précarité, aux personnes à mobilité réduite, aux chômeurs, etc).

Finalement, les seniors, au vu de leur démographie en hausse et de leur âge de plus en plus avancé, devront probablement nécessiter d'autres programmes dédiés, qu'ils soient communaux ou intercommunaux, et les investissements qui s'y rapportent.

## SANTÉ PUBLIQUE

Du 14 au 17 janvier 2019, le bus des Ligues de la santé s'est une nouvelle fois arrêté à Saint-Sulpice pour proposer aux Serpeliens un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Sur simple inscription préalable par téléphone ou sur le site internet, une séance de 30 minutes de bilan et conseils santé est ainsi proposée à la population pour la somme de CHF 40.00.



La commune soutient également l'association Stop suicide par la mise à disposition de dépliants et par le biais d'affiches.

Un plan canicule est organisé, il consiste à :

- Prévenir ou limiter les effets néfastes de la chaleur sur la santé des personnes vulnérables de 80 ans et plus au sein de la commune, non connues du Centre médico-social d'Ecublens (CMS) et de l'Unité d'accueil temporaire (UAT), vivant seules et n'ayant pas de soutien familial.
- Dépister les personnes souffrant des effets de la canicule et/ou nécessitant une prise en charge médicalisée.
- Diffuser les consignes de protection contre la chaleur.
- Transmettre les informations essentielles au Canton, via la Préfète concernant la mise en œuvre du plan et ses effets.

Chaque année en mai, la commune adresse un courrier aux personnes vulnérables ainsi qu'un formulaire. Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir de visite doivent renvoyer ce dernier dans un délai assez court. Ensuite sont établies 3 listes partageant la commune en 3 zones (Est, Centre, Ouest), qui sont transmises au SDIS Chamberonne.

Le plan canicule est assuré annuellement du 01.06 au 31.08. En cas de très fortes chaleurs, le médecin cantonal détermine si l'alerte doit être déclenchée. Le cas échéant, des personnes recrutées parmi les pompiers et la protection civile rendent visite aux personnes vulnérables pour vérifier que les effets de la canicule ne mettent pas leur santé en danger et leur apporter de l'aide si nécessaire. Le plan canicule a été déclenché en août 2019.

## APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois

Cette association regroupe les communes de l'Ouest lausannois, à l'exception de Prilly.

Après 25 ans d'activité, l'APREMADOL est toujours à l'écoute de la population de l'Ouest lausannois. L'association a implémenté les améliorations suivantes :

- Extension des heures de réponse en journée de 7h30 à 18h pour toute la région dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- Un projet anticipé des soins : en collaboration avec le Réseau Santé Région Lausanne (RSRL), le CMS de Renens nord Crissier participe à la phase pilote du projet anticipé des soins dont l'objectif est de construire avec chaque client, atteint de maladie chronique et/ou dégénérative et leur proche, l'orientation future de son parcours de soins.
- L'amélioration de la prestation Secutel avec un appareil de dernière génération qui assure, en cas d'appel à l'aide, une liaison encore plus sécurisée avec la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG)
- La généralisation de la carte urgence pour les proches aidants dès le 30 octobre.
- Le projet « Réponse à l'urgence » : les partenaires de la région du Grand Lausanne et les trois Associations/Fondation, sous la conduite du mandataire régional Unisanté, optimisent leurs organisations afin de permettre une prise en charge plus rapide à domicile et éviter, autant que faire se peut, une hospitalisation. Une équipe d'infirmières et d'infirmiers dédiée à la réponse à l'urgence est en cours de recrutement. La phase pilote du projet devrait débuter dès le mois de juin 2020.
- Une large enquête de satisfaction a été menée auprès des collaborateurs. La prochaine étape consiste à assurer le suivi de la bonne implémentation et du succès des propositions au fur et à mesure de leur réalisation, ainsi que de s'inscrire dans un mouvement d'améliorations continues. La communication et le dialogue se sont améliorés, notamment par la publication hebdomadaire d'un « bulletin info de la Direction » qui retrace les principales décisions et/ou informations.
- Une Commission du personnel s'est constituée et s'engage à transmettre lors des rencontres avec la Direction les problématiques des collaborateurs afin que des réponses puissent être relayées.

En termes de prestations, l'association a vu son activité légèrement augmenter de 2.2 %, avec un mix différent de 2018. Il est à noter que les évaluations et conseils, qui sont capitaux pour une prise en charge de qualité, ont considérablement augmenté cette année et remplissent dès lors l'objectif fixé.

Heures de prestations	2019	2018	2014	Évolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Évaluations et conseils	11 871	9 967	5 497	+19.1%	+116.0%
Soins infirmiers	28 123	26 940	17 748	+4.4%	+58.5%
Soins de base	61 163	60 717	51 436	+0.7%	+18.9%
Aide à domicile	19 197	21 637	22 635	-11.3%	-15.2%
Autres prestations	13 802	12 241	9 411	+12.8%	+46.7%
Total général	134 156	131 502	106 727	+2.0%	+25.7%

Au niveau des ressources, l'effectif n'a presque pas varié, comptabilisant 305 collaborateurs, soit 187.1 EPT.

### TRANSPORT POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

En 2019, la commune continue à assurer le bien-être de ses citoyens à mobilité réduite en subsidiant un nombre record de 768 transports pour 18 personnes via « Transport Handicap » et « Taxi services », à raison de 1/3 à but médical, et 2/3 à but de loisirs. Les « chauffeurs bénévoles de l'Ouest Lausannois », ont aussi œuvrés pour transporter 18 bénéficiaires lors de 236 transports sur l'année.

### PERMANENCE-CHÔMAGE DU DEFI

Cette permanence met à disposition des citoyens de l'Ouest Lausannois un coaching gratuit pour les aider dans leurs recherches d'emploi. 13 citoyens de Saint-Sulpice ont pu en bénéficier pour un montant de CHF 752.00.

### 1 TULIPE POUR LA VIE



Saint-Sulpice, tout comme 28 communes romandes, a participé à la première édition d'1 Tulipe pour la VIE lancée par L'aiMant Rose, association engagée pour un dépistage précoce du cancer du sein.

Un massif entier de tulipes roses et blanches a été planté. Leur éclosion au Parc du Débarcadère a attiré l'attention et suscité l'admiration ainsi que l'éveil de conscience des passants et de la population à la problématique du cancer du sein.

### POLITIQUES PUBLIQUES : PLACE DES SENIORS DANS NOS COMMUNES

Le 20 mars, une journée dédiée à cette problématique a réuni plus d'une centaine de personnes représentant·e·s des communes de Lausanne Région et d'autres communes du canton, d'associations et d'organisations de seniors. Une présentation de la situation ainsi que 4 ateliers ont permis d'échanger sur les thèmes suivants :

- (1) les actions et associations existantes
- (2) le conseil et l'accompagnement
- (3) les acteurs de la vie locale et
- (4) la prévention des précarités.

Des propositions d'actions ou de bonnes pratiques à mettre en œuvre ont résulté de ces ateliers, qui ont été partagées en plénière lors d'une synthèse. La présence de l'exécutif et de plusieurs représentants de l'association Réseau 4 S active à Saint-Sulpice va permettre et a déjà permis, au sein du Réseau 4 S, de concrétiser le développement d'actions en faveur de cette population.



## RÉSEAU 4 S - Solidarité entre Seniors à Saint-Sulpice

Pour la neuvième année consécutive, l'association Réseau 4 S (Solidarité entre Seniors à Saint-Sulpice) a poursuivi ses activités. Notre association est basée sur la solidarité et l'entraide entre les Seniors de notre communauté. Ainsi, on peut être aidé, aidant ou simple membre.

Cette année 2019 a vu un changement important. En effet, le président-fondateur Monsieur Jean-Charles Cerottini a désiré quitter cette charge et a transmis le flambeau à Lilly Bornand, vice-présidente.

De nouvelles activités ont été mises en place : un atelier informatique ouvert à tous les habitants du village, qui a rencontré un vif succès. La « Table du 4 S » qui réunit les membres qui le désirent pour un repas sympathique dans une des auberges de Saint-Sulpice. Un « Apéro pour les aidants » et un Stamm à l'Auberge communale ont également été organisés.

La permanence a changé ses horaires puisqu'elle répond maintenant tous les jours de la semaine, entre 9 h et 18 heures.

Au 31 décembre de l'année 2019, l'effectif du Réseau était de 140 membres. Nous avons pu enregistrer une augmentation de près de 20 % de nos membres. Il y a eu deux décès dans l'année.

Lors de son Assemblée générale, nous avons écouté une conférence intéressante sur : « L'Université de Lausanne, votre Université » donnée par Madame la Professeure et Rectrice, Nuria Hernandez. Cette personnalité importante et habitante de notre commune nous a fait l'honneur de sa présence.

En fin d'année, le 9 novembre, un repas devenu traditionnel et dont c'était la sixième édition, a réuni plus de 65 membres au Restaurant du Débarcadère, pour de délicieux filets de perches. C'est à chaque fois l'occasion de resserrer les liens d'amitié et de faire de nouvelles connaissances.

Le Comité tient à remercier la Municipalité pour son soutien financier et l'appui logistique qu'elle fournit au Réseau 4 S, et plus généralement, pour son engagement en faveur des Seniors de notre Commune.

Au 31 décembre 2019, le Comité du Réseau a la composition suivante :

Présidente : Lilly **Bornand**  
Vice-président : Bernard **Liechti**  
Secrétaire : Antoinette **Bovey Liechti**  
Trésorière : Antoinette **Bovey Liechti** (ad intérim)  
Membres : Jean-Claude **Brahier**  
Alain **Clerc** (délégué de la Municipalité)  
François **Giacobino**  
Martin **Nathusius**  
Michel **Racine**



*Lilly Bornand, Présidente*

## AJESOL – Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois

L'AJESOL est une association sans but lucratif dont l'objectif est de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice.

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque membre, et le Comité directeur.

Selon les statuts, la Commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués, dont un siège au Comité directeur. Ces délégués étaient au 31.12.2019 :

- |       |                           |  |
|-------|---------------------------|--|
| - Mme | <b>Merminod</b> Anne      | Municipale, membre du Comité directeur |
| - M.  | <b>Clerc</b> Alain        | Syndic                                 |
| - Mme | <b>Comte</b> Evelyne      | Conseillère communale                  |
| - Mme | <b>Kaesar-Moser</b> Alice | Conseillère communale                  |

En 2019, le Comité s'est réuni 10 fois, a participé aux rencontres de la FAJE et a oeuvré pour les 10 ans de l'AJESOL. Le Comité a aussi été occupé par l'amélioration du revenu déterminant en y ajoutant les informations sur les autres sources de revenus régulières et par le travail d'ajustement sur le barème de l'accueil de jour. Les nouvelles conditions salariales entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'année 2019 a été marquée par le processus de renouvellement de la reconnaissance des réseaux. Pour l'AJESOL, il est conditionné aux trois mesures suivantes :

- l'accueil de 7-8P dès la rentrée 2020, au moins un lieu d'accueil dans le réseau ;
- l'uniformité des coûts des repas de midi, les 3 communes ne pratiquant pas les mêmes tarifs dans le parascolaire ;
- la présentation d'un plan de développement sur les besoins en accueil de jour.

Ces trois conditions devront être remplies dans le courant de l'année 2020.

A l'occasion des 10 ans de l'AJESOL, un film a été réalisé sur le travail dans les structures d'accueil de jour du réseau. Ce film a été projeté lors d'une séance du conseil communal à Saint-Sulpice.

Au total, 1'109 enfants ont été accueillis au sein du réseau en 2019, répartis comme suit :

- 344 enfants en accueil collectif préscolaire
- 523 enfants en accueil collectif parascolaire
- 242 enfants en accueil familial.

### **Garderie**

Le Conseil communal a accepté le préavis concernant la construction d'une garderie dans la commune en novembre 2019. La construction devrait débuter en 2020.

### **NONAGÉNAIRES**

10 habitants de la commune nés en 1929 ont fêté leur nonantième anniversaire durant l'année. Pour des raisons personnelles ou de santé, seulement 2 ont souhaité recevoir la traditionnelle visite officielle pour fêter ce jubilé. Le doyen de la commune au 31.12.2019 est M. Campiche Michel (1922).

### **SORTIE DES AÎNÉS**

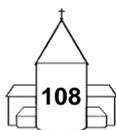
La traditionnelle croisière offerte par les Autorités aux Aînés de la commune a eu lieu le vendredi 20 septembre 2019 par une belle journée ensoleillée.

Comme de coutume, le bateau «Lausanne» a été affrété pour cette journée récréative sur le Léman, très chère aux invités.

<b>Année</b>	<b>Participants</b>	<b>Personnes invitées</b>	<b>Taux de présence</b>
<b>2019</b>	<b>268</b>	<b>856</b>	<b>31,30 %</b>
2018	278	861	32,3 %
2017	293	824	35,6 %
2016	283	769	36,8 %
2015	294	741	39,7 %
2014	270	730	37,0 %
2013	247	696	35,5 %
2012	248	680	36,0 %
2011	237	657	36,1 %



Départ de la croisière des Aînés, 20 septembre 2019



## CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le rapport de gestion démontre que l'action de la Municipalité et le travail de l'Administration s'étendent à des domaines très divers.

La reconnaissance de la Municipalité est acquise à l'Autorité délibérante qui lui a accordé sa confiance tout au long de l'année.

Elle vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion de la Municipalité ainsi que des comptes communaux 2019 et du préavis s'y référant,
- des rapports de la Commission de gestion et des finances,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### D É C I D E

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2019, ainsi que le bilan tels qu'ils ont été présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Le Secrétaire :

A. Clerc

N. Ray



Saint-Sulpice, le 4 mai 2020

## ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Les rapports intégraux des associations, organismes et institutions diverses, auxquelles la commune est rattachée en tant que membre ou dont elle fait partie, sont à disposition sur support papier au Secrétariat municipal ou sur les sites suivants :

Association pour l'accueil de jour des enfants du sud-ouest lausannois (AJESOL) .....	<a href="http://www.ajesol.ch/l-ajesol/en-chiffres">www.ajesol.ch/l-ajesol/en-chiffres</a>
Accueil familial de jour .....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Association du Passeport-Vacances de la Région Lausannoise (APVRL) .....	<a href="http://www.apvrl.ch">www.apvrl.ch</a>
Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL) .....	<a href="http://www.apremadol.ch">www.apremadol.ch</a>
Association régionale d'action sociale de l'Ouest lausannois (ARASOL) .....	<a href="http://www.arasol.ch">www.arasol.ch</a>
Association de Communes Vaudoises (AdCV).....	<a href="http://www.adcv.ch">www.adcv.ch</a>
Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » - PolOuest .....	<a href="http://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/">www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/</a>
Bureau Intermunicipal.....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
CGN (Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman) .....	<a href="http://www.cgn.ch">www.cgn.ch</a>
Chalet « Les Alouettes » à Morgins.....	<a href="http://www.alouettes-morgins.ch">www.alouettes-morgins.ch</a>
COH (coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Écoles) .....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Commission intercommunale de la taxe de séjour - FERL.....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Ecorecyclage .....	<a href="http://www.ecorecyclage.ch">www.ecorecyclage.ch</a>
Epura.....	<a href="https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html">https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html</a>
ERM Epuration Région Morgienne .....	<a href="http://www.erm-step.ch">www.erm-step.ch</a>
Établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice .....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge .....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Inspection intercommunale des chantiers (IIC).....	<a href="http://www.iic-ol.ch">www.iic-ol.ch</a>
Lausanne Région .....	<a href="http://www.lausanneregion.ch">www.lausanneregion.ch</a>
Mèbre et Sorge—Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge .....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Organisation Régionale de Protection Civile - Lausanne Ouest ORPC-ROL) .....	<a href="http://www.pcirol.ch">www.pcirol.ch</a>
Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne.....	<a href="http://www.st-sulpice.ch">www.st-sulpice.ch</a>
SIL .....	<a href="https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/services-industriels/a-propos-sil/notre-portrait/publications.html">https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/services-industriels/a-propos-sil/notre-portrait/publications.html</a>
Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) .....	<a href="http://www.ouest-lausannois.ch">www.ouest-lausannois.ch</a>
TL .....	<a href="http://rapportannuel.t-l.ch">rapportannuel.t-l.ch</a>
Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) .....	<a href="http://www.mbc.ch">www.mbc.ch</a>
Union des Communes Vaudoises (UCV) .....	<a href="http://www.ucv.ch">www.ucv.ch</a>
VALORSA SA.....	<a href="http://www.valorsa.ch">www.valorsa.ch</a>

